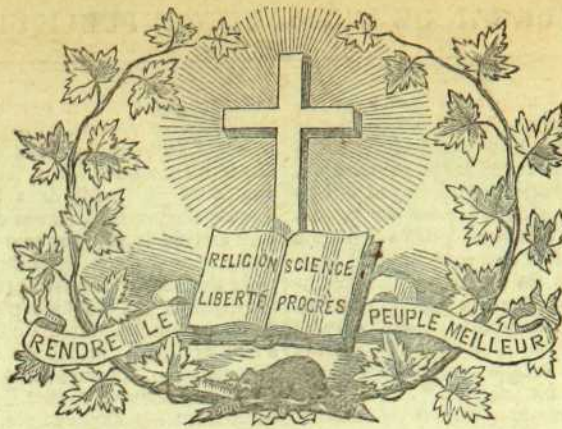




JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Mars 1857.

No. 3.

SOMMAIRE.—BIOGRAPHIE: Jacques Cartier, article tiré de la biographie bretonne.—LITTÉRATURE: L'Honnête famille, traduit de l'anglais de Miss Edgeworth.—ÉDUCATION: Du véritable fondement de la discipline.—Goût pour l'instruction et attrait pour l'école.—Occupation constante des élèves.—AVIS OFFICIELS: Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—Érection de municipalités scolaires.—Avis de l'ouverture de l'école normale Laval.—Conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques Cartier.—Seconde conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques Cartier.—Séance spéciale du bureau des examinateurs catholiques de Montréal pour l'examen des institutrices.—Délégues pour l'examen des candidats à l'étude des écoles normales.—EDITORIAL: Inaugu-

ration des écoles normales.—Compte rendu de l'inauguration de l'école normale Jacques Cartier.—Compte-rendu de l'inauguration de l'école normale McGill.—Soirée des instituteurs et des institutrices à l'école normale McGill.—Procès-verbal de la conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques Cartier.—Éanquet des instituteurs à l'école normale Jacques Cartier.—Decision JUDICIAIRE: Les commissaires d'école ne peuvent point destituer arbitrairement un instituteur.—Tableau synoptique des heures d'étude et des matières enseignées à l'école normale Jacques Cartier.—Visites d'écoles.—GRAVURES: Portrait de Jacques Cartier.—Ancienne maison seigneuriale de Jacques Cartier à Lamoignon, près de St. Malo, connue sous le nom de Portes-Cartier.

BIOGRAPHIE.

JACQUES CARTIER.

TIRE DE LA "BIOGRAPHIE BRETONNE."

CARTIER, (Jacques)—l'un des plus hardis découvreurs du XVI^e siècle, naquit à St. Malo, le 31 décembre 1491. La date exacte de sa naissance a été enveloppée, jusqu'à ces derniers temps, d'un voile que M. Cunat a soulevé le premier, après de laborieuses recherches dont le résultat, consigné dans le journal *La Vigie de l'Ouest*, nous fait en outre connaître quelques particularités curieuses de la vie de l'illustre Malouin. (1)

L'année même de sa naissance, Christophe Colomb découvrait la Jamaïque; depuis, Vasco de Gama, Améric Vespuce, Cabral, Fernand Cortez, Magellan, avaient reculé les limites de l'univers connu. Le récit de leurs découvertes était dans toutes les bouches: "Où est donc, demandait François I^{er}, où est donc l'article du "testament d'Adam qui me déshérite du Nouveau-Monde au profit "des rois d'Espagne et de Portugal?" Le monarque désespérait à tort: la France, si elle avait tardé à recueillir sa part dans l'héritage commun, allait enfin le revendiquer.

Cartier, dont les premières années, comme celles des enfants de Saint-Malo, s'étaient passées sur la mer, Cartier, qui avait même



déjà fait plusieurs voyages à Terre-Neuve, songeait à doter son pays de quelque terre inconnue. S'étant présenté à Philippe de Chabot, amiral de France, il lui proposa d'aller explorer les terres de l'Amérique Septentrionale, désignées alors sous le nom de Terres-Neuves, nom qui n'était pas encore donné exclusivement à la grande île située à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. François I^{er}, accueillant avec empressement les projets de Cartier, le chargea de les exécuter. Muni de ses instructions, l'intrepide marin partit de Saint-Malo, le 20 avril 1534, avec deux bâtiments de 60 tonneaux et 61 hommes d'équipage chacun. (2) Faisant route à l'Ouest, en tirant un peu vers le Nord, l'expédition fut si favorisée par les vents, que, le 10 mai, elle atterrit sur la côte orientale de Terre-

Neuve, à peu près à l'endroit où, dix ans auparavant, le Florentin Verazzani en avait abandonné la reconnaissance tentée pour le compte de la France. Remontant au Nord, Cartier entra dans le détroit de Belle-Isle, qu'il appela Golfe-des-Châteaux. Il en prolongea la côte nord, ou celle de Labrador, y trouva plusieurs beaux ports et relâcha dans quelques-uns. (3) Dès qu'il s'aperçut que ce prétendu golfe s'élargissait à mesure que ses bâtiments s'avançaient à l'Ouest, et qu'il allait bientôt perdre de vue les côtes méridionales, il s'éloigna des

(2) Messire Charles de Mony, Sieur de la Meilleraie, Vice-Amiral de France, qui était venu à Saint-Malo passer en revue les équipages, et leur faire jurer de se bien et fidèlement comporter au service du Roi, sous le commandement du Capitaine Jacques Cartier, assista au départ des deux navires. (C.)

(3) Le 11 juin, étant entré dans un port sur la côte de Labrador il en prit possession en y plantant une croix, et l'appela port Saint Servain. (C) Ce port s'appelle aujourd'hui Rocky-Bay (Annotations de la Société historique de Québec.)

(1) Quelques-unes de ces particularités sont mentionnées dans le corps de cette notice; les autres, fruit de longues recherches de M. Cunat, sur son célèbre compatriote, compléteront notre récit sous forme d'annotations. Notre consciencieux collaborateur, dans la vue de rendre notre travail aussi complet et aussi exact que possible, ne s'est pas borné à le réviser et à le corriger sur plusieurs points essentiels; il a joint des extraits: 1o. de la biographie de Jacques Cartier, qu'il doit lui-même publier dans son Histoire de Saint-Malo; 2o. des travaux entrepris par la Société historique de Québec sur la navigation du Malouin, à qui elle doit, de son côté, consacrer un travail historique.—P. L....t.

terres de Labrador, fit route au Sud et vint attérir sur le cap double, aujourd'hui Pointe-Riche. Sa route lui fit ensuite prolonger la côte occidentale de Terre-Neuve, et le conduisit tout près de l'extrémité sud-ouest de cette île, presque à l'ouverture du large passage qui donne accès dans le golfe Saint-Laurent, entre le Cap-Ray et le Cap Breton. Le mauvais temps, qui l'obligea de s'écarter de la côte avant d'y arriver, le porta en vue de quelques petites îles peu éloignées de ce passage, dont il ne fit alors que soupçonner l'existence, mais qu'il devait découvrir, à la fin de sa seconde campagne. (1) Il fit ensuite route à l'Ouest, et vit le groupe des îles de la Madeleine; il se détourna pour les visiter; mais, croyant qu'elles tenaient au continent, il continua de se diriger à l'Ouest, et rencontra la côte occidentale du golfe Saint-Laurent, qu'il visita soigneusement, dans l'espoir d'y trouver un passage. Pendant son premier mouillage (2), il explora l'intérieur de la Baie des Chaleurs. Lorsqu'il se fut assuré qu'il n'y avait pas d'ouverture, il remit à la voile. Il vint ensuite mouiller dans la Baie de Gaspé, située très-près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et il la prit pour l'entrée d'une rivière. Dans les fréquents rapports qu'il eut avec les naturels du pays, il sut leur inspirer une telle confiance qu'un de leurs chefs consentit à lui laisser emmener deux de ses fils, à la condition qu'il les lui ramènerait l'année suivante.

Les détails qui précèdent, empruntés à l'analyse qu'a faite le savant M. Rossel du journal de Cartier, permettent de suivre facilement ce navigateur dans cette première partie de son voyage, le *Pilote de Terre-Neuve*, publié par le dépôt général de la marine, ayant consacré l'authenticité des découvertes de notre célèbre Malouin, en inscrivant les noms qu'il leur avait donnés au-dessous de ceux qui sont actuellement en usage. M. Rossel ne trouve pas aussi claire la description de la route suivie par Cartier, après son départ de la Baie de Gaspé; il regarde néanmoins comme certain que, prenant pour un golfe le canal du fleuve Saint-Laurent, situé entre la rive droite du fleuve et l'île d'Anticosti, il en traversa l'ouverture et chercha ensuite à pénétrer par le canal qui passe au nord de la même île. On est fondé à croire qu'il s'avança jusqu'à la pointe occidentale, où il vit le canal s'élargir, et où il éprouva des courants violents qui durent lui indiquer que c'était l'embouchure d'une très grande rivière. (3) Voyant la mauvaise saison s'approcher, et craignant d'être retenu tout l'hiver dans ces contrées, il revint sur ses pas, franchit une seconde fois le détroit de Belle-Isle, et fit route pour Saint-Malo, où il arriva le 5 septembre 1534.

Sur le récit que Cartier fit de son voyage, le Roi ordonna d'armer et d'équiper, pour quinze mois, trois navires, dont il lui conféra le commandement par une commission datée du 30 octobre 1534. Cette fois, il joignit au titre de Capitaine, celui de *Pilote du Roi*. Son armement étant entièrement terminé à la mi-mai 1535, il réunit ses équipages le 16 mai, jour de la Pentecôte, dans la cathédrale de Saint-Malo, et, à l'issue de la messe, l'évêque François Bohier, revêtu de ses ornements pontificaux, leur donna sa bénédiction. On mit à la voile le 19, par un beau temps. Cartier montait la *Grande Hermine*, navire de 120 tonneaux (4). On voyait à son bord plusieurs jeunes gens de distinction, qui avaient voulu s'associer, comme volontaires, à ses aventures. De ce nombre étaient MM. Garnier de Chambeaux, de Pontbriand, de la Pommeraye, de Goyelle (5). La *Petite Hermine*, de 60 tonneaux, commandée par M. Macé-

Jallobert (1), était son second navire (2); le troisième (3) était particulièrement destiné à l'exploration des rivières où il n'y aurait pas assez d'eau pour les deux autres. Les vents, devenus contraires, dès le moment du départ, les séparèrent, et ils ne purent se rejoindre que le 26 juillet (4), dans le détroit de Belle-Isle, indiqué comme lieu de rendez-vous en cas de séparation, et où la *Grande Hermine* était arrivée le 15 du même mois (5). Le 1er août, contraint par un gros temps de se réfugier dans le port Saint-Nicolas, il y planta une croix de bois pour *marque* (6), en sortit le 7, et entra le 10 dans une fort belle et grande baie pleine d'îles, qu'il nomma Saint-Laurent (7), en commémoration du Saint dont la fête tombe ce jour. Après s'être approché, le 15, de l'île d'Anticosti, qu'il nomma l'île de l'Assomption, il remonta le fleuve, entra le 1er septembre dans la rivière de Saguenay, dont il ne fit que reconnaître l'embouchure, et, continuant ses explorations, il mouilla le 14 (8). Le lendemain, il reçut la visite d'un chef du pays nommé Donnacona, avec lequel il put s'aboucher par l'intermédiaire des deux sauvages embarqués, l'année précédente, dans la Baie de Gaspé, et qui, en France comme dans les deux traversées, avaient appris un peu de français (9). Parti le 19 avec son plus petit bâtiment, pour aller à la découverte du village d'Hochelaga, sur les ruines duquel a été bâtie depuis la ville de Montréal, à plus de 150 lieues marines de l'embouchure du fleuve, il arriva le 29 à l'extrémité du lac Saint-Pierre, où il fut arrêté par une barre qui traversait le canal dans lequel il devait passer. Il arma alors ses chaloupes, sur lesquelles s'embarquèrent trois de ses volontaires, et arriva le 2 octobre à Hochelaga, il visita, le même jour, la montagne au pied de laquelle était placé le village qu'il nomma Mont-Royal (Montréal). Convaincu que ce lieu était plus propice que tout autre à la fondation d'un établissement, il quitta Hochelaga le 5 octobre, et il était de retour le 11 à Sainte-Croix, où il hiverna (10).

La rigueur et la prolongation de l'hiver, le manque de vivres frais, bien que les naturels lui en apportassent quelquefois, lui firent perdre en peu de temps vingt-cinq hommes de ses équipages. Le scorbut sévit avec une telle force sur les autres, que des cent-dix hommes qui lui restaient au milieu de février 1536, il n'y en avait pas dix qui ne fussent atteints de ce redoutable fléau. Tous y auraient vraisemblablement succombé, si un moyen inespéré de guérison ne leur avait été fourni par un sauvage, qui, les ayant quittés quelque temps auparavant, les jambes enflées et dans un état effrayant, revint se présenter à eux très bien portant. Il attribuait sa guérison à l'usage qu'il avait fait en infusion des feuilles et de l'écorce d'un arbre qu'il indiqua à Cartier (11). Celui-ci le fit abattre et l'employa au traitement de ses équipages. Dès qu'ils

(1) Ou Marc. Archives de la Mairie de Saint-Malo. (C.)

(2) Qui avait pour maître Guillaume Le Marié. (C.)

(3) Le galion l'*Emérillon*. (C.)

(4) Au hâvre de Blanc-Sablon. (C.)

(5) Le 31 juillet, les navires donnèrent dans le fleuve Saint-Laurent et eurent connaissance du Cap Tiennot, aujourd'hui Mont-Joli. (C.)

(6) Pour *marque* (Second voyage de Jacques Cartier, imprimé à Québec, avec des annotations de la Société historique de cette ville).

(7) Aujourd'hui Saint-Jean, sur la côte sud de Labrador. (C.)

(8) "Sur un affoué d'eau, fort beau et plaisant, auquel lieu il y a une petite rivière et hâble de barre, marivant de 2 à 3 brasses, qu'il trouva propice pour mettre ses navires à sauveté." Il la nomma Sainte-Croix, parce qu'il y arriva le jour de cette fête, et non Jacques Cartier, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette dernière rivière est à douze lieues au-delà de Québec. (C.)

(9) Le quinze du dit mois, le Capitaine-Général fit planter balises et marches pour plus clairement mettre les navires à sauveté. Et le lendemain entra ses deux plus grands navires dans le dit hâble et rivière, et le galion fut laissé en rade pour le mener à Hochelaga. (C.)

(10) Durant l'absence de Jacques Cartier, "les maîtres et mariniers qui étaient restés à la garde des deux navires, avaient fait un fort tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, et tout à l'entour garni d'artillerie et bien en ordre pour se défendre contre tout le pays." (C.)

(11) Les naturels lui donnaient le nom d'Anneda; c'est l'épinette blanche (Annotations faites par la Société de Québec, en 1843.)

(1) Toutefois, il consigna ainsi son opinion sur le journal de bord: "Je crois, par ce que j'ai pu comprendre, qu'il y a quelque passage entre la Terre-Neuve et la terre de Brion: s'il en était ainsi, ce serait pour raccourcir le temps et le chemin." (C.)

(2) Son premier mouillage fut dans le fleuve des Barques, aujourd'hui la rivière Miramichi (*), et eut lieu le 30 juin; de là Jacques Cartier se rendit dans un petit fort qu'il nomma Saint-Martin, et y demeura depuis le quatrième de juillet jusqu'au douzième. Ce fut pendant son séjour dans ce lieu qu'il alla explorer la Baie des Chaleurs. (C.)

(3) Un fait important qu'il convient de rapporter, c'est que Jacques Cartier, avant de quitter la Baie de Gaspé, fit faire une croix, au milieu de laquelle il plaça un écusson relevé avec trois fleurs de lys, au-dessus duquel était écrit en grosses lettres: "Vive le Roi de France!" Cette croix fut plantée, dans le lieu le plus apparent, en présence des Sauvages. C'est ainsi que Cartier prit possession, pour la seconde fois, des vastes contrées qu'il venait de découvrir. (C.)

(4) Il avait pour maître, Thomas Frosmont. (C.)

(5) Jean Poulet et Philippe Rougemont. (C.)

(*) Premier voyage de Jacques Cartier (Annot. de la Société historique de Québec.)

furent suffisamment rétablis, Cartier (1) partit le 6 mai avec deux bâtiments, emmenant Donnacona et neuf autres naturels dont il s'était emparé à l'aide d'un stratagème ; parmi eux se trouvaient deux chefs nommés Taiguragny et Domagaya. C'était, il faut en convenir, mal payer l'hospitalité qu'il avait reçue dans le pays. Cette ingratitude ne peut s'expliquer, d'un côté, que par le désir qu'aurait eu Cartier d'enlever aux naturels des chefs capables de contrarier ultérieurement les projets des Français, et, d'une autre part, par la nécessité de renforcer ses équipages affaiblis. Cet acte est, du reste, le seul qu'on puisse reprocher à Cartier, dans ses rapports avec les sauvages. Doux et humain envers eux, il avait justement gagné leur confiance et leur affection. Quelques historiens ont révoqué en doute l'enlèvement des sauvages. Le fait n'est que trop vrai. On en trouve la preuve dans l'acte de baptême de trois d'entre eux, les seuls qui n'eussent pas succombé, deux ans après leur arrivée en France : "Ce jour Nostre-Dame, 25^e de Mars de l'an 1538, furent baptisés trois sauvages hommes, hommes des parties du Canada, au dit pays, par honneste homme Jacques Cartier, Capitaine pour le Roy notre Sire, pour découvrir les dites terres, etc." Ce document, retrouvé par M. Cunat, mentionne Cartier comme parrain de l'un des néophytes (2).

Notre navigateur fit route, à son retour, par le canal qui est au sud de l'île d'Anticosti, et qu'il avait pris, en 1534, pour un golfe. Il vint ensuite chercher le passage qu'il avait supposé, à la même époque, devoir exister au sud de Terre-Neuve ; il le trouva et compléta, par cette dernière découverte, celle du fleuve Saint-Laurent. Les bâtiments arrivèrent à Saint-Malo le 16 juillet 1536.

Les rapports de Cartier, confirmés par le témoignage de Donnacona, décidèrent François I^{er} à fonder un établissement dans les pays découverts par le navigateur Malouin. Celui qui contribua le plus à vaincre les longues résistances que ce projet rencontrait à la cour, fut François de la Roche, seigneur de Roberval, gentilhomme Picard, que le Roi, par ses lettres - patentes du 15 janvier 1540, nomma Vice-Roi du Canada, et son Lieutenant-Général en Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Belle-Isle, Carpon, Labrador, etc. Cartier fut chargé (3) de l'armement des cinq navires formant l'expédition projetée ; mais, comme on ne put rassembler assez promptement, à Saint-Malo, l'artillerie et les munitions nécessaires, Roberval, en attendant leur embarquement sur deux autres navires qu'il équipa lui-même, pressa Cartier de partir. Ce dernier mit à la voile le 23 mai 1541 (4).

(1) Fit ses dispositions de départ, le 21 avril ; il prit la résolution d'abandonner la *Petite Hermine*, vu les pertes qu'il avait faites en hommes. En conséquence, il retira de ce navire tout ce qui pouvait lui servir à bord de la *Grande Hermine* et de l'*Emerillon*, et ne laissa que la carcasse (*). Le 3 mai, autre jour de fête de la Sainte Croix, le Capitaine fit planter une croix avec les armes de France, avec ces mots : "Franciscus primus, Dei gratia, Francorum rex, regnat." Enfin, il partit, etc. (C.)

(2) M. Cunat pense que le motif qui dirigea Cartier, dans l'enlèvement des chefs sauvages, était de les habituer à nos usages et de les amener à embrasser le christianisme, afin d'introduire, avec leur secours, la civilisation dans ces vastes contrées. (Histoire inédite de Saint-Malo.)

(3) Avec le titre de Capitaine-Général et maître-pilote des vaisseaux du Roi. (C.)

(4) Jacques Cartier partit le 23 mai 1541 ; sa commission est signée le 17 octobre 1540, par François I^{er} ; c'est par erreur que les relations imprimées portent qu'il appareilla le 23 mai 1540. (Archives de Saint-Malo. Lettre de M. Cunat, du 24 mars 1846, pour la Société historique de Québec.)

(*) Cette carcasse se trouvait ensevelie dans un lit de vase ; elle a été retrouvée en 1843. (Annotat. de la Société historique de Québec.)

Nous laisserons notre estimable collaborateur exposer les détails de ce dernier voyage de Cartier et de son retour en France :

" Jacques Cartier, dit M. Cunat, arriva à Terre-Neuve, avec deux navires seulement. Au bout de deux mois de séjour dans le havre de Carpon, il fut rejoint par les trois autres navires de l'expédition ; mais Roberval ne reparut pas. Enfin, après trois mois d'une traversée pénible, Cartier arriva devant le havre de Sainte-Croix, le 23 août. Etant allé visiter un havre et une petite rivière, à quatre lieues plus outre, aujourd'hui la rivière rouge, et l'ayant trouvée plus commode, il y conduisit trois de ses navires. Les deux autres demeurèrent au milieu du fleuve, et débarquèrent leur cargaison depuis le 27 août jusqu'au 2 septembre, qu'ils firent voile pour retourner à Saint-Malo.

" Le Capitaine-Général ayant renvoyé les deux navires, ainsi qu'il en avait eu l'ordre du Roi, et fait commencer la bâtisse d'un fort, se détermina, d'accord avec le Vicomte de Beaupré et les autres gentilshommes, maîtres et pilotes choisis pour la délibération, à faire un voyage avec deux barques, "pour y voir et comprendre la façon des sauts d'eau qu'il y a à passer pour aller au Saguenay, afin de se disposer pour le printemps à passer outre." En effet, Cartier et ses gens arrivèrent au premier saut (1), mirent à terre et se rendirent au second saut (2) ; mais ayant appris que le troisième saut (3) était éloigné de plus de deux lieues, il revint à la ville de Tutonaguy, et de là, à Hochelaga ; enfin, l'expédition d'exploration regagna en bon ordre les vaisseaux et le fort.

" A la fin du mois de mai 1542, le seigneur de Roberval n'ayant ni paru ni donné de ses nouvelles, et les vivres commençant à manquer, les hommes mouraient. Jacques Cartier, craignant en outre de ne pouvoir résister aux sauvages, qui devenaient plus exigeants, se vit contraint de revenir en France avec les bâtiments de son expédition. Ayant relâché au havre de Saint-Jean, il y trouva Ro-

berval, qui le sollicita de retourner avec lui en Canada ; mais notre grand navigateur préféra continuer sa route vers la France. En effet, il arriva heureusement à Saint-Malo, après dix-sept mois d'absence, et, le 21 octobre 1542, il tenait sur les fonts baptismaux, la fille du Lieutenant-Gouverneur de la ville.

" Jacques Cartier, qui venait d'illustrer sa ville natale, en inscrivait son nom à la suite de ceux des Vasco de Gama, et des Christophe Colomb, ne reprit plus la mer : l'hiver, il habitait la ville ; mais l'été, le Capitaine se retirait au village de Limoilou, où il avait fait bâtir une jolie maison de campagne, qu'on désigne encore sous le nom de Portes-Cartier. A son nom de famille, notre grand navigateur, anobli par François I^{er}, ajouta le titre de Seigneur de Limoilou (4).

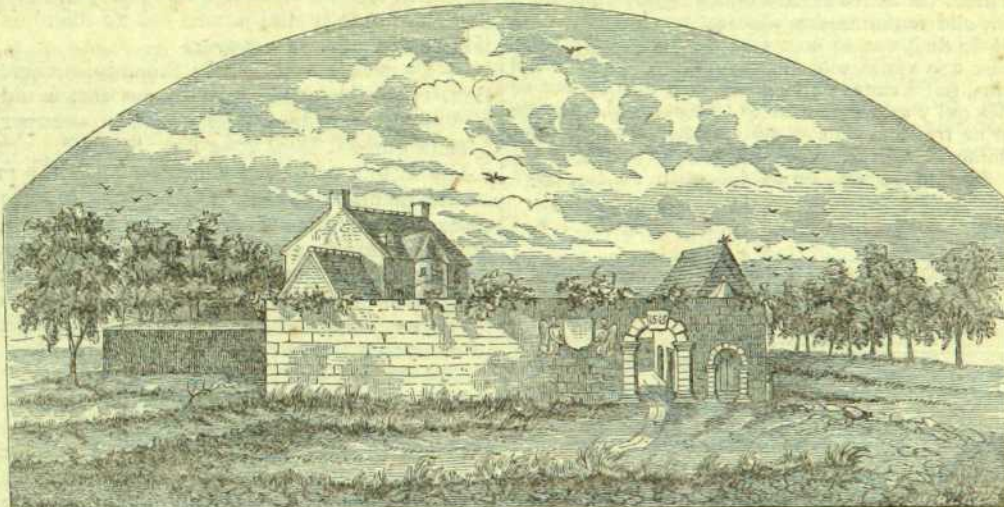
" Le dernier acte de nos registres, qui atteste la présence et l'existence du noble Capitaine Jacques Cartier, est du 15 octobre 1552 : à cette date, ce grand homme avait 58 ans ; depuis, il n'est plus fait mention de lui. Cette absence de son nom, si souvent reproduit, que les familles malouines tenaient à honneur de faire inscrire à côté de celui de leurs nouveaux-nés, me porte à croire, à défaut de registres nécrologiques qui nous manquent, que c'est vers l'âge de 60 ans que notre célèbre compatriote a dû terminer sa glorieuse carrière.

(1) Courant Sainte Marie. (Annotations de la Société historique de Québec.)

(2) Rapides de Lachine.

(3) Saut de Saint Louis.

(4) Histoire inédite de la ville de Saint-Malo, par M. Ch. Cunat.



“ Il restait encore un point historique à éclaircir, celui de savoir “ si Jacques Cartier avait fait de nouvelles entreprises maritimes. “ Nous pourrions affirmer que le grand navigateur n’a plus repris la “ mer, depuis son retour en octobre 1542 jusqu’au 15 octobre 1552 ; “ ce qui embrasse un espace de dix ans. Durant ce temps, il ne “ s’est pas écoulé une année, où l’on ne puisse, par plusieurs actes “ authentiques, constater sa présence en nos murs (1). ”

Le récit des découvertes de Jacques Cartier est consigné dans les ouvrages suivants : 1o. Brief récit et succincte narration de la navigation faite es Isle de Canada, Hochelaga et Saguenay et aultres, et particulièrement des mœurs, langages et cérémonies d’habitans d’icelle. (Anonyme.) Paris, Ponce Roffet, 1545, petit in-8°. Edition originale et très-rare de cette relation ; elle vaut bien maintenant, dit M. Brunet, une cinquantaine de francs. 2o. Discours du voyage de Jacques Cartier aux terres neuves de Canada, Norimbergue, Hochelaga, Labrador et pays adjacens, dites Nouvelle-France, en 1534. Rouen, 1598, petit in-8°. L’éditeur de ce discours, n’ayant pu se procurer le texte original français publié en 1545, l’a traduit, dit-il, d’une langue étrangère, probablement de la version italienne qui fait partie de la collection Ramusio. M. Ternaux donne à ce volume la date de 1595. Le journal des deux premiers voyages de Cartier se trouve encore dans le T. 3 de la collection italienne de Ramusio, Venise, 1565, in-f°, et dans l’histoire de la Nouvelle-France, de Marc-Lescarbot. Le soin qu’a pris ce dernier éditeur de toujours faire parler Cartier à la troisième personne, a donné lieu de douter que ce navigateur ait lui-même écrit son journal. On trouve dans sa relation quelques endroits obscurs. Toutefois, elle renferme des observations utiles, et, bien que l’auteur ait usé du droit que se sont arrogé les voyageurs d’associer le merveilleux à la vérité, elle conserve toujours de l’intérêt aux yeux des marins, soit à cause de la gloire qu’a eue Cartier de faire les découvertes qui y sont mentionnées, soit parce que sa navigation, conçue sur un très-bon plan, a été exécutée avec courage, persévérance, habileté et succès. On peut voir le précis de son troisième voyage dans le 3e vol. de la collection de Hackluyt, 1600, in-f°.

P. L...T.

LITTÉRATURE.

L'HONNÊTE FAMILLE.

(SUITE.)

Tant qu’il n’avait été qu’un jeune homme à la mode, ces défauts ne causaient nul dommage à ses égaux ; mais lorsqu’il devint maître d’une grande fortune, ils furent supportés avec peine par ses inférieurs qui avaient à en souffrir.

M. Folingsby prenait les rênes en main et montait dans un tilbury, quand le fermier Frankland, qui attendait depuis plusieurs heures pour le voir, vint se placer à côté de la voiture. Comme il ôtait son chapeau, le vent fit voltiger ses cheveux gris sur son visage.

“ Mettez votre chapeau, je vous prie, mon bon ami ; et ne vous tenez pas trop près de ces chevaux, car je ne puis répondre d’eux. Avez-vous quelque demande à m’adresser ?

— J’attends depuis plusieurs heures pour vous parler, monsieur ; mais si vous n’avez pas le temps, je reviendrai demain matin, dit Frankland.

— Eh bien ! oui, revenez demain matin ; car maintenant je n’ai pas un instant à perdre, ” dit le jeune Folingsby en fouettant ses chevaux, qu’il poussa comme si le salut de la nation dépendait d’une vitesse de douze milles à l’heure.

Le jour suivant, le vieux fermier revint sans pouvoir obtenir d’audience ; on le renvoya au lendemain, et ainsi de suite, pendant plusieurs jours. Il écrivit des lettres et ne reçut pas de réponse. Enfin, ayant donné une demi-guinée au valet de chambre, il réussit à se faire admettre. M.

Folingsby était en train de mettre ses bottes, et ses chevaux l’attendaient à la porte. Frankland comprit qu’il fallait être bref dans son discours : il lui fallut pourtant rappeler le long espace de temps qu’il avait occupé la ferme, les améliorations qu’il avait effectuées, et le dernier désastre qui était venu fondre sur lui. Les bottes étaient sur le point d’être chaussées, lorsqu’il arriva à la promesse de renouvellement et à la sommation d’avoir à vider les lieux.

“ Une promesse de renouvellement : je n’ai pas connaissance de cela.... une sommation : c’est l’affaire de mon agent ; parlez-lui, il vous rendra justice. Je suis très-peiné de tout cela, M. Frankland, très-peiné, extrêmement peiné.... Maudit soit l’animal qui a fait ces bottes ! Mais voyez dans quel embarras je me trouve ; je n’ai pas un moment à moi ; je suis venu à la campagne seulement pour quelques jours ; je pars demain pour les courses d’Ascot ; je n’ai vraiment pas le temps de m’occuper de quoi que ce soit. Mais parlez à M. Deal, mon fondé de pouvoirs, il vous fera justice, j’en suis sûr. Je lui abandonne toutes ces affaires.... Jack, le cheval bai est-il prêt ?... ”

— J’ai parlé à votre agent, monsieur, dit le fermier, en suivant le jeune étourdi ; mais il m’a répondu que des promesses verbales, faites sans témoins, n’étaient que du vent ; et je n’ai d’autre recours que votre justice. Je vous assure, monsieur, que je n’ai jamais été un mauvais fermier, et ma terre est là pour le prouver.

— Dites cela à M. Deal ; faites lui comprendre votre position. Je lui laisse le soin de ces sortes d’affaires. Je n’ai réellement pas le temps de m’en occuper ; mais je suis certain que M. Deal vous fera justice.”

Ce fut tout ce qu’il put obtenir du jeune propriétaire. La confiance de celui-ci dans la loyauté de son mandataire était assez mal placée. M. Deal avait reçu une autre proposition pour la ferme de Frankland, et, avec la proposition, un billet de banque qui parla plus haut que les prières du vieillard. L’agent lui reprit donc sa ferme, et déclara que, dans l’intérêt de son maître, il ne pouvait faire autrement, parce que le nouveau fermier avait promis de bâtir une maison de maître au lieu d’une habitation de fermier.

Les conventions furent arrêtées, sans que M. Folingsby s’en occupât autrement que pour signer les baux, dont il n’écouta même pas la lecture, et pour recevoir, à titre d’épingles, une demi-année de fermage. Cela lui causa une vive satisfaction : car, malgré sa grande fortune, il était souvent à court d’argent, et son factotum savait bien profiter, pour lui complaire, de son aversion pour les affaires. Certes, M. Folingsby n’aurait à aucun prix, et de propos délibéré, commis une action aussi basse que de dénier à un fermier estimable une promesse de renouvellement ; mais, de fait, lorsqu’on lui apporta les baux, il avait depuis longtemps oublié jusqu’au dernier mot de sa conversation avec le pauvre Frankland.

II.

Ce fut un triste jour pour cette malheureuse famille que celui où il fallut quitter la ferme. Le père et le grand-père de Frankland avaient été fermiers des Folingsby ; chacun d’eux avait fait à la terre de grandes améliorations. Tous les voisins, émus de compassion, n’eurent qu’un cri de reproche contre M. Folingsby. Mais il était à Ascot, et il ne les entendit pas. Il assistait aux courses, pariant des sommes considérables pour un cheval favori, tandis que le vieillard et sa famille suivaient lentement, dans leur chariot couvert, le chemin qui les éloignait de la ferme, disant un dernier adieu à ces champs qu’ils avaient cultivés, ensemencés, et dont ils ne récolteraient plus la moisson.

Anna, la servante qui se reprochait si amèrement d’avoir laissé le seau de cendres près de la meule de foin, apportait une activité sans égale au service de son maître. En cette

(1) Lettre de M. Ch. Cunat, du 24 mars 1846, pour la Société historique de Québec.

occasion, on aurait dit que ses forces étaient doublées, et elle montrait une adresse et une présence d'esprit dont elle n'avait jamais fait preuve auparavant : il semblait que la reconnaissance eût réveillé toutes ses facultés.

Avant d'entrer dans cette famille, elle avait passé quelques années chez un cultivateur qui possédait une petite ferme avec un joli cottage. Elle se rappela que le bail expirait cette année même. Sans dire un mot de ses intentions à personne, elle partit de grand matin, fit onze milles à pied, alla trouver son ancien maître, et lui offrit de lui payer une année d'avance sur les économies qu'elle avait faites depuis six ou sept ans, s'il voulait donner sa ferme à M. Frankland. Il ne voulut point accepter l'argent de cette brave fille, et lui dit qu'il n'avait pas besoin de prendre des sûretés avec M. Frankland et son fils Georges. Il ajouta qu'ils jouissaient de la meilleure réputation et que personne, dans le comté de Monmouth, n'entendait mieux l'exploitation d'une ferme. Il leur accorda volontiers la sienne ; mais elle n'avait que quelques acres, et la maison était si petite qu'elle pouvait tout au plus loger trois personnes.

Le vieux Frankland s'y installa donc avec son fils aîné. James se rendit à Monmouth, où il trouva une place de commis chez un mercier nommé M. Cleghorn, qui le prit de préférence à trois autres jeunes gens qui s'étaient présentés le même jour.

« Vous dirai-je la raison pour laquelle je vous ai choisi, James ? demanda M. Cleghorn.

— Je suppose, dit James, que vous pensez que j'ai dû recevoir une bonne et honnête éducation ; car vous avez, je crois, monsieur, quelque peu connu ma famille, du vivant de ma mère.

— En effet ; et, dans ce temps-là, je vous ai connu quelque peu vous-même. Vous avez, sans doute, oublié une circonstance qui est restée présente à mon souvenir. Vous n'aviez guère alors que neuf ans. Vous vintes à ma boutique payer pour votre mère une facture qui portait une erreur d'une guinée à mon préjudice. Vous vous en étiez aperçu et vous me remîtes tout l'argent. Dès lors, je vous tins non-seulement pour un bon comptable, mais pour un honnête garçon. Depuis, j'ai été trompé par un commis en qui j'avais mis inconsidérément toute ma confiance ; mais cela ne m'empêchera pas de me fier à vous, parce que je sais que vous avez été bien élevé et qu'une bonne éducation est la plus sûre garantie qu'un homme puisse donner de sa moralité.

Ainsi, dès l'âge le plus tendre, on peut déjà pressentir les qualités futures, et les enfants héritent de la bonne renommée de leurs parents. Riche héritage, que les caprices de la fortune ne peuvent jamais leur enlever.

La bonne réputation de Fanny et de Patty était répandue dans tout le voisinage ; et, dès qu'il ne leur fut plus possible de rester à la maison du vieux Frankland, elles n'éprouvèrent aucune difficulté pour se placer. Loin de là, plusieurs des meilleures familles de Monmouth se montrèrent empressées à les engager. Fanny entra chez Mme Hungerford, qui appartenait à une ancienne famille ; c'était une femme hautaine, mais sans insolence ; elle était généreuse, mais ne passait pas généralement pour être affable. Elle avait plusieurs enfants, et elle prit Fanny Frankland pour en avoir soin.

« Soyez exacte à suivre mes recommandations, jeune fille, dit Mme Hungerford ; ayez des égards pour mes enfants, et vous n'aurez pas sujet de vous plaindre de la manière dont vous serez traitée dans cette maison. Je veux que tout le monde soit heureux chez moi, depuis les premiers jusqu'aux derniers. Vous avez reçu une éducation supérieure à votre condition présente : j'espère et je crois que vous justifierai la bonne opinion que j'ai conçue de vous. »

Fanny fut un peu intimidée par la hauteur des manières de Mme Hungerford ; cependant, elle montra qu'elle avait

une ferme quoique modeste confiance en elle-même ; ce qui ne déplut pas à sa maîtresse.

Quelque temps après, Patty trouva aussi à se placer chez mistress Crumpe, vieille dame fort riche, mais souvent malade et d'un caractère bourru, qui avouait qu'il lui fallait une jeune personne du meilleur naturel pour la servir. Elle demeurait à quelques milles de Monmouth, où elle avait de nombreuses connaissances. Mais, en raison de son grand âge et de ses infirmités, elle menait une vie très-rétirée.

Il n'y avait plus désormais que Frank à établir. Il résolut de s'adresser à M. Barlow, procureur jouissant d'une excellente réputation, et qui connaissait la famille Frankland. M. Barlow avait justement besoin d'un clerc, et, comme il savait que Frank ne manquait pas de capacité et qu'on pouvait avoir toute confiance en sa probité, il n'hésita pas à lui donner cet emploi. Frank avait naguère encore des préjugés contre les procureurs : il s'imaginait qu'il ne pouvait se rencontrer d'honnêtes gens dans cette profession. Mais, dès qu'il eut travaillé dans l'étude de M. Barlow, il ne tarda pas à revenir de son erreur. M. Barlow n'employait jamais les moyens retors de la chicane ; il cherchait au contraire à dissuader ses clients d'entreprendre des procès douteux. Au lieu d'exciter les parties, il mettait son plaisir et son amour-propre à faire venir adroitement des réconciliations. On disait de M. Barlow qu'il avait plus perdu de procès hors de cour et moins en justice qu'aucun procureur dans toute l'Angleterre ; sa réputation était si grande qu'on s'adressait à lui plutôt comme juriconsulte que comme procureur. Avec un tel maître, Frank avait l'espoir d'être très heureux, et il prit la ferme résolution de ne rien négliger pour mériter l'estime et l'affection de M. Barlow.

Cependant, James Frankland faisait parfaitement l'affaire de M. Cleghorn, le mercier ; tous les clients s'accordaient à dire qu'ils n'avaient jamais été si bien servis que depuis que ce jeune homme tenait le magasin. Ses comptes étaient toujours de la plus scrupuleuse exactitude, ses factures écrites avec une netteté dont rien ne pouvait approcher. Son assiduité à la boutique était si constante, que son patron commençait à craindre pour sa santé, d'autant plus qu'il n'avait jamais été habitué jusque-là à une vie aussi sédentaire.

« Vous devriez profiter de ces belles soirées, James, pour sortir, dit M. Cleghorn. Allez, de temps en temps, faire une promenade à la campagne et respirer un air pur. Je n'ai pas besoin de vous tenir toujours cloué au comptoir. Allez, voici une aussi belle soirée que vous pouvez la désirer, prenez votre chapeau et sortez un peu ; je garderai le magasin jusqu'à votre retour. Il faut être un mauvais maître pour ne pas savoir apprécier ceux qui se rendent utiles ; et je ne serai jamais dans ce cas, je l'espère. Les bons serveurs font les bons maîtres, et les bons maîtres, les bons serveurs.... Mais, pardon, monsieur James, je ne veux pas dire que vous soyez un serviteur ; c'est une mauvaise manière de parler, et l'on n'est pas toujours maître de sa langue, quand le cœur est aussi bien disposé que le mien à votre égard. »

M. Cleghorn passait aux yeux du monde pour un homme peu porté à l'indulgence : ce n'était pas un égoïste ; mais il avait une haute idée de la subordination dans la vie. Il s'était élevé lui-même lentement et par degrés, et il pensait que dans le commerce tout homme devait passer par ce qu'il appelait « le mauvais temps aussi bien que le bon. » Il voyait que son nouveau commis avait assez bien supporté le mauvais, et, maintenant, il était disposé à lui donner quelque peu de bon temps.

James, dont l'affection pour son frère Frank était des plus vives, alla le voir et s'en fut avec lui chez Mme Hungerford pour demander à Fanny de les accompagner dans leur promenade. Ils la voyaient rarement, depuis qu'ils avaient quitté la maison de leur père pour habiter Monmouth ; aussi, furent-ils tout désappointés, quand Mme Hungerford leur fit

dire par son domestique que Fanny n'était pas à la maison, et qu'elle venait d'aller à la promenade avec les enfants. On ne put leur indiquer de quel côté elle était allée, en sorte qu'ils n'avaient aucun espoir de la rencontrer. Ils sortirent de Monmouth et suivirent un sentier ombreux qui les conduisit dans la campagne. Il était tard, lorsqu'ils songèrent au retour ; après avoir été renfermés à la maison durant plusieurs semaines, l'air frais et pur, la verdure des champs, le doux parfum des fleurs dans les haies, étaient pour eux de délicieuses nouveautés.

« Ceux qui voient ce spectacle tous les jours, disait James, y font à peine attention ; je me souviens qu'à la ferme j'étais ainsi. C'est pourquoi mon père disait souvent que chaque chose en ce monde a son prix, suivant les gens. Nous qui travaillons avec assiduité tant que la journée dure, nous prenons cent fois plus de plaisir à une promenade comme celle-ci, que les gens qui battent le pavé du matin au soir. »

Les réflexions philosophiques de notre ami James furent interrompues par les cris joyeux de jeunes enfants cherchant à franchir une barrière qui donnait sur le chemin où se promenaient les deux frères. Ces enfants avaient les mains pleines de bouquets de chèvrefeuille, de roses sauvages et de bluets. Ils donnèrent leurs fleurs à une jeune personne qui les accompagnait, en la priant de vouloir bien les tenir, pendant qu'ils franchiraient la barrière. James et Frank coururent offrir leur aide aux enfants, et alors ils reconnurent, dans la jeune personne qui tenait les fleurs, leur sœur Fanny.

« Notre sœur Fanny ! s'écria Frank. Par quel heureux hasard est-elle ici ? Il me semble qu'il y a un an que je ne t'ai vue. Nous avons été tous deux chez Mme Hungerford pour te voir, et nous avons été obligés de faire la moitié de notre promenade sans toi ; mais, maintenant, nous ferons route ensemble. J'ai mille choses à te dire : voyons, quel est notre chemin ? Suivons le plus long, je t'en prie. Prends mon bras. Quelle délicieuse soirée !... Mais, qu'as-tu donc ? »

— C'est en effet une belle soirée, répondit Fanny avec un peu d'hésitation, et je désire que celle de demain soit aussi belle. Je demanderai à ma maîtresse la permission d'aller à la promenade avec vous demain soir ; mais, pour aujourd'hui, nous ne pouvons rester ensemble, parce que j'ai les enfants à surveiller, et j'ai promis à Mme Hungerford de ne me promener avec personne, quand j'aurais les enfants.

— Mais avec ton frère ! dit Frank, un peu contrarié de ce refus.

— J'ai promis de ne me promener avec personne ; et mon frère assurément c'est quelqu'un.... Ainsi, bonsoir, mon frère, bonsoir, répondit Fanny, essayant de cacher sa contrariété sous un air riant.

— Mais quel mal, voyons, puis-je faire aux enfants en me promenant avec toi ? s'écria Frank qui cherchait à la retenir par sa robe.

— Je n'en sais rien ; mais tel est l'ordre de ma maîtresse ; et tu sais, mon cher Frank, que je dois lui obéir, tant que je serai chez elle.

— Elle a raison, Frank, dit James.

Frank lâcha aussitôt la robe de Fanny.

« Tu as raison, chère sœur, lui dit-il, tu as raison, comme dit James, et moi, j'ai tort : ainsi, bonsoir, bonsoir. Seulement, n'oublie pas de demander pour demain la permission de venir te promener avec nous : car j'ai reçu une lettre de notre père et du frère Georges, et je dois te la montrer. Mais attends cinq minutes, Fanny, et je vais te la lire tout de suite. »

Fanny, malgré son désir d'entendre la lecture de la lettre de son père, ne voulut pas attendre, et elle s'enfuit avec les enfants qui lui étaient confiés, disant qu'elle voulait tenir scrupuleusement sa promesse. Frank courut après elle et lui remit la lettre.

« Tu es une bonne fille, ma chère Fanny, digne à tous égards du bien que notre père dit de toi dans sa lettre.

Prends-là, enfant ; ta maîtresse ne te défendra pas, je suppose, de recevoir une lettre de ton père. Je ne lui voudrai pas de bien, si elle ne consent pas à te laisser venir avec nous demain soir, » ajouta-t-il tout bas.

Les enfants interrompirent Fanny à chaque instant pendant qu'elle lisait la lettre de son père.

« Cueillez donc pour moi cette rose sauvage, Fanny, disait l'un.

— Tenez, je vous prie, ce beau chèvrefeuille, reprenait l'autre.

— Et faites-nous passer par le pré, en retournant à la maison, pour que je puisse voir les vers luisants, ajoutait le plus petit. Maman me l'a dit ; et, pendant que nous regarderons les vers luisants, vous pourrez vous asseoir sur une pierre ou sur un banc et lire cette lettre tout à votre aise. »

Fanny, qui était toujours disposée à accorder aux enfants tout ce que leur mère n'avait pas défendu, y consentit volontiers. Lorsqu'ils furent dans le pré, le petit Gustave, le plus jeune des enfants, lui trouva une place très-commode où elle s'assit pour lire sa lettre, pendant que les enfants allaient à la chasse des vers luisants.

Fanny lut trois fois de suite la lettre de son père : ceux qui ont le bonheur d'aimer leur père autant qu'elle et d'avoir un père aussi digne d'être aimé, trouveront que cette lettre méritait d'être lue plus d'une fois.

« Mes chers enfants,

« C'est une étrange chose pour moi que de vivre sans vous ; mais, avec moi ou loin de moi, je suis sûr que vous vous conduisez bien, et c'est la plus douce consolation qu'un père puisse avoir dans sa vieillesse. Je suis tout joyeux d'apprendre que mon cher Frank a, par son propre mérite, trouvé une si bonne place chez cet excellent M. Barlow. Je suis sûr que maintenant il ne déteste plus les procureurs. D'ailleurs je suis convaincu qu'il ne pourrait pas détester quelqu'un plus d'une demi-heure, malgré tous ses efforts. Grâce à Dieu, aucun de mes enfants n'a été élevé dans des idées de vengeance ou d'envie ; ils ne se disputeront jamais pour des questions d'argent, comme cela se pratique dans beaucoup de familles. Mieux vaut un dîner frugal, assaisonné par l'amitié, qu'un repas somptueux où règne la discorde. Je n'ai pas besoin de prendre la peine d'écrire à chacun de vous en particulier ; mais les vieillards sont causeurs. Mon rhumatisme, cependant, m'empêche de bavarder avec vous autant que je le voudrais. Il me tourmente beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis le jour où j'ai eu si grand froid, ayant été obligé d'attendre M. Folingsby avec des habits trempés. Mais j'espère bientôt pouvoir remuer mon bras et être capable de prendre ma part des travaux de notre petite ferme et de seconder votre frère Georges. Pauvre garçon ! il a déjà tant travaillé et il travaille tant tous les jours, que je crains bien qu'il n'aille au delà de ses forces. Il est en ce moment dans le petit champ, vis-à-vis de ma fenêtre, occupé à arracher les mauvaises herbes, et cela lui donne beaucoup de mal. Il en a fait un énorme tas ; mais je souhaite de tout mon cœur qu'il ne travaille pas longtemps ainsi.

« Je désire, mon cher James, que tu ne sois pas trop confiné dans ta boutique, et toi, mon cher Frank, dans ton bureau ; voilà tout ce que je redoute pour vous. Dites à mes bonnes filles que je les aime et que je les bénis. On m'a dit que Mme Hungerford reçoit chez elle beaucoup de beau monde ; ma Fanny, j'en suis certain, aura toujours présents à l'esprit les préceptes et les exemples de sa mère. J'ai entendu dire que Mme Crumpe, la maîtresse de Patty, est d'une humeur difficile, ce qui doit être attribué à son âge et à ses infirmités ; mais ma Patty a un naturel si doux et si aimable, que je défie qui que ce soit au monde de la connaître sans l'aimer. Allons, me voilà fatigué d'écrire. Je suis obligé de tenir ma plume de la main gauche : car mon

bras droit n'est pas encore débarrassé de mon rhumatisme. James n'est plus là pour écrire sous ma dictée. Dieu vous bénisse et vous conserve, mes chers enfants ! Avec cette consolation, je n'ai point à me plaindre ici-bas. Ecrivez bientôt à

"Votre père affectionné,

"B. FRANKLAND."

"Voyez, voyez les beaux vers luisants !" s'écriaient les enfants, qui entourèrent Fanny, lorsqu'elle eut achevé la lecture de sa lettre. Il y avait, en effet, dans ce pré une grande quantité de ces insectes, et, réunis par petits groupes sur la terre, ils scintillaient comme des étoiles.

Tandis que les enfants contemplaient avec admiration ce ravissant spectacle, leur attention fut distraite des vers luisants par les fanfares d'un cor de chasse ; ils regardèrent autour d'eux et s'aperçurent que le bruit venait du balcon d'une maison qui était à peu de distance de l'endroit où ils se trouvaient.

"Oh ! laissez-nous approcher du balcon, dirent-ils ; nous pourrions écouter plus aisément la musique."

Un violon et une clarinette se faisaient entendre à ce moment.

"Oh ! approchons-nous, répétèrent-ils, en employant toutes leurs forces pour entraîner Fanny près du balcon."

—Mes enfants, il se fait tard, dit-elle, il faut nous en retourner bien vite à la maison. Il y a là, vous le voyez, une grande réunion ; tout le monde est à la porte et aux fenêtres. Si nous allons plus près, quelqu'un de cette société voudra certainement vous parler, et vous savez bien que votre maman n'entend pas cela."

Les enfants se turent et se regardèrent d'un air indécis. Mais alors retentit le son d'une timbale, et le petit Gustave ne pouvant plus résister à sa curiosité de voir et d'entendre de plus près cet instrument, s'échappa des mains de Fanny et courut du côté de la maison en criant :

"Je veux aller écouter, moi ; je veux voir aussi !"

Fanny fut obligée de courir après lui jusqu'au milieu de la compagnie ; l'enfant s'était dirigé vers un jeune officier qui le prit dans ses bras en disant :

"Voilà ma foi, un joli petit garçon, un soldat, ma foi, à quelques pouces près ! Oui, certes, il verra le tambour, et il en battra ; je voudrais bien voir qui dirait le contraire."

En disant ces mots, le jeune homme emporta Gustave sur le perron de l'escalier qui conduisait au balcon. Fanny, dans une grande anxiété, courut après lui, le priant de ne pas garder l'enfant qui avait été confié à ses soins. Sa maîtresse, disait-elle, serait extrêmement mécontente si elle désobéissait à ses ordres.

L'air aimable de Fanny, sa contenance modeste en regardant le balcon, les larmes qui roulaient dans ses yeux, intéressèrent à sa cause plusieurs personnes, qui s'écrièrent :

"Allons, c'est assez, Bloomington ! rends-lui le petit garçon ; il ne serait pas bien de l'exposer au mécontentement de sa maîtresse."

—Oh ! oui, oui, s'écria le petit Gustave en s'échappant des bras de l'officier. Je ne veux plus voir la timbale ; je veux m'en aller tout de suite à la maison."

Et l'enfant descendit l'escalier en courant, prit la main de Fanny et marcha à ses côtés avec toute la fierté d'un héros dont le grand cœur a su vaincre ses passions. Le petit Gustave était vraiment un généreux enfant. Son premier soin en rentrant à la maison fut de raconter à sa mère tout ce qui s'était passé dans la soirée. Mme Hungerford écouta son fils avec satisfaction et lui dit :

"Je ne pourrais te donner une plus belle récompense, mon enfant, que de récompenser cette jeune fille elle-même. La fidélité, avec laquelle elle a exécuté mes ordres, la place, dans mon opinion, audessus de la condition où elle est née."

A partir de ce jour, elle occupera dans ma maison la position à laquelle lui donnent droit sa sincérité, sa grâce et son bon sens."

Désormais Fanny, pour complaire à Mme Hungerford, assista à toutes les leçons des enfants. Sa maîtresse lui conseilla de s'appliquer à apprendre tout ce qu'il est utile de savoir pour devenir une bonne institutrice de jeunes demoiselles. Cette fière, mais bienveillante dame lui disait :

"Quand vous parlez, votre langage est en général choisi et correct, et vous pourrez sans peine former vos manières et développer vos talents. Je dois, du reste, vous en faciliter les moyens à cause des bons soins que vous donnez à mes enfants, et je suis heureuse de récompenser mon fils Gustave de la façon qui, j'en suis certaine, lui sera le plus agréable."

—Et, maman, dit le petit garçon, ne pourra-elle aller quelquefois se promener avec ses frères ? car je crois qu'elle les aime autant que je chéris mes sœurs."

Mme Hungerford permit à Fanny de se promener une heure chaque matin, pendant que ses enfants étaient avec le maître à danser. Alors elle put sortir tantôt avec James, tantôt avec Frank, suivant que l'un ou l'autre pouvait disposer de son temps ; et ils firent ainsi de délicieuses promenades. Combien ils goûtaient le bonheur d'avoir été élevés dans une si parfaite amitié les uns pour les autres ! Cette amitié faisait alors la joie de son existence.

Quant à la pauvre Patty, elle regrettait de ne pouvoir se joindre à ces aimables réunions ; mais, hélas ! elle était si utile, si agréable, si indispensable à sa maîtresse infirme, qu'il lui était impossible de quitter un moment la maison ! "Où est Patty ? Pourquoi Patty ne fait-elle pas cela ?" étaient les questions incessantes de Mme Crumpe, chaque fois que la jeune fille s'absentait. Toutes les affaires de la maison retombaient sur les bras de Patty, parce que personne ne faisait rien aussi bien qu'elle. Mme Crumpe trouvait que personne ne l'habillait aussi bien que Patty ; personne aussi bien que Patty ne faisait son lit de façon à ce qu'elle pût dormir ; personne ne savait faire la gelée, le bouillon et le lait de poule à son goût aussi bien que Patty ; personne enfin ne savait rôtir, bouillir ou cuire au four aussi bien que Patty. Bref, Patty était obligée de tout faire. Le repassage des bonnets de Mme Crumpe, qui avaient des garnitures plissées avec une délicatesse exquise, devint aussi le partage de Patty ; un jour que la blanchisseuse était malade, Patty en avait plissé un avec tant de goût, que sa maîtresse ne voulut plus dès lors porter que des bonnets plissés par elle. Or, Mme Crumpe changeait de bonnet, ou plutôt on la changeait de bonnet trois fois par jour, et jamais elle ne portait deux fois le même.

(Traduit de l'anglais de miss EDGEWORTH.)

(La suite au prochain numéro.)

EDUCATION.

DU VERITABLE FONDEMENT DE LA DISCIPLINE.

III.

GOUT POUR L'INSTRUCTION ET ATTRAIT POUR L'ECOLE.

(Suite.)

Le dessin plaît à tous les enfants ; ils aiment tous à tenir un crayon, à tirer des lignes, à tracer des figures ; à défaut de crayon, ils se servent de charbon et salissent les murs. Ce penchant devient même une cause de désordre, et, par suite, de mécontentement, de reproches et de punitions. Au lieu d'abandonner ce penchant à lui-même, servons-nous-en,

dirigeons-le ; il deviendra un puissant secours pour nous et une ressource pour nos élèves, dans presque toutes les situations de la vie. Nous aurons là un nouveau moyen d'occuper les enfants et de varier agréablement les exercices de l'école. Ceux qui auront tenu un crayon et dessiné en classe, ne griffonneront plus sur les murs.

Ne disons pas à ce sujet que le dessin est coûteux : c'est une erreur ; il faut commencer par l'ardoise, et l'ardoise, que tout élève devrait avoir, dure longtemps. Ne disons pas non plus que nous ne connaissons pas le dessin, que nous ne l'avons jamais étudié. Étudions-le : le dessin linéaire s'apprend tout seul : il ne faut que de la bonne volonté ; en huit jours, nous en saurons assez pour guider nos élèves et leur faire tracer leurs premières figures. Si nos lignes ne sont encore ni bien droites ni bien pures, elles le seront toujours plus que celles de nos élèves, et nous en saurons assez pour redresser les leurs. A mesure qu'ils apprendront, nous apprendrons avec eux ; notre intelligence et notre bonne volonté nous feront toujours devancer leurs faibles progrès.

Enfin, à cette étude pratique du calcul, de la géographie, du dessin, à ces exercices de toisage, de pesage, de mesurage, à toutes ces choses, enfin, qui intéressent les enfants, parce qu'ils en comprennent l'utilité, et qu'elles leur montrent que l'instruction est bonne à quelque chose ; qui leur plaisent, en outre, parce qu'au travail de l'esprit elles associent l'activité du corps, ce besoin de leur âge, ajoutons des notions sur tout ce qui est à la portée des enfants, des leçons sur les objets sensibles dont nous avons déjà cherché à faire comprendre les avantages, et pour lesquelles nous nous proposons de donner encore des directions en fournissant de nouveaux exemples.

L'enfant n'aime pas notre enseignement, parce qu'il est trop abstrait ; il est distrait, inattentif, pendant que nous parlons, parce qu'il a de la peine à arrêter son esprit sur ce que nous disons. Au lieu de gronder, de crier et de punir, fixons son attention en arrêtant ses regards sur des choses qu'il peut voir et toucher. Le premier objet venu pourra, comme nous l'avons montré, devenir la matière d'une leçon pleine d'attrait, où toutes les facultés de l'enfant seront en jeu, où nous lui apprendrons à observer, à juger, à comparer, à découvrir des causes, à tirer des conséquences, à chercher des applications. A propos de la moindre chose, nous donnerons une foule de notions utiles, sans science, sans apprêt de notre part, rien qu'avec ce que nous savons tous et que l'enfant ignore. En même temps, en lui faisant voir quelle idée imparfaite il a des choses qu'il croit connaître, parce qu'il les voit tous les jours, nous lui ferons comprendre encore mieux à quoi l'instruction est utile.

Ces leçons sur des objets sensibles, et sur toutes choses, ont encore, au point de vue qui nous occupe, une grande utilité dont nous parlerons, la prochaine fois, en complétant ce sujet.

Bornons-nous à faire remarquer, en terminant, quel attrait doivent répandre sur l'enseignement de l'école des leçons dépouillées d'un côté de l'aridité de l'instruction ordinaire, et d'un autre, apprenant aux élèves à se rendre compte de tout ce qui les entoure, et leur fournissant un savoir dont chaque jour ils apportent la preuve dans leur famille.

Nous savons tous, par expérience, que le plus difficile dans l'enseignement est de donner aux élèves du goût pour une chose. Une fois que l'enfant en a conçu pour une étude, il ne tarde pas à en avoir pour les autres. Variés donc notre enseignement, ce sera le moyen d'arriver à inspirer ce goût pour une chose qui doit devenir plus tard un goût général pour l'instruction.

Quand la majorité de nos élèves aura ce goût, nous aurons fait immensément pour la discipline. Il y aura cependant encore quelque chose à faire : il s'agira de les occuper.—

IV.

OCCUPATION CONSTANTE DES ÉLÈVES.

Dans les conseils que nous avons donnés jusqu'à présent relativement à la discipline dans les écoles, il n'y a pas un mot des moyens à l'aide desquels on cherche ordinairement à la fonder ou à l'entretenir ; nous n'avons ajouté aucun moyen disciplinaire proprement dit à ceux qui sont en usage, et qu'on voudrait renforcer, parce qu'on les trouve impuissants.

Quelques personnes seraient peut-être tentées de s'en plaindre. Elles auraient voulu que nous fissions connaître quelque récompense bien tentante à ajouter à celles qu'on donne habituellement aux élèves, quelque punition bien redoutable pour augmenter la liste de toutes celles qu'on leur inflige, de nouveaux moyens d'émulation plus efficaces que ceux qu'on emploie. Nous n'aurions pas demandé mieux, et nous nous serions occupé de ces différents sujets, si nous avions pensé que la question dût être prise de ce côté. Mais ceux qui attachent tant d'importance à ces ressources disciplinaires nous paraissent être dans l'erreur. Ils s'arrêtent à l'accessoire et oublient le principal ; ils s'occupent des détails de l'édifice, avant d'en avoir posé les bases.

Telle n'a point été notre intention. Nous ne dédaignons pas ces détails, tant s'en faut ; nous les considérons même comme ayant une véritable importance en éducation ; aussi, nous proposons-nous de les examiner plus tard avec le soin qu'ils méritent. Mais enfin, ce sont des détails. Avant de s'occuper des moyens d'entretenir ou de rétablir la discipline dans une école, en réprimant ou prévenant ce qui vient la troubler, la première chose est de la fonder. Voilà ce que nous nous sommes efforcé de faire dans la mesure de nos forces, et ce que nous nous proposons d'achever aujourd'hui.

Mais, diront peut-être encore quelques personnes, dans tout ce que vous dites, tout est pour l'instituteur, rien pour l'élève ; ce que vous demandez, ce sont de nouveaux soins, de nouveaux efforts de la part du maître, une plus grande sollicitude, de nouvelles leçons, un enseignement plus varié, plus agréable. Vous voulez diminuer la tâche de l'élève et la rendre plus facile, et vous augmentez celle du maître.

Il est vrai ; mais nous avouons ne pas savoir faire autrement. Nous avons pratiqué l'enseignement, et nous avons médité sur l'éducation pendant bien des années ; nous avons lu aussi bien des volumes sur ce sujet, et jamais, dans notre pratique et dans nos réflexions, nulle part dans nos lectures, nous n'avons trouvé de véritables moyens d'éducation, qui agissent seuls et, pour ainsi dire, sans le concours du maître. Nous nous sommes convaincu que, toujours et partout, dans cette carrière comme dans toutes les autres, il faut avant tout payer de sa personne.

N'exagérons rien pourtant, et, dans notre dépit de ne pas trouver quelque expédient pour nous débarrasser du fardeau, en le rejetant sur les élèves, n'allons pas croire que, dans ces efforts pour fonder la discipline, toutes les peines sont pour nous et le profit pour les enfants.

Qu'est-ce qui fatigue le plus aujourd'hui les maîtres ? Qu'est-ce qui fait leur ennui, leur désespoir ? N'est-ce pas le bruit, le trouble et le désordre qui règnent dans la classe ? N'est-ce pas l'indiscipline des élèves ; la nécessité de les reprendre, de les gronder et de les punir sans cesse ; la peine qu'on trouve à les instruire, à cause de leur légèreté, de leur inattention, de leur défaut de goût pour le travail ?

Eh bien ! si, à l'aide de quelques études préparatoires ; si, par des soins non pas plus étendus, mais plus intelligents, nous parvenons à répandre de l'intérêt sur l'enseignement et à donner ainsi le goût de l'étude ; si par là nous augmentons l'application et l'assiduité des élèves ; si nous obtenons plus d'attention pendant les leçons, plus d'ardeur au travail, et par suite des progrès plus rapides, avec moins de bruit en

classe, avec plus d'ordre et de silence, n'aurons-nous pas acheté un soulagement et une satisfaction extrêmes, au prix d'une légère peine préliminaire? Le bénéfice ne sera-t-il pas pour nous au moins autant que pour nos élèves?

Qu'on le remarque bien: les élèves auront mis du leur dans ce résultat. Si nous avons préparé les voies, ils y marchent et nous suivent. Si nous avons moins besoin de nous fatiguer à reprendre et à punir, si nous sommes retenus moins longtemps sur les mêmes matières, si nous avons moins besoin de revenir sur des explications et des avis cent fois donnés, c'est que nos élèves sont moins bavards, moins dissipés, moins bruyants; c'est qu'ils sont plus attentifs, plus laborieux, plus appliqués; c'est qu'ils se sont plus contraints pour vaincre les défauts naturels à leur âge. Nous avons fait des efforts, mais ils en ont fait de leur côté; et, après tout, les leurs l'emportent sur les nôtres, car nous avons pour nous aider l'intelligence et la raison.

Nous ne prétendons d'ailleurs diminuer en rien le mérite des instituteurs qui parviennent à maintenir la discipline dans leur classe, en y entretenant l'activité et le travail. Nous nous dissimulons encore moins la peine qu'ils ont à prendre pour arriver à ce résultat. Cette peine est énorme dans la plupart des écoles; nous ne craignons pas d'employer ce mot, parce qu'il n'est que l'expression de la vérité. Ceci nous amène à parler du dernier point que nous avons à traiter dans cette étude, point qui nous arrêtera peu aujourd'hui, parce que nous ne l'envisageons que d'une manière générale, l'importance même de la question nous faisant un devoir de l'étudier prochainement dans des articles séparés.

Le plus grand obstacle au maintien de la discipline dans une école est le défaut d'occupation d'une grande partie des élèves. C'est un obstacle immense, et ce que nous avons conseillé jusqu'ici ne suffirait pas pour le vaincre, nous ne faisons aucune difficulté de le reconnaître.

Pour se faire une idée de la grandeur de cet obstacle, il faut avoir vécu dans les écoles; il faut avoir vu les instituteurs aux prises avec les difficultés de leur tâche. Il faut avoir vu, dans les quatre cinquièmes au moins des écoles primaires, le maître, entouré de cinquante à soixante élèves, de l'âge de six à treize ou quatorze ans, depuis l'enfant qui ne connaît pas encore une lettre, qui même sait à peine parler, parce qu'il est resté jusque-là sans culture, et qui, pour la première fois, quitte le toit paternel et échappe aux soins et aux caresses de sa mère, jusqu'à celui qui, achevant de parcourir le cercle de l'instruction de l'école et devant bientôt la laisser afin d'embrasser un état, réclame pour les besoins de son âge et de sa profession future un enseignement substantiel et approfondi; il faut l'avoir vu seul pour instruire tous ces élèves, d'âges, de dispositions, d'intelligences, de caractères et même de sexes différents; obligé de passer continuellement d'une division à une autre, d'une leçon d'une certaine nature à une leçon d'une nature différente, devant aborder dans la même journée une même branche d'instruction sous trois ou quatre aspects différents, selon l'âge de ceux à qui il s'adresse; obligé de se faire humble avec les petits, et, l'instant d'après, d'élever le même enseignement au niveau de l'intelligence des plus avancés; torturant son esprit pour se faire tout à tous, pour être toujours à la portée de chaque élève, même dans une seule division; sans cesse préoccupé, non-seulement de ce qu'il dit à ceux qui l'écoutent, mais encore de ce qu'il va dire à ceux qui l'attendent: préparant, en quelque sorte, une leçon tandis qu'il en fait une autre; attentif à se renfermer dans les limites du temps voulu, et, pendant qu'il parle, l'œil, pour ainsi dire, fixé sur la pendule, parce que cinq minutes données en trop à la leçon présente sont autant d'enlevé à la leçon qui doit suivre, et que l'oisiveté d'une division va s'ajouter à la lassitude d'une autre; puis, tandis qu'il tend son esprit pour expliquer ce qu'il démontre afin de le faire saisir par des intelligences rebelles, ou pour suivre dans leur

travail ou leurs réponses un groupe d'enfants, afin de relever leurs erreurs et de les redresser, obligé d'avoir l'œil à tout, d'épier le moindre bruit, de surveiller tous les élèves dans tous les coins de la classe, de réprimander l'un, d'exciter l'autre, de répondre à celui-ci, de renvoyer celui-là à sa place, forcé, en un mot, de s'interrompre vingt fois dans une leçon d'un quart d'heure; il faut avoir passé par ces difficultés ou du moins y avoir bien réfléchi pour en comprendre toute l'étendue.

Ces difficultés sont immenses, nous le répétons, et nous devons être pleins d'estime et de reconnaissance pour ceux qui, à force d'intelligence, de zèle et de dévouement, parviennent à les surmonter. Mais aussi nous ne devons pas être surpris si beaucoup n'y réussissent que d'une manière très imparfaite, si beaucoup même y échouent.

Dans cette diversité d'âges, d'intelligences et de degrés d'instruction, est le grand obstacle au maintien de la discipline, parce qu'il est énormément difficile pour un seul homme de tenir occupés tant d'élèves dont un bon nombre sont encore trop peu avancés pour pouvoir se livrer à aucun travail. Or, l'inoccupation de ces élèves est la grande cause du désordre dans la plupart des écoles; elle a sur la marche de toute la classe l'influence la plus fâcheuse.

Mais comment occuper de jeunes enfants qui ne savent pas lire, qui ne connaissent peut-être pas encore leurs lettres, qui ne sont même pas en état d'étudier dans le syllabaire qu'on leur met dans la main, et qu'ils usent et tortillent entre leurs doigts, ne pouvant pas en faire autre chose? Quand le maître leur aura consacré une demi-heure ou une heure de leçon dans la journée, quel travail leur donner, pendant qu'il instruira les autres divisions? Aucun, dans l'état actuel de l'enseignement de la plupart des écoles. Aussi, voyez la conséquence: ces enfants sont en proie à un ennui mortel; l'école devient pour eux un sujet d'aversion. Peut-être, malgré toute la bonne volonté du maître, conservera-t-elle ce caractère dans les années suivantes.

Comment l'école marcherait-elle avec un pareil état de choses? Malgré tous les efforts, malgré eux-mêmes, ces jeunes enfants, ainsi oisifs pendant la plus grande partie de la journée, sont nécessairement, selon leur caractère et leur tempérament, bavards, dissipés, bruyants, taquins, tapageurs; ils se remuent sur les bancs, s'étendent sur les tables, quand ils en ont, se couchent ou se traînent par terre, quand ils n'en ont pas. Le maître, occupé ailleurs, s'interrompt à chaque instant pour les rappeler à l'ordre; il gronde, il crie, il menace, il punit; il est obligé de quitter sa place pour séparer des enfants qui se disputent ou se battent, pour mettre les uns ou les autres en pénitence.

Tandis que les jeunes enfants portent ainsi du bruit, ils portent les plus âgés à en faire, parce que le bruit des uns couvre la voix des autres. D'ailleurs, ceux-ci sont rarement occupés comme ils devraient l'être: la première division seule a habituellement assez de travail; les autres en manquent presque toujours, ou du moins elles n'ont pas un travail assez intéressant ni assez varié pour s'y livrer avec intérêt. Le moindre dérangement du maître devient alors pour ces élèves un encouragement naturel à la dissipation. Pendant qu'il est occupé à faire une leçon, il est sans cesse forcé de s'arrêter pour gronder les petits; ceux qu'il instruisait attendent alors et restent oisifs, ils profitent naturellement de l'occasion pour causer et se distraire. L'habitude du bavardage et de la dissipation s'introduit bientôt dans toute la classe, et Dieu sait quelle peine il faut ensuite pour la faire perdre!

Mais quel remède apporter aux inconvénients qui résultent ainsi de l'oisiveté d'une partie des élèves?

Un seul: un bon emploi du temps. Il faut, par une bonne organisation de l'enseignement dans les écoles, par un heureux choix d'études et surtout d'exercices, par une bonne classification des élèves, par une intelligente répar-

tion du travail, et par une distribution bien raisonnée des heures de leçons et d'étude, il faut arriver à tenir tous les élèves en haleine, à faire que pas un d'eux ne reste un instant oisif pendant la durée de la classe. En dehors de la crainte, il n'y a pas d'autre moyen pour maintenir la discipline dans l'école, et la crainte, nous le savons par expérience, n'est qu'un moyen insuffisant, un palliatif.

Mais comment organiser un bon emploi du temps, vont dire encore bon nombre d'instituteurs ? Nous l'avons essayé bien des fois, et nous n'y avons jamais réussi d'une manière complète.

Rien n'est, en effet, aussi difficile que d'établir un bon emploi dans les écoles primaires, surtout dans celles qui sont dirigées par un seul maître, c'est-à-dire, dans le plus grand nombre. Aussi, ne doit-on pas être surpris s'il y en a si peu où l'on ait réussi. Mais comme nous comprenons l'importance de la question pour les élèves et pour les maîtres, la première chose que nous ferons sera d'examiner les moyens d'arriver à un bon emploi du temps et à une organisation régulière de l'enseignement dans les écoles.

Nous espérons ainsi venir en aide aux instituteurs, et témoigner de l'intérêt que nous portons à leurs fonctions en diminuant, autant qu'il dépendra de nous, les difficultés de leur tâche. Si nous réussissons à généraliser dans les écoles un emploi du temps approuvé par l'expérience, nous croirons avoir beaucoup fait pour la discipline.

Que si, dans cette question de la discipline, nous avons surtout envisagé celle de la classe, le travail, l'ordre et le silence, c'est parce que c'est la plus importante dans les écoles primaires, où les enfants ne sont guère que pendant le temps des classes. Le reste est plus une affaire d'éducation que de discipline.

D'ailleurs, quand on a obtenu la discipline dans la classe, on a fait un grand pas. Si on est parvenu à faire que les élèves soient laborieux, appliqués, silencieux, rangés, obéissants et dociles, c'est qu'on leur a donné du goût pour le travail, et qu'on leur a rendu l'école agréable ; c'est qu'on leur a inspiré cette affection qui dispose à écouter les avis et les conseils ; c'est qu'on les a animés de ce bon esprit, qui est à la fois la preuve de l'influence qu'on a exercée sur eux, et le gage de ce qu'on pourra obtenir plus tard. Il y a certainement beaucoup à espérer d'élèves ainsi préparés ; nous les avons acheminés dans la bonne voie, il n'y a plus qu'à les y maintenir.

Nous avons donc raison de dire en commençant que la question de la discipline dans les écoles était en grande partie une question d'enseignement et de méthodes.

La conclusion de tout ce qui précède, c'est aussi que le fondement de la discipline est presque tout entier en dehors des moyens où l'on va le chercher habituellement : il est principalement dans des choses qu'on est accoutumé à considérer comme y étant étrangères.

On veut inspirer la crainte, et il faut aimer et se faire aimer.

On fait de l'école une séjour d'ennui, un lieu de répulsion, et il faut en faire un séjour plein d'attrait pour les élèves ; il faut les y attirer et les retenir en les intéressant et les captivant.

On veut qu'ils soient tranquilles, paisibles, silencieux, qu'ils ne troublent pas la classe, et une grande partie d'entre eux restent pendant la moitié du jour inoccupés, oisifs, en proie à un ennui mortel, et cependant privés du mouvement nécessaire à leur âge.

Pour réussir, il faut presque en tout prendre le contre-pied de ce qui se fait habituellement.

Si donc nous voulions résumer les meilleurs moyens de fonder la discipline dans une école, nous le ferions dans ces trois mots : *aimer les enfants, les intéresser et les occuper.*—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

AVIS OFFICIELS.



3 Mars 1857.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Jacques Goussaye et William M. Harty et Mlle Marie Marguerite Blanchard, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-moèles ou écoles primaires supérieures.

MM. Joseph Robillard, Amédée Gagnon, André Riberdi, Michel Caron, Elie Martel, Etienne Arnault, David Halde ; Mesdames Louis S. Beaudouin, née Clémence Robillard et François X. Audet, née Céline Sabourin ; et Mlles E. Sophie Bélanger, Vitaline Surprenant, Marie Philomène Hattigny, Marguerite Vigeau Taupier, Albina Edwidge Boulay, Céleste Dubuc, Eugénie Raby, Vénéance Monty, Anna Gagnon, Marie Lia Latour, Marie Eloise Lefebvre et Amélie Paré, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Mlle Boulay a subi l'examen avec un succès distingué.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

MM. Charles Adolphe Maillard, Alexis Clet Paradis et Patrick Love ; et Mlles Rose Leclerc, Domitilde Paquet, Marie Rosalie Blais, Marie Malvina Joséphine Mercier, Léocadie Langlois et Marie Odile Vallerand, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

M. Basile Thérout et Mlle Apolline Desaulniers, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles-moèles ou primaires supérieures.

M. Pierre Jean Mathon ; et Mlles Parmélie Hébert, Georgina Bourque, Philomène Poirier, Georgina Hébert, Marie Louise Elisa Rivard, Josephine Elmire Gélina, Alexandrine Elmire Turcotte, Marie Dorothee Lacerte, Marie Louise Marchand, Marie Marthe Carpentier et Olivine Buisson, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

ERECTION DE MUNICIPALITE SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver l'érection en municipalité scolaire séparée de la Grosse Ile, dans le comté de Montmagny.

AUX INSTITUTRICES.

Le bureau des examinateurs catholiques de Montréal tiendra une séance spéciale pour l'examen des institutrices seulement, le 29 mai prochain, à 9 heures A. M., dans la maison des Frères des écoles chrétiennes, rue Vitré.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

DELEGUES POUR L'EXAMEN DES CANDIDATS A L'ETUDE AUX ECOLES NORMALES.

M. Emile de Fenouillet, professeur à l'école normale Laval, est nommé délégué de M. le Principal en son absence.

M. Petrus Hubert, inspecteur des écoles, est nommé délégué de M. le Principal de l'école normale Jacques-Cartier et de M. le Principal de l'école normale Laval pour la ville et le district des Trois-Rivières.

MM. les inspecteurs Tanguay, Martin et Meagher sont aussi nommés délégués de M. le Principal de l'école normale Laval pour leurs districts d'inspection respectivement.

AVIS DIVERS.

INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE LAVAL.—L'inauguration de l'école normale Laval aura lieu à Québec, MARDI, le douze Mai prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'école. MM. les inspecteurs d'école, les membres des bureaux des examinateurs et les instituteurs sont particulièrement invités à y assister.

CONFERENCE DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE LAVAL.—Il se tiendra dans la grande salle de l'école normale Laval, à Québec, MERCREDI, le TREIZE Mai prochain, à onze heures du matin, une conférence des instituteurs de la circonscription de cette école. Le soir, à sept heures, il leur sera offert une collation au même lieu.

SECONDE CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—La seconde conférence de cette association aura lieu, dans la salle des cours publics de l'école normale Jacques-Cartier, lundi, le premier jour de juin prochain, à dix heures du matin. Il y sera proposé un projet de réglemens généraux, et des lectures seront faites par MM. les professeurs de l'école normale et par plusieurs instituteurs.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MARS 1857.

La publication de la seconde livraison du *Lower Canada Journal of Education* se trouve retardée par l'artiste à qui nous avons confié l'exécution d'une gravure représentant la séance d'inauguration de l'école normale McGill.

La quatrième livraison du *Journal de l'Instruction Publique* contiendra le commencement d'une série d'articles sur l'architecture scolaire, expressément écrits pour le Bas-Canada, et accompagnés de plans et de devis.

L'abondance des matières à insérer dans cette livraison nous a fait publier un supplément de huit pages.

Inauguration des Ecoles Normales, McGill et Jacques Cartier.

La population de la ville et du district de Montréal a vu avec la plus vive satisfaction l'inauguration de ces deux écoles; et, si l'on en croit la presse du Bas-Canada sans distinction de croyance religieuse ni de parti politique, l'effet produit par les fêtes qui ont célébré cet événement sera des plus heureux sous tous les rapports.

L'école normale Jacques-Cartier a maintenant vingt-quatre élèves-maîtres à l'étude, et trente noms, inscrits sur le rôle des demandes d'admission. Les vingt-quatre élèves sont tous internes. Quatorze d'entr'eux sont boursiers; les autres paient eux-mêmes toute leur pension. Cinq sont des instituteurs qui viennent se perfectionner dans l'art de l'enseignement. Ils ont trouvé des suppléants et ont obtenu de MM. les commissaires d'école la permission de s'absenter. Quelques uns ont fait les plus grands sacrifices pour se mettre en état de répondre à l'appel du gouvernement.

L'école-modèle annexe a maintenant plus de quatre-vingts élèves et, pour pouvoir suffire aux nouvelles demandes, il a été jugé nécessaire de jeter dans la salle de l'école les deux petites chambres de répétition et de se servir de la grande salle des cours publics pour cet objet.

A l'école normale McGill, il y a maintenant sept élèves-maîtres du sexe masculin et 49, du sexe féminin. Dès que le pensionnat de filles de l'école normale Jacques-Cartier pourra être ouvert, il n'est pas douteux, d'après le nombre de jeunes personnes qui nous ont écrit à ce sujet, qu'il s'y trouvera autant d'élèves que l'on pourra en admettre.

Inauguration de l'Ecole Normale Jacques Cartier.

Mardi, trois mars, à onze heure du matin, M. le Surintendant et MM. les officiers du département, M. le principal et MM. les professeurs de l'école normale, reçurent, dans l'ancien hôtel du gouvernement, les membres du clergé, les amis de l'éducation et les dames qui désiraient assister à l'inauguration de l'école normale. On commença par faire la visite de l'établissement dont nous allons donner une courte description. La salle du conseil de l'instruction publique est située près du bureau du Surintendant; elle contient une partie de la bibliothèque. La salle de la bibliothèque est à droite: il se trouve sur ses rayons près de 2000 volumes. Le reste de la façade de l'ancien hôtel du gouvernement est occupé par les autres bureaux et par le dépôt de livres. Le dortoir, les appartements du principal et du maître-d'étude et le lavabo se trouvent dans l'étage au-dessus. Les lits des élèves sont tous en fer, et rien n'a été épargné pour donner à cette partie de la maison une bonne ventilation et un aspect de propreté et de gaieté. On communiqua des dortoirs, par un chemin couvert, sur le toit du vieil édifice, à l'aile neuve où se trouve l'école normale. Deux vastes appartements, la salle de récréation et la salle d'étude, et trois autres chambres plus petites, la chapelle, la

salle de musique et la salle des professeurs forment le troisième étage. Au second, se trouvent les deux classes de l'école normale, le laboratoire, le bureau du principal et le parloir des élèves-maîtres. Les classes sont bien éclairées, et meublées de sièges et de pupitres à supports en fer semblables à ceux de l'école normale de Toronto. Les murs sont couverts de tableaux noirs, des planches de physique de Johnson, et de cartes de géographie. On y remarque aussi des globes, un superbe planétaire de quatre pieds de diamètre, un jeu d'instruments de mécanique et plusieurs autres objets nécessaires à l'étude des sciences. Le laboratoire possède un fourneau chimique recouvert d'une hotte en tôle, et les vitrines sont remplies de toutes les cornues et de tous les vases et les instruments nécessaires à l'étude de la chimie.

Au premier étage, se trouvent la salle de l'école-modèle et la grande salle des lectures publiques ou amphithéâtre. Le rez-de-chaussée est occupé par les cuisines, les réfectoires et les appartements du concierge.

La cérémonie de l'inauguration eut lieu dans l'amphithéâtre. La plateforme, sur laquelle se placèrent le principal, les professeurs et les élèves de l'école normale, les inspecteurs d'école, les officiers du département et le Surintendant, était ornée de bannières et de diverses décorations qui, grâce à l'habileté de M. Coulon, chargé de cette partie de la fête, produisaient le plus bel effet. La bannière principale de la société St. Jean-Baptiste portant, par une heureuse coïncidence, la devise de ce journal: "Rendre le peuple meilleur," occupait le centre; la riche bannière des marchands de Montréal et celle de l'Institut-Canadien, se trouvaient de chaque côté.

Des sièges d'honneur, dans l'auditoire, étaient occupés par NN. SS. les Evêques de Montréal et de Cydonia, Son Excellence, le Commandant des Forces, et un grand nombre de Dames, de citoyens de Montréal et de membres du clergé. Parmi ces derniers, se trouvaient M. Granet, supérieur du séminaire de St. Sulpice, et plusieurs prêtres de cette vénérable maison; le Rév. Père Martin, supérieur, et plusieurs professeurs du collège Ste. Marie; le Rév. Père supérieur des Oblats et plusieurs ecclésiastiques de cet ordre; plusieurs chanoines de la cathédrale; M. le grand vicaire Raymond, du collège de St. Hyacinthe; M. le grand vicaire Mignault, supérieur du collège de Chambly; M. Tassé, supérieur du collège de Ste. Thérèse; M. Crevier, supérieur du collège de Ste. Marie de Monnoir; M. Lahaie, directeur des clercs de St. Viator; M. le directeur du collège de Varennes; M. St.-Germain, curé de St. Laurent; M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles et un grand nombre de MM. les curés des paroisses voisines de Montréal.

Parmi les citoyens, on remarquait Son Honneur le Maire de Montréal, et pas moins de quatre de ses prédécesseurs: M. le Commandeur Viger, l'Honorable M. Bourret, l'Honorable M. Ferrier, et M. Wolfred Nelson. Sur la plateforme se trouvaient aussi M. le principal Dawson, les professeurs de l'école normale McGill, et MM. les inspecteurs d'école Child, Lanctot, Hume, Béland, Painchaud et Dorval.

A la demande du président, Mgr l'Evêque de Montréal dit qu'il allait ouvrir la séance par une prière; mais que, la foule étant si grande, il allait s'agenouiller seul pour tout le monde; ce qu'ayant fait, le pieux prélat récita d'une voix émue le *Veni Sancte* et l'*Ave Maria*.

Un chœur d'amateurs, dirigé par M. Labelle, professeur adjoint de l'école, qui tenait le piano, chanta le motet *Ecce quàm bonum*, qui fut bientôt suivi du chant national "A la Claire Fontaine."

Le Surintendant prononça ensuite le discours d'inauguration dans les termes suivants:

MES SEIGNEURS ET MESSIEURS,

Avant toute autre chose, je crois devoir vous lire une lettre de Son Excellence, le Gouverneur Général:

Toronto, Hôtel du Gouvernement, 6 février 1857.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 5 du courant, m'invitant à être présent, le 3 de mars prochain, à l'inauguration des deux écoles normales de Montréal. Malheureusement, la session du Parlement, qui commence le 26 février, rend ma présence nécessaire à Toronto, comme il m'est impossible de m'absenter même pour peu de jours à cette époque. Je le regrette d'autant plus que j'apprécie vivement l'utilité des institutions qui vont être ouvertes au public, et que je rends pleine justice au zèle que vous avez montré pour leur parfaite organisation.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDMUND HEAD.

Je dois ajouter que le premier ministre, l'Honorable Colonel Taché, l'Honorable M. Cartier, procureur général, et l'Honorable M. Lemieux, commissaire des travaux publics, m'ont chargé de faire connaître à l'assemblée le vif désappointement qu'ils éprouvent, en se voyant retenus loin d'ici par leurs devoirs officiels. D'autres membres de la législature, et mon digne prédécesseur, le docteur Meilleur, m'ont écrit dans le même sens.

Il n'est pas étonnant que ces personnages distingués accordent autant d'attention à ce qui se passe dans ce moment. Pour vous, citoyens de Montréal, surtout, cet événement est de la plus haute importance. Il marquera dans les annales des progrès rapides qu'a faits votre riche et florissante cité.

Pour bien comprendre toute l'importance de ces progrès, pour apprécier parfaitement ce qui se passe aujourd'hui, il suffit de se reporter par l'imagination au jour où le hardi navigateur de Saint-Malo, dont nous avons été si fiers de donner le nom à cette école, venait dans ce lieu même planter l'étendard de la croix, qui devait être tant de fois arrosé du sang de nos martyrs. (Applaudissements.)

Peut-être me permettrez-vous de vous lire un passage de ses mémoires, où la scène qui se passait alors dans cet endroit, si différente de celle qui s'y passe aujourd'hui, est décrite avec la plus naïve et la plus charmante vérité.

« Le lendemain, au plus matin, le capitaine s'accoustra, et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et demeure du dit peuple, et une montagne qui est jacent à la dite ville, où allèrent avec le dit capitaine les gentils hommes et vingt marins, et laissa le parvus pour la garde des barques, et prit trois hommes de la dite ville de *Hochelaga* pour les mener et conduire au dit lieu. Et nous étant en chemin, le trouvasmes aussi battu qu'il soit possible de voir, en la plus belle terre et meilleure plaine : des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France, sous lesquels estoit toute la terre couverte de glands. Et nous, ayant fait environ une demi lieue et demie, trouvasmes sur le chemin l'un des principaux Seigneurs de la dite ville de *Hochelaga*, avecque plusieurs personnes, lequel nous fist signe qu'il se falloit reposer au dit lieu, près un feu qu'ils avaient fait au dit chemin. Et lors commença le dit Seigneur à faire un sermon et preschement, comme ci-devant est dit être leur coutume de faire joye et connoissance, en faisant celui Seigneur chère au dit capitaine et sa compagnie ; lequel capitaine lui donna une couple de haches et une couple de couteaux, avec une croix en remembrance du Crucifix qu'il lui fist baiser, et lui pendit au col : de quoi il rendit grâces au dit capitaine. Ce fait, marchâmes plus outre, et environ demie lieue de là commençâmes à trouver les terres labourées, et belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Brésil, aussi gros ou plus que pois, duquel ils vivent, ainsi que nous faisons du froment. Et au parmi d'icelles campagnes, est située et assise la dite ville de *Hochelaga*, près et joignant une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile ; de dessus laquelle on voit fort loin. Nous nommasmes icelle montagne le *Mont Royal*. La dite ville est toute ronde, et close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rangée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couchés de long, bien joints et cousus à leur mode, et est de la hauteur d'environ deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle et en plusieurs endroits de la dite clôture y a manière de galeries et échelles à y monter, lesquelles sont garnies de roches et cailloux pour la garde et défense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode ; et, par dedans icelles, y a plusieurs aires et chambres ; et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où tous leurs gens vivent en communauté, puis se retirent en leur dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfans. » (Applaudissements prolongés.)

Au lieu de cette étrange bourgade, de cette ancienne ville sauvage, si bien décrite par Jacques Cartier, que voyons-nous maintenant ? Rien de plus, rien de moins que les prodiges opérés par le divin emblème que le navigateur de Saint-Malo avait, pour bien dire, imposé au seigneur d'*Hochelaga*, comme il appelait avec tant de courtoisie, le chef sauvage qu'il rencontra tout près d'ici ; rien de plus, rien de moins, que les merveilleux développemens de la civilisation chrétienne ! (Applaudissements.)

Les huttes des sauvages ont disparu et, sur le sol qu'elles couvraient, ont surgi des édifices imposants créés par cet esprit tout à la fois religieux, progressif et commercial qui distingue notre peuple ; à la place d'*Hochelaga*, aux toits d'écorce, s'élève Montréal, ville majestueuse, aux toits argentés, dont les clochers et les tours attirent de loin la vue de l'étranger.

Ici, un ancien collège continue à distribuer cette instruction religieuse et littéraire à laquelle tant d'hommes éminents parmi vous ont dû leurs succès. Plus loin, une université développe rapidement les ressources intellectuelles d'une autre partie de la population. Plus loin encore, un nouveau collège s'élève florissant et fait briller son dôme au-dessus des autres monumens de la ville ; partout, des

couvons enseignans, des académies, de nombreuses écoles primaires distribuent le pain de l'intelligence à près de dix mille enfans.

Montréal, grand centre de commerce et d'industrie, peut donc aspirer à un rôle encore plus glorieux et plus noble. Si vous avez célébré avec enthousiasme l'ouverture d'un chemin de fer qui reliait votre commerce à toutes les parties de ce continent, avec quelle joie plus grande encore ne devez-vous pas saluer l'inauguration de deux institutions qui vont faire de votre ville le foyer intellectuel de plusieurs vastes districts ! Ici viendront se former des essaims de jeunes instituteurs et de jeunes institutrices, qui, se répandant de tous côtés, ne cesseront eux-mêmes et les élèves qu'ils auront formés de regarder cette institution, et, par conséquent, cette ville, comme le berceau de toute leur science et la source de tout le bien qu'il leur sera donné de faire.

Je n'ignore pas les appréhensions bien légitimes, dans leurs motifs du moins, que des hommes respectables ont entretenues au sujet de cette institution nouvelle parmi nous ; je n'ai pas moi-même adopté depuis plusieurs années l'idée de doter le pays de ces institutions, sans avoir donné la plus grande attention aux objections que l'on faisait valoir, sans avoir moi-même éprouvé les mêmes doutes, pressenti les mêmes difficultés, redouté les mêmes inconvéniens qui ont si fortement préoccupé des hommes dont je respecte les opinions. L'exemple de ce qui s'est passé en France a été pour beaucoup dans leur manière de voir ; mais il me semble qu'il est facile de se convaincre de la disparité des deux situations. Les écoles normales n'ont été établies en France qu'après la révolution, c'est-à-dire, après un demi siècle d'infidélité, après de sanglantes orgies, résultat des funestes doctrines dont deux générations s'étaient abreuvées. Il eût été aussi difficile d'organiser les écoles publiques, à un point de vue religieux, que de régénérer la société elle-même. En un mot, à proprement parler, ce ne furent point les écoles normales qui répandirent l'impiété ou l'indifférentisme en France, ce fut au contraire l'état préexistant de la société qui agit sur les écoles normales, comme il eût agi sur toute autre institution née dans les mêmes conditions.

Il n'est guères, du reste, de sophisme plus commun, plus facile à réfuter, mais, en même temps, plus insidieux, que celui qui consiste à condamner une chose bonne en elle-même, à cause de l'abus que l'on en fait. Il ne faut point cependant réfléchir bien longtemps pour trouver que les instrumens les plus puissans, les forces sociales les plus énergiques, sont également susceptibles d'opérer beaucoup de mal ou beaucoup de bien, suivant la direction qu'on leur donne. Ce qui se dit de l'école normale peut se dire du collège, peut se dire de l'instruction publique elle-même, peut et doit s'appliquer à toutes les écoles ; et il y a même plus de sûreté encore dans cette institution, puisque, bien surveillée, elle donnera une impulsion irrésistible à toutes nos autres écoles, et que l'on pourra s'assurer que tout sera bien aux extrémités comme au centre.

La même règle, du reste, s'applique à la nature physique : les plus utiles et les plus indispensables élémens, sont les plus terribles. Le feu, qui réchauffe et éclaire, brûle, ravage et détruit ; l'eau, qui fertilise, inonde aussi ; et ces admirables forces motrices qui font la gloire de notre époque, qui lancent avec une vitesse presque idéale le voyageur au but de sa course, qui suppriment, pour ainsi dire, le temps et l'espace, de quels épouvantables accidens n'affligent-elles point chaque jour l'humanité ? Et, cependant, qui oserait parler aujourd'hui d'abandonner le fruit de ces précieuses découvertes du génie de l'homme et de retourner en arrière à l'époque où elles nous étaient inconnues ? (Applaudissements.)

Partout, la faiblesse et l'imperfection de notre nature nous environnent de dangers ; mais celui qui reste assis au foyer qui l'a vu naître y meurt un jour sans avoir vécu d'une vie active ; il y meurt souvent plus vite que celui qui à chaque instant dévore l'espace ; de même, l'intelligence immobile et sans culture, si elle n'est pas exposée aux chûtes de l'intelligence qui a pris son vol vers les régions les plus élevées, souvent croupit et se corrompt dans l'inertie. Nulle chose donc, nulle institution qui ne soit susceptible de dangers, et, par là même, susceptible d'objections : et, quoique nous ayons tout fait pour entourer des plus grands soins et des meilleures garanties cette maison naissante, nous devons tous encore, éprouver la plus vive anxiété pour son avenir et admettre que tout dépendra de la direction qui lui sera donnée.

Votre présence ici, Monseigneur, répond mieux, du reste, que mes paroles à toutes les objections. (Vifs applaudissements.) Vous avez pris cette institution naissante sous votre protection et, suivant l'heureuse expression d'un des représentans de la cité de Montréal, dans une autre occasion, je désespérerais de l'avenir de cette école normale, lorsqu'on m'aura montré quelque entreprise dans laquelle Votre Grandeur ait échoué (Applaudissements.) En m'exprimant ainsi, vous le voyez, Monseigneur, je ne suis que l'écho bien imparfait des sentimens de cette assemblée dont les applaudissements dévancent, pour

bien dire, les hommages qui vous sont si légitimement dus. (Applaudissemens.) Certes, il convenait surtout à un évêque qui a couvert son vaste diocèse de maisons de charité et de maisons d'éducation de tout genre, d'aider le gouvernement dans l'établissement d'une école qui complète aujourd'hui notre système d'instruction publique. Vous aurez, dans un instant, Monseigneur, l'occasion d'adresser la parole à cette assemblée et aux jeunes élèves que l'état a pris aujourd'hui sous sa protection et auxquels je dois, comme son représentant, adresser quelques remarques.

Vous êtes, Messieurs, les premiers élèves de l'école normale Jacques-Cartier! Ce titre seul, si vous savez bien en apprécier l'importance, doit suffire pour vous encourager. Le pays tout entier a les yeux sur vous: vous n'êtes point comme les élèves ordinaires d'un collège ou d'une autre maison d'éducation; ce n'est pas seulement de votre propre sort, mais encore du sort de plusieurs générations d'enfants confiés plus tard à vos soins, que vous allez décider par votre application et par votre bonne conduite. Votre responsabilité est grande, mais les ressources mises à votre disposition sont à la hauteur de la tâche qu'on vous impose. Vous trouverez, dans M. le principal, un prêtre zélé, un ami éclairé, qui vous aidera à triompher de tous les obstacles et qui a lui-même tous les talents et toute l'énergie nécessaires dans une œuvre aussi difficile. Les autres professeurs se montreront, j'en suis certain, dignes de votre confiance: ils feront leur devoir, et Dieu fera le reste. (Applaudissemens.)

Il ne me reste plus qu'à remercier cet auditoire distingué de l'intérêt qu'il porte à l'inauguration de cette école. Son Excellence, le Commandant des forces, mérite des remerciemens tout particuliers pour avoir mis de côté des occupations d'un genre si différent; mais qu'il me permette de l'assurer que les lauriers cueillis sur les champs de la Crimée, ne perdront rien de leur lustre par sa présence au milieu de nous. (Applaudissemens.) Il ajoute, au contraire, à sa belle réputation, en prouvant que les guerriers peuvent, eux aussi, sourire aux efforts pacifiques des soldats de l'intelligence.

Je dois, en terminant, exprimer l'espoir que tous ceux qui m'entendent continueront à protéger cette institution et à lui donner cet appui moral de l'opinion publique, sans lequel tous les trésors d'un gouvernement s'épuiseraient en vain. L'école normale Jacques-Cartier a des droits incontestables à la bienveillance des canadiens, dans le but que l'on s'y propose; les moyens que l'on a pris pour l'atteindre confirment ces droits; espérons que nos efforts acheveront de les établir et que notre patrie recueillera longtemps les fruits de ce qui a été commencé aujourd'hui, sous les auspices de la religion et sous le nom glorieux du héros à qui ces vastes contrées sont redevables du christianisme et de la civilisation.

Sa Grandeur, l'Évêque catholique de Montréal, prit ensuite la parole, au milieu des applaudissemens de l'auditoire.

Je ne m'attendais pas à parler devant une réunion aussi imposante. Je suis, pourtant, heureux de le faire, parce que je trouve l'occasion de témoigner de ma sympathie pour une institution patriotique qui offre les plus sûres garanties à la religion, en se plaçant dès son origine sous sa garde. D'ailleurs, pour parler le langage du cœur, est-il besoin de discours éloquentes?

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de signaler les avantages qu'offrira cette école; je suis convaincu que son importance est parfaitement appréciée de tous ceux qui m'écotent. Il n'est pas non plus besoin que je rappelle le zèle déployé par le gouvernement en tout ce qui concerne le bien-être du pays: ses actes sont publics, et la création de cette école est un événement qui fera époque dans les fastes de cette ville. On sait que ses réglemens, officiellement sanctionnés par l'exécutif, sont l'œuvre du Surintendant qui, depuis qu'il remplit ses hautes fonctions, a sacrifié son repos et ses veilles à la noble cause de l'éducation.

Qu'il me soit maintenant permis d'adresser quelques mots aux élèves, ces tendres objets de la sollicitude du gouvernement et du clergé. Vous êtes réellement les fondateurs de l'école normale et de vous dépend son succès. Où êtes-vous maintenant? Où serez-vous plus tard? A la première question, je réponds que vous êtes dans une grande cité dont tous les habitants vous regardent; vous êtes dans une école maîtresse de toutes les autres écoles; vous êtes écoliers pour apprendre à devenir maîtres. Cette école est la source d'où coulera la véritable sagesse qui fait les bons et les loyaux citoyens. J'espère que vous répondrez aux vœux du gouvernement, qui fait pour vous, maintenant, de si nobles sacrifices. C'est donc une obligation pour vous de lui être fidèles, puisqu'il vous protège, et de ne jamais donner ici le spectacle dont la France fut témoin, quand les anciens élèves des écoles normales devinrent un jour les ennemis du gouvernement qui leur avait prodigué ses soins.

Que chaque instituteur devienne, dans la paroisse qu'il habitera, un modèle de piété sincère. Vous allez entrer en lutte avec les élèves d'une institution semblable à la vôtre, qui va être inaugurée aujourd'hui; si vous en sortez vainqueurs, bannissez tout esprit d'orgueil, et tout sentiment de jalousie, si vous êtes vaincus.

Je réponds à la seconde question: vous serez sur le grand théâtre du monde, où vous attirerez bientôt tous les regards de votre pays, qui aura tout à attendre de l'éducation libérale et religieuse que vous aurez reçue. La position sociale, qui va vous être faite, vous permettra d'ennoblir les fonctions d'instituteur et d'en apprécier l'importance. Puisque l'éducation de la jeunesse de nos campagnes doit vous être confiée, apprenez à mériter la confiance des parents qui n'ont rien de plus cher que leurs enfans.

Vous aurez à partager, avec d'autres, la noble tâche de répandre cette éducation pratique qui fait le bon chrétien et le bon citoyen, et c'est par vos efforts que se développeront les talents naturels que l'on se plaît à reconnaître dans notre population.

C'est par vous que fleurira notre agriculture, que nos nombreux pouvoirs d'eau seront utilisés par les enfans du sol; c'est par vous que les maisons de commerce et d'industrie se fonderont, que les grands capitalistes encourageront les manufactures, que notre pays deviendra riche et puissant, et, conséquence nécessaire, c'est par vous que nos chers compatriotes seront détournés d'aller à l'étranger chercher une fortune qui leur échappe malheureusement toujours. (Vifs applaudissemens.)

La présence ici de nombreux citoyens de tout état doit être un encouragement pour vous et témoigne du vif intérêt qu'ils vous portent. Je suis heureux de voir que le Commandant des forces de Sa Majesté, malgré ses nombreuses occupations, a daigné venir vous encourager de sa présence. Son Excellence voudra me permettre de vous répéter ce qu'elle me disait tout à l'heure: "Que c'est le bon maître qui fait la bonne école." Vous devez être fiers de recevoir un tel encouragement d'un guerrier dont le mérite, durant la guerre de Crimée, a été universellement reconnu. Vous devez donc en inférer que l'épée et la plume sont également nécessaires à la défense de notre pays. L'épée défend la patrie contre l'invasion; la plume combat les mauvais principes.

Le général, Sir William Eyre, Commandant des forces, se lève au milieu des applaudissemens de l'assemblée.

Je devrais, dit-il, être plutôt considéré comme élève que comme orateur. L'école normale, comme toutes les institutions de ce genre, contribuera au bien-être et au développement des ressources de ce pays. Sans éducation, il n'est pas de succès possible dans la carrière civile ni dans celle des armes. "Donne-moi l'entendement, et j'observerai tes lois," voilà le langage de la sagesse divine.

Le savoir donne, à celui qui le possède, le moyen d'acquérir des richesses et contribue puissamment à charmer les ennuis du vieil âge.

L'inauguration de l'école normale est un événement important pour les élèves et les maîtres de cette institution; mais il l'est davantage pour tout ce pays. Aussi, dois-je vous en féliciter. Je voudrais être encore jeune pour m'enrôler parmi vous.

Ce n'est pas seulement à cause des distinctions qui en sont aujourd'hui l'apanage, que le savoir a du prix, mais bien plutôt à cause de la faculté qu'il a d'élever le cœur et d'ennoblir toutes nos actions.

La stabilité d'un gouvernement et la prospérité d'un pays dépendent des lumières du peuple.

Il peut convenir au czar de Russie de tenir ses peuples dans l'ignorance; mais un tel procédé révolterait ici. (Rires et applaudissemens.)

L'antidote du mensonge, c'est l'éducation, qui nous apprend à pratiquer la belle vertu appelée tolérance.

Quand je vois les nombreuses maisons d'éducation qui surgissent de toutes parts sur ce sol, je me sens convaincu que de glorieuses destinées sont réservées à ce peuple et qu'il sera un jour une grande nation, libre et heureuse. (Applaudissemens prolongés.)

Son Honneur, le Maire de Montréal, ayant été invité à prendre la parole, dit que son ami, l'hon. M. Chauveau, l'avait trompé, vu qu'il ne s'attendait nullement à prononcer un discours. Je ne puis m'empêcher toutefois, dit-il, d'exprimer tout le bonheur que j'éprouve en cette circonstance et de féliciter du fond du cœur les élèves et les maîtres sur les glorieuses destinées qui les attendent. (Applaudissemens.) On a dit, continue Son Honneur, le Maire, qu'il y avait manque d'éducation dans le Bas-Canada; mais, grâce à

Dieu, on ne pourra jamais dire qu'il y a manque d'intelligence. (Applaudissements.) Bientôt, lorsque les institutions que nous inaugurons aujourd'hui auront fonctionné, les gens qui ne sauront ni lire ni écrire, feront seuls exception chez nous. (Les applaudissements redoublent.)

M. Verreau, principal de l'école normale Jacques Cartier, s'exprime dans les termes suivants :

Leibnitz a dit : " J'ai toujours cru qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." Cette parole profonde, confirmée, d'ailleurs, par l'expérience des siècles, résume nos convictions et nos vœux dans l'œuvre importante, mais difficile, que nous inaugurons aujourd'hui sous vos auspices. Certes ! nous ne prétendons pas réformer le genre humain ; ce n'est pas à dire que tout soit à refaire dans l'éducation du Bas-Canada : car, jamais, peut-être, elle ne fut plus florissante qu'à cette époque. Ce que nous désirons, humbles ouvriers, c'est de préparer et d'arroser le sol, c'est de travailler aux racines de l'arbre, afin qu'il produise des fruits plus abondants. Cette comparaison, messieurs, est peut-être trop poétique ; elle est juste, cependant : vous le savez, un arbre ne se couvre de feuillages et de fruits qu'autant que les racines en sont saines et nombreuses ; si elles sont faibles, attaquées par des insectes nuisibles, l'arbre se dessèche et ne devient qu'un bois inutile, souvent dangereux pour ceux qui sont dans son voisinage. De même, on peut dire que dans l'éducation, surtout dans l'éducation d'un peuple, tout dépend des commencements, de cette première éducation qui se donne sur les bancs de l'école, autour de l'école, sous les yeux de l'instituteur : car, les notions et les impressions qu'on reçoit alors ne s'effacent jamais. Et on peut dire que l'homme, qui est appelé à jeter dans l'âme de vos enfants ces impressions et ces notions premières, exerce une influence, trop méprisée peut-être, mais très réelle sur l'avenir d'une nation.

Je le sais, on a cherché à faire, dans l'éducation, deux parts très distinctes, dont on a laissé l'une à la mère, auprès du foyer domestique : c'est la partie purement morale et religieuse ; l'autre, la partie uniquement scientifique, est confiée à l'instituteur ; mais il suffit de remarquer qu'on ne peut instruire l'intelligence, sans la titer (*educere*) de ses ténèbres, sans l'élever ; on ne peut agir sur l'esprit, sans agir en même temps sur le cœur ; en un mot, si l'éducation peut être quelquefois sans instruction, l'instruction influe toujours sur l'éducation.

Voilà pourquoi, messieurs, permettez-moi de vous le faire remarquer, les titres pompeux d'instituteurs, de professeurs, ne me semblent pas valoir le nom plus modeste, mais plus significatif, de *maître-d'école*. Oui, vous êtes maîtres, véritablement maîtres, puisque vous tenez, pour ainsi dire, entre vos mains, le cœur et l'intelligence de ces enfants, qui seront bientôt des hommes et qui seront tels que vous les aurez faits. Pour moi, je ne connais pas de plus grande autorité que celle-là. A nos yeux donc, l'enseignement n'est pas un métier, ce n'est pas même une profession ; c'est quelque chose de plus noble, c'est une vocation supérieure, c'est une mission sainte, *propeptorem sanctissimum*, disait un ancien. Eh bien ! messieurs, c'est pour développer cette vocation, c'est pour donner les moyens de remplir dignement cette importante mission, que nous commençons aujourd'hui l'œuvre que vous voyez et qui semble attendue avec tant d'impatience.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés d'une pareille entreprise ; nous savons qu'elle peut exciter de justes craintes : car l'instituteur portera ailleurs l'éducation qu'il aura reçue à l'école normale, et, selon que cette éducation sera bonne ou mauvaise, au double point de vue des principes et de la méthode, elle est destinée à faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Voilà pourquoi il importe de vous faire connaître franchement quelle éducation nous désirons et nous devons donner dans cet établissement.

Pour cela, nous n'avons qu'à ouvrir le programme du gouvernement, programme qui fait honneur à l'esprit sagé et éclairé qui l'a dicté.

D'abord, cette éducation devra être *religieuse* : nous ne comprenons pas l'éducation séparée de la religion. C'est une théorie que quelques gouvernements ont essayée, mais qu'ils sont obligés d'abandonner aujourd'hui. " Tout système d'éducation, dans un pays chrétien, doit mettre la religion chrétienne au premier rang des études ; sans la science religieuse, les autres sciences ne peuvent donner ni le bonheur à l'individu, ni à l'état la prospérité ; " ce sont les paroles qui sont à la tête du programme de *King's College* à Londres, ce sont les principes qu'on s'efforce de suivre dans les écoles normales de la France et de l'Allemagne.

Mais pour nous, la Religion est le principe de la tolérance ; nos portes seront donc ouvertes à tous ceux qui se présenteront à nous ; nous n'excluerons personne. L'éducation doit être en même temps *pratique* pour répondre aux besoins de notre population, à la fois agricole, commerciale et industrielle. Mgr. de Montréal vient de

nous faire remarquer éloquentement qu'il y a au milieu de nous des sources nombreuses de richesses dont nous pourrions profiter avec un peu plus d'instruction ; il faut donc nous mettre en état de le faire le plus facilement et le plus promptement possible. Si, enfin, nous réussissons à faire prévaloir ces principes larges et généreux qui font disparaître les préjugés de langue et d'origine devant les intérêts du pays, nous aurons donné une éducation vraiment *nationale*. Sans doute, au nombre des matières qui figurent sur notre programme, il en est que plusieurs instituteurs ne pourront songer à enseigner ; mais, outre qu'il y a des connaissances qui se lient intimement et qui se complètent les unes les autres, on peut toujours puiser dans leur étude de nouveaux moyens pour l'œuvre si difficile de l'instruction.

D'un autre côté, nous croyons qu'il faut environner les instituteurs de tout le respect qu'ils méritent, afin de leur donner le sentiment de leur position, en évitant toutefois de faire naître chez eux des goûts et des besoins qui seraient plus tard aussi funestes à eux-mêmes qu'aux populations au milieu desquelles il leur faudra vivre. Ils habiteront un château, il est vrai ; mais nous voulons qu'en parcourant ces appartements où ont passé naguère des illustrations de notre pays, de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis, ils se rappellent qu'on ne fait son chemin dans la vie que par le travail et la vertu, et qu'il faut pour cela s'efforcer de développer toutes les facultés qu'on a reçues du ciel : " car, dit Montaigne, ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme." Aussi, espérons nous être bientôt en état de donner, en même temps que l'éducation de l'intelligence, celle du corps, non moins importante.

Enfin, pour terminer, messieurs, si, aujourd'hui, sur les bords du St. Laurent, nous ne pouvons répéter ce précepte qu'un père donnait jadis à son fils sur les bords du Tibre :

*Disce puer, virtutem ex me, verumque laborem ;
Fortunam ex aliis.*

Si nous sommes obligés de dire à nos élèves, et, par eux, à la jeunesse de Montréal : " Avec la vertu, avec la vérité, acquérez la fortune, étudiez les moyens de vous l'assujétir," nous pouvons du moins ajouter : " C'est à cela que vous conduira l'éducation, tandis que rien ne peut suppléer à l'éducation, pas même la richesse," comme vient de l'observer si judicieusement S. E. le général Eyre.

Cette allocution, chaleureusement applaudie, fut suivie de celles de MM. les professeurs Toussaint, de l'école normale Laval, et Boudrias, de l'école normale Jacques-Cartier. En voici la substance :

Appelé, dit M. Toussaint, à remplir momentanément la charge de professeur à l'école normale Jacques-Cartier, j'ai d'autant plus volontiers accédé à ce désir de l'honorable Surintendant de l'instruction publique, que ma présence à Montréal devait me fournir l'occasion d'assister à cette belle fête et même d'y prendre part.

Les orateurs, qui m'ont précédé, ont parlé de l'importance de cette institution et de ses heureux résultats. L'un d'entre eux a retracé, en termes énergiques, les luttes que les amis de l'éducation ont eu à engager avec l'ignorance et les préjugés populaires. Un autre nous a dit que la carrière de l'enseignement, d'ingrate et peu honorée qu'elle était naguère, si elle n'était pas encore enviable, deviendrait bientôt digne des recherches de l'homme instruit. Je désire de tout mon cœur qu'il en soit ainsi, et, au nom du corps respectable des instituteurs, dont je suis orgueilleux d'être membre, je remercie ces orateurs distingués de leurs bonnes paroles et de leurs encouragements.

Oui, la position de l'instituteur, en ce pays, s'améliore. Le besoin que l'on a de lui croît chaque jour en proportion des progrès que nous faisons en toutes choses, et du développement de notre commerce et de notre industrie. Plus il saura se rendre utile, et plus le prix que l'on attachera aux services du maître d'école sera élevé. Mais l'aptitude, mais les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien s'acquitter de ses devoirs, où lui sera-t-il donné de les acquérir ? L'école normale, que nous inaugurons aujourd'hui, lui est ouverte. Qu'il y vienne, s'il désire se dévouer avec efficacité à l'éducation de la jeunesse. (Applaudissements.)

Je n'ai pas l'habitude, dit M. Boudrias, de parler devant un auditoire aussi distingué ; mais, appelé à remplir l'honorable emploi d'instituteur à l'école-modèle attachée à l'école normale Jacques-Cartier, j'ai cru qu'il était opportun que je rendisse compte de la manière dont je devrai m'en acquitter.

Je ne me fais pas illusion sur la tâche qui m'est dévolue : elle sera difficile ; mais j'ai lieu d'espérer que l'expérience que j'ai acquise dans l'enseignement et le courage avec lequel j'exécute mes devoirs, applaniront bien des difficultés.

Je donnerai aux élèves qui me seront confiés une éducation commerciale et pratique ; la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la tenue des livres recevront aussi tous mes soins. Cette dernière science,

presqu'indispensable aujourd'hui, attirera particulièrement mon attention. Où est celui qui, quelle que soit sa position, n'en sente pas l'utilité ? Les opérations de l'homme d'affaires n'ont-elles pas le calcul pour base première ?

L'algèbre, cette compagne de l'arithmétique, ne sera pas non plus négligée.

L'histoire, la géographie, le dessin linéaire et la géométrie seront des branches importantes de notre enseignement.

L'art de parler correctement notre belle langue trouvera toujours en moi un fervent interprète.

Enfin, et comme complément de l'œuvre à l'exécution de laquelle je vais me dévouer, viendra la méthode, c'est-à-dire la juste application des principes aux règles ; et, partant, la faculté d'enseigner aux autres ce que l'élève-maître aura lui-même appris de nous.

M. le professeur Delaney prononça en anglais un discours dont nous donnons la traduction :

L'importance de l'institution que nous inaugurons aujourd'hui est universellement reconnue. Le développement des ressources de ce pays, ses relations nombreuses et directes avec la métropole et l'accroissement de son commerce, nous en imposaient la nécessité.

Nous ne manquons pas ici de maisons d'éducation supérieure ; mais leur enseignement ne répond pas à tous les besoins de notre population. Dans ce pays, de même qu'ailleurs, c'est à l'école primaire que le peuple va s'instruire ; elle doit donc être sagement conduite. Il est généralement admis que le succès ou la chute d'une entreprise dépend du principe qui lui a donné naissance. La même chose peut se dire de l'éducation : si le système qui lui sert de base est bon, son succès est assuré ; s'il est mauvais, ses résultats le seront infailliblement.

Les ennemis de l'éducation populaire allèguent qu'il y a parmi nous des hommes qui, par les services qu'ils ont rendus à la société, sont devenus influents et dignes de notre estime, et qui, pourtant, n'avaient que peu ou point d'éducation. Je ne combattrai pas leur assertion : car les colonies nouvelles offrent toujours un vaste champ à l'exploitation. Qu'ils demandent néanmoins à ces hommes, si ce n'est pas pour eux une perte réelle et irréparable que celle que leur fait subir leur défaut d'éducation, et s'ils n'ont pas le plus grand soin de la faire donner à leurs enfants.

On sait que l'instruction diffère essentiellement de l'éducation et qu'une personne instruite est souvent loin d'être bien élevée. L'éducation vivifie l'instruction.

Le véritable secret de l'enseignement ne consiste pas dans la vaste étendue des connaissances, mais bien dans l'étude approfondie des matières que l'on se charge d'enseigner, dans l'adoption du meilleur système et d'une méthode variée suivant l'aptitude de l'élève.

Prétendre au succès, sans étude préalable de l'art de l'enseignement, c'est faire injure à notre profession. Qui voudrait, je le demande, s'appuyer des conseils d'un homme de loi sans réputation et sans expérience ? Nous n'hésitons pas, néanmoins, dans bien des cas, à confier nos enfants à des personnes parfaitement incapables à les instruire et qui doivent cependant leur tenir lieu de modèles et de guides.

L'école normale était un besoin pour nous : il est donc inutile que je parle de son importance. Je me contenterai de rapporter, à ce sujet, l'opinion de deux hommes éminents. La première est celle d'un ministre de l'instruction publique en France : " Je ne puis, dit-il, m'empêcher de répéter que c'est le maître qui fait l'école. L'instruction primaire doit être calquée sur celle que l'on reçoit dans les écoles normales. La prospérité de ces institutions est la mesure des progrès de l'instruction primaire-élémentaire. Les écoles normales sont, dans chaque département, de véritables foyers de lumière qui répandent leurs rayons de tous côtés. L'école normale a rendu de grands services à ce pays : elle nous a donné nos meilleurs instituteurs et inculqué au peuple l'amour de l'éducation. Les maîtres, sortis de l'école normale, sont infiniment supérieurs aux autres." La seconde est d'une personne qui, après s'être livrée à l'enseignement, devint plus tard docteur en théologie : " J'ai fait l'école, dit-il, de manière à contenter ceux qui m'en avaient confié le soin. Et, pourtant, à peine sorti du collège, je m'aperçus que je n'avais que des connaissances superficielles en fait d'enseignement ; j'avais fait à Cambridge un cours complet de mathématiques ; mais j'ignorais la manière d'en inculquer les éléments à mes élèves ; je me trouvais dans la même impossibilité, relativement à la construction d'une simple phrase anglaise, quoique j'eusse lu les classiques. Simplifier les choses, afin de les mettre à la portée de l'intelligence de l'enfant, est un art précieux pour le maître qui le possède, et cet art me faisait défaut. Je ne sache pas, ajoute-t-il

encore, qu'aucune profession soit hérissée d'autant de difficultés que celle de l'instituteur ; je n'en parle qu'après expérience. Avant de l'exercer, l'instituteur doit s'y préparer spécialement, et cette préparation ne sera efficace que s'il la fait dans une école normale."

Les écoles normales ont donc toujours répondu à l'attente de leurs fondateurs, en réalisant leurs espérances ; je n'en sais pas de preuve plus tangible que les résultats de celle d'Irlande. Je ne crois pas exagérer ses succès en disant que les instituteurs qui en sont sortis, et les écoles qu'ils ont dirigées, peuvent être comparés avec ce que les deux continents ont de mieux en fait d'instituteurs et d'écoles.

Les nôtres ont pourtant une mission plus ardue à accomplir : ils ont à enseigner deux langues à la fois. Je ne dirai rien de leur importance ni de leur nécessité : de toutes les langues vivantes, elles sont les plus répandues, et l'homme d'affaires et le touriste, peuvent nous dire ce qu'elles valent. Pour se convaincre encore de leur nécessité, que l'on jette un coup d'œil sur les journaux quotidiens de cette ville : les offres d'emploi aux personnes parlant couramment l'une et l'autre, s'y répètent sans cesse.

La population anglaise de ce pays ne s'instruira pas seulement dans son propre idiome, elle aura aussi l'avantage d'apprendre le français dont la connaissance lui est indispensable aujourd'hui. La population française, de son côté, ne retirera pas moins de profit d'une bonne instruction dans la langue anglaise, qui ne sera pas une des branches les moins importantes de notre enseignement. Et l'on aura droit de s'en réjouir : car les relations croissantes entre ce pays et l'Angleterre font une loi de parler sa langue. S'il en était autrement, nos entreprises et notre progrès en tout auraient à en souffrir.

M. le Surintendant invita ensuite M. Regnaud, qui a dirigé la première école normale établie en Canada, à prendre la parole, ce que ce M. fit dans les termes suivants :

M. le Surintendant de l'instruction publique, de concert avec le directeur de l'école normale, m'ayant fait l'honneur de m'inviter à la séance d'ouverture de cette école, je me suis fait un devoir d'y assister. Je vous dirai que cette invitation m'a été très agréable. Pouvait-il en être autrement ? J'ai consacré les vingt plus belles années de ma vie à l'enseignement, et c'est toujours avec plaisir que je me rappelle mon passé, persuadé que ces années ont été pleines.

Appelé, par le ministre de l'instruction publique, en France, à créer, à former et à diriger l'une des premières écoles normales primaires qui ait existé dans la belle patrie de nos aïeux, je dus, il y a vingt années, à la puissante impulsion que je donnai à cet établissement, l'honneur d'être désigné par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, pour venir établir, en Canada, une première école normale primaire.

Mon accueil dans le Canada fut cordial, et je m'aperçus de suite qu'il y avait du bien à faire dans ce pays ; seulement, ma première impression a été que j'étais arrivé un peu trop tôt.

Les dissensions intestines et politiques de 1837 étant survenues, quelques semaines après l'ouverture de l'école normale, cet établissement, par la force des circonstances, fut tout-à-coup converti en corps-de-garde. Les élèves se dispersèrent et, dès lors, l'école normale ne fut plus possible. Mon collègue, M. Findelater, jeune écossais, plein d'intelligence et homme d'esprit, aussi prudent qu'instruit, regretta alors, comme moi, d'être venu en Canada. Je dois, cependant, rendre justice aux membres de la commission de l'école normale ; ces messieurs firent tout ce qu'il était raisonnable de faire pour la rétablir ; mais ce fut en vain : le prestige était disparu ; d'ailleurs, il n'y avait pas alors de loi sur l'enseignement, de sorte que le salaire des instituteurs était très précaire ; on ne les payait que par des souscriptions volontaires, ou par une rétribution mensuelle : c'était donc la pire de toutes les professions.

Aujourd'hui, les choses sont bien changées. La province jouit du bienfait d'une loi sur l'enseignement public et son fonctionnement correspond à l'attente des législateurs qui l'ont votée. L'avenir des instituteurs, sans être des plus brillants, est donc assuré. Des municipalités scolaires se sont formées, comme par enchantement, sur tous les points de la province du Bas-Canada. De sorte qu'en ce moment le bienfait de l'enseignement se fait presque sentir partout.

Les écoles normales ne pouvaient donc s'ouvrir sous de plus heureux auspices.

Ayant rempli, moi-même, les fonctions de directeur d'école normale, il n'est que juste que je vienne aujourd'hui faire connaître au public, qu'elles sont les attributions d'une école normale.

Avant la fin du dix-huitième siècle, le mot *normal* ne s'employait qu'en géométrie ; il indiquait une ligne perpendiculaire abaissée,

ou élevée sur une autre ligne, et encore aujourd'hui, en géométrie, la normale d'une ligne n'est autre chose que la perpendiculaire à cette ligne.

Pour bien comprendre le sens que l'enseignement y attache aujourd'hui, il faut remonter à son origine. Le mot latin *norma* exprime la manière de procéder conformément à la raison, à la nature des choses ou l'usage universel.

Pour qu'une école soit normale primaire, il faut qu'elle embrasse la totalité de l'enseignement primaire.

Une école normale étant destinée à former des instituteurs, elle ne doit donc pas se borner à l'exposition des méthodes d'enseignement, à des exemples de l'application de ces méthodes. Il lui est aussi prescrit de passer en revue toute la matière enseignable dans les écoles primaires, d'en éliminer toutes les erreurs qui l'altèrent; de coordonner toutes les vérités dont elle se compose, de mettre l'enseignement sur la voie du perfectionnement le plus complet et le plus promptement obtenu.

Le but de l'école normale est donc : 1o. De former des instituteurs primaires; 2o. D'éprouver ou vérifier toutes les méthodes d'enseignement, applicables à l'instruction primaire. Son enseignement comprend donc, indépendamment de l'instruction morale et religieuse qui doit être placée au premier rang : la lecture, l'écriture, la grammaire française et la grammaire anglaise, la géographie, l'arithmétique raisonnée, les éléments de géométrie, d'algèbre et de trigonométrie, l'arpentage et le mesurage des solides; le dessin linéaire, le levé des plans et leur lavis; l'usage de la plupart des instruments de mathématiques, surtout du théodolite et de la boussole; des notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle; les éléments de l'histoire générale et spécialement de l'histoire du Canada; des notions d'astronomie; les éléments de la musique, soit vocale soit instrumentale; des notions d'agriculture, et, surtout, d'horticulture, comprenant la taille des arbres fruitiers et les différentes manières de les greffer; la tenue des livres doit aussi y être enseignée, mais d'une manière pratique, chaque élève tenant une correspondance et une comptabilité se rapportant à un commerce simulé.

Il y a, messieurs, les élèves de l'école normale, dans chaque paroisse quelques personnes qui attirent les regards de tout le monde : c'est d'abord le curé et ensuite les instituteurs; les seconds, comme le premier, exercent un apostolat, et cet apostolat, quoique laïque, n'en est pas moins grand.

Un instituteur non seulement doit être constamment sur ses gardes, mais il doit aussi être l'homme modèle de sa paroisse : veut-il être respecté ? qu'il soit respectable.

Notre Seigneur disait : *Sinite parvulos venire ad me*; un instituteur doit aussi dire, à l'exemple de notre divin maître : laissez les jeunes enfants venir à moi. Il doit les aimer comme un bon père, les reprendre avec douceur, et, surtout, les instruire avec une charité douce, patiente et bienfaisante. J'ai souvent remarqué que l'exemple a une très-grande influence sur les hommes, mais spécialement sur les enfants. Lorsque j'exerçais les fonctions d'inspecteur, je connaissais assez souvent les qualités ou les défauts marquants d'un instituteur, à la seule inspection de ses élèves.

Un instituteur donne assez facilement de la science à ses élèves; mais il n'en est pas de même de la vertu. Pour cette dernière, la meilleure leçon, c'est l'exemple. Au reste, dans le monde, nous avons l'habitude de nous servir de ce principe de droit : *nemo dat quod non habet*. Personne ne donne ce qu'il n'a pas : Pour faire des hommes vertueux, il faut l'être soi-même.

C'est à l'école normale, c'est en venant ici en conférence que messieurs les instituteurs apprendront à se connaître, à s'apprécier et à s'estimer naturellement. Ils viendront, en quelque sorte, s'y retremper et refaire leur éducation, et, pleins d'une nouvelle ardeur, ils iront sur tous les points de la province mettre en pratique les méthodes qui leur auront été expliquées.

Permettez-moi, en finissant, de vous dire que l'école normale est la pierre angulaire, la pierre fondamentale de l'enseignement primaire. C'est de cette école, c'est d'ici, de cette enceinte, que doivent sortir les instituteurs chargés de la noble mission d'instruire la génération naissante de la plus belle partie du Bas-Canada, et, surtout, chargés d'inculquer à cette jeunesse les vertus morales, religieuses et sociales nécessaires au bonheur de la vie, comme au bonheur de la société.

Votre mission est belle, M. le directeur de l'école normale, elle est grande, ainsi que celle de messieurs vos collaborateurs.

Mais, c'est surtout à vous, monsieur le Surintendant de l'instruction publique, qu'est dévolue la noble tâche de régénérer ma belle patrie d'adoption; doué, tout à la fois, d'une jeunesse et d'un courage à toute épreuve, de ces rares qualités qui font l'homme religieux et

l'homme instruit, l'homme d'esprit et l'homme du monde, la population entière du Bas-Canada a pleine confiance en vous, et nous formons tous des vœux pour que votre entreprise arrive à bien.

Après le discours de M. Regnaud, M. le Surintendant remercia de nouveau l'auditoire et particulièrement les dames qui avaient relevé l'éclat de la cérémonie par leur présence; et le chœur ayant chanté : *Partant pour la Syrie et God save the Queen*, l'assemblée se dispersa.

Inauguration de l'Ecole Normale McGill.

A trois heures de l'après midi, une foule considérable composée principalement de l'élite de la société anglaise de Montréal, et comprenant aussi un bon nombre de citoyens et de dames distingués appartenant à la partie française de la population, se pressait dans la vaste salle gothique de l'école normale McGill. Les officiers du département de l'instruction publique, et ceux de l'Université McGill entrèrent en procession dans l'ordre suivant : Le secrétaire de l'université revêtu de son riche costume d'hermine ouvrait la marche; venaient ensuite M. le secrétaire et MM. les officiers du département, MM. les inspecteurs d'école, MM. les membres du bureau protestant d'examineurs, M. le principal Verreau et MM. les professeurs de l'école normale Jacques-Cartier, MM. les professeurs de l'école normale McGill, M. le Surintendant et Sa Seigneurie l'Evêque anglican de Montréal, l'honorable juge Day, président du bureau des gouverneurs de l'université, M. Dawson, principal de l'université et de l'école normale, MM. les gouverneurs, les docteurs et les professeurs de l'université et les élèves en costume. Sa Seigneurie l'Evêque de Montréal et M. le principal Dawson ayant pris place à la tribune avec le Surintendant, M. Leach, vice-principal de l'université et ministre de l'église d'Angleterre ouvrit la séance par une prière. M. le Surintendant, après avoir donné lecture de la lettre de son Excellence, le Gouverneur Général, et fait part à l'assemblée des excuses de plusieurs membres du gouvernement et de la législature, prononça en langue anglaise un discours que nous traduisons :

L'inauguration des deux écoles normales ouvertes aujourd'hui à la jeunesse du Bas-Canada constitue un événement de la plus haute importance pour le pays, et l'intérêt que Son Excellence, le Gouverneur Général, et les personnalités distinguées que je viens de nommer ont manifesté pour ce qui se passe ici n'a rien qui doive nous étonner. Un tel événement devra trouver sa place dans nos annales tout aussi bien que l'ouverture de nos voies ferrées, ou que les batailles livrées par nos ancêtres. Si important qu'il soit cependant, ce n'est là qu'un seul fait entre mille autres qui se succèdent dans la carrière où nous marchons d'un pas sûr et rapide.

« Depuis le jour où le Père Lejeune ouvrit la première école à Québec, en 1632, quel changement ne s'est-il pas opéré ! La seconde année de son existence, cette école comptait à peine vingt élèves. Les uns étaient de jeunes sauvages que les missionnaires avaient ramassés dans la forêt; peut-être de pauvres enfants sans vigueur que leurs parents ne croyaient pas propres aux exploits de la guerre ou de la chasse. Les autres étaient de jeunes et robustes paysans que leurs pères, généreux enfants de la Bretagne ou de la Normandie, envoyaient à la ville, à pied, malgré de grandes distances, pour y faire une récolte d'un nouveau genre et qu'eux-mêmes n'avaient point connue dans leur ancienne patrie. Telle était l'école du Père Lejeune; et, découvrant les perspectives infinies qui s'ouvraient dans ce jour, rêvant, sans doute, l'édifice gigantesque dont il posait alors la première pierre, le bon père, avait bien raison d'écrire, à son supérieur en France, qu'il ne changerait point son humble école pour la plus belle université de l'Europe ! (Applaudissements.)

Or, maintenant, nous avons, d'après nos statistiques, cinq universités, (trois dans le Bas-Canada et deux dans le Haut-Canada); trente-cinq collèges, (vingt-cinq dans le Bas-Canada et dix dans le Haut-Canada); 208 académies, (114 dans le Bas-Canada et 94 dans le Haut-Canada); quatre écoles normales, (trois dans le Bas-Canada et une dans le Haut-Canada); 6,335 écoles primaires, (3,599 dans le Haut-Canada et 2,736 dans le Bas-Canada), formant un total de 6,578 écoles dont 3,710 dans le Haut-Canada et 2,868 dans le Bas-Canada, avec un nombre total de 373,586 élèves dont 240,817 dans le Haut-Canada et 132,769 dans le Bas-Canada.

Je sais bien que le succès ne s'exprime pas toujours par des chiffres, et je n'attacherais pas autant d'importance à ces statistiques, si favorables qu'elles soient, si je n'étais en même temps certain d'un progrès soutenu dans la méthode suivie dans nos écoles, et si nos collèges et nos académies n'avaient pas déjà fait leurs preuves par le grand nombre d'hommes distingués qu'ils ont produits

et dont je vois dans cette salle une si brillante cohorte. Si, dans le nombre des écoles primaires et dans celui des élèves de ces écoles, nous n'avons pas atteint un chiffre aussi considérable que celui dont nos frères du Haut-Canada ont tant de raison d'être fiers, il faut tenir compte des obstacles que notre système d'instruction publique a rencontrés à son début dans l'imperfection de nos lois municipales, et il faut songer que nous gagnons rapidement du terrain, et que bientôt nous aurons peu de chose à envier à l'autre section de la province. Quant à l'esprit religieux et moral de l'enseignement qui se donne parmi nous, on n'en saurait mieux juger que par les statistiques des crimes et des délits dont le chiffre est moins effrayant dans le Bas-Canada que dans toute autre partie de ce continent.

L'école normale Jacques-Cartier, ouverte ce matin avec dix-huit élèves-maîtres sur le rôle, cette école McGill, avec cinq élèves-maîtres et 25 élèves-maîtresses, et l'école Laval, que nous espérons ouvrir dans quelques semaines avec une vingtaine d'élèves-maîtres, compléteront tout notre système d'instruction publique, en plaçant dans son centre, à égale distance des collèges et des écoles primaires, ces réservoirs d'où se distribueront largement, mais avec méthode, aux simples écoles, les connaissances acquises et cultivées dans nos hautes maisons d'éducation.

Le mot normal, comme chacun le sait, vient du mot latin *norma*, qui veut dire *règle*. Il ressemble beaucoup au mot *forma* ou *forme*. La règle est, en effet, aux choses de l'intelligence, ce qu'est la forme aux choses matérielles. Il nous est impossible d'imaginer, dans le monde physique, un objet sans en concevoir la forme ou l'apparence, qui en précède, pour bien dire, l'idée; il est également impossible de rien concevoir dans le monde moral, sans avoir en même temps l'idée d'une règle qui s'y applique.

La religion, la philosophie, la jurisprudence, sont l'ensemble des règles qui doivent nous guider dans les diverses circonstances de la vie. La religion, cela se dit de soi-même, est la règle de toutes les autres règles, qui nous a été donnée par Dieu lui-même: c'est, si j'ose le dire, la grande école normale du genre humain, où des générations entières sont instruites dans l'art de former d'autres générations à l'amour de Dieu et du prochain, et à la pratique de toutes les vertus.

Si quelque chose a besoin de règle, c'est évidemment l'éducation. Rien ne serait plus dangereux que d'en laisser la direction, à l'action spontanée, ou, pour mieux dire, au caprice de chaque instituteur. Quoique la nature ait donné aux parens une connaissance instinctive de l'art d'enseigner, ils ont encore eux-mêmes beaucoup à apprendre de l'expérience, et ceux d'entre eux, qui ne s'appliquent pas sérieusement et assidûment à la grande tâche qui leur est dévolue, échouent de la manière la plus déplorable. Mais les maîtres qui ont à remplacer les parens, sans avoir reçu ces dons que la providence accorde au père et à la mère de famille; qui ne trouvent pas non plus dans les enfans, au même degré, cette affection naturelle, cette confiance sans bornes, ce respect si heureusement composé de crainte et d'amour, dont les parens peuvent tirer un si grand parti; les maîtres ont besoin de se préparer et de s'éprouver, avant que d'oser se charger de fonctions si délicates et si importantes, avant que de se substituer eux-mêmes aux parens de leurs élèves. Une telle préparation ne saurait être complétée par l'étude seule: là comme ailleurs, la théorie a besoin d'appeler l'expérience à son secours, et la pratique de l'enseignement doit marcher de pair avec le développement des règles pédagogiques. C'est, d'ailleurs, ce que l'on fait pour toutes les autres professions. L'étudiant qui aspire au barreau ne se contente pas des leçons de ses professeurs ni de la lecture des auteurs; il assiste aux séances des tribunaux et s'initie à tous les secrets de la procédure. L'étudiant en médecine suit son professeur dans les hôpitaux où les règles de l'art lui sont démontrées par l'expérience. Tout métier, même le plus infime, est précédé de quelque apprentissage.

Une école normale se divise donc en deux parties bien distinctes. L'une est l'école normale proprement dite, où l'art d'enseigner est traité par les professeurs et où toutes les sciences sont enseignées de ce point de vue: l'autre est l'école modèle où l'élève-maître, sous la direction d'instituteurs habiles, et sous l'œil de ses professeurs, va mettre en pratique les leçons qui lui ont été données.

Les écoles normales sont maintenant populaires dans presque tous les pays. Elles furent d'abord établies en Allemagne; la France les adopta et l'Irlande la suivit de près. Elles sont maintenant très nombreuses dans toute l'Amérique du Nord; et, quoiqu'elles aient été depuis longtemps établies en Angleterre, elles ne s'y sont bien développées que depuis quelques années. Le Haut-Canada, la Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince Édouard, nous ont devancés dans cette voie, et si nos nombreux collèges, et plus encore nos nombreux pensionnats de filles, n'avaient pas, en partie, comblé

cette lacune, il serait difficile de comprendre comment, sans écoles normales, nous avons pu arriver au point où nous en sommes en fait d'instruction publique, c'est-à-dire, au point de n'avoir que peu de chose à faire pour égaler les nations les plus avancées et les plus heureuses sous ce rapport.

L'école normale McGill est principalement destinée à subvenir aux besoins des populations protestantes du Bas-Canada. Au point de vue matériel, vous verrez facilement, en parcourant cet édifice, que rien n'a été épargné de ce qui pouvait le rendre digne de la grande œuvre à laquelle il doit servir. Il est situé sur une éminence d'où l'élève pourra contempler les progrès rapides et merveilleux de cette vaste et florissante cité, tandis qu'elle s'étendra à ses pieds dans toutes les directions, élevant de tous côtés les cheminées de ses manufactures, les dômes et les clochers étincelans de ses églises et de ses nombreux monumens.

Quant à la direction morale de l'entreprise, elle sera régie par un code de réglemens généraux, qui embrasse les trois écoles normales et par des réglemens particuliers qui seront faits de temps à autre pour elle seule. Dans la surveillance que la loi m'a confiée, j'ai été heureux de pouvoir m'adjoindre le corps administratif de l'université McGill.

L'estime que les citoyens de Montréal ont témoignée pour cette institution, par leurs souscriptions généreuses en sa faveur, me dispense de tout éloge à son adresse. Je dirai seulement que les intentions de son fondateur ne pouvaient trouver de plus dignes interprètes que les gouverneurs actuels et l'habile principal qu'ils ont placé à la tête de l'enseignement.

Si la mémoire des morts est sacrée, si les noms des hommes de bien, qui ont laissé ce monde, éveillent toujours dans nos cœurs une pieuse sympathie, avec quelle émotion, plus grande encore, ne devons-nous point prononcer le nom d'un homme qui a laissé, après lui, un impérissable monument de son amour pour l'humanité.

Le nom de l'honorable James McGill, que nous avons été si fiers de donner à cette école, vivra éternellement dans la mémoire des Canadiens, avec ceux des Laval, des Plessis, des Painchaud, des Girouard, des Ducharme et de tous les fondateurs de nos collèges, aujourd'hui si nombreux et si florissans. Les professeurs de cette école, qui enseigneront avec le prestige de ce nom, y trouveront un nouveau motif à ajouter à tous ceux qui devront les encourager dans l'accomplissement de leur tâche immense et difficile: ils devront craindre de ternir l'éclat de ce nom vénérable par le plus léger oubli de leurs devoirs. Je n'ai qu'un mot à leur dire: Efforcez-vous, Messieurs, de vous montrer les dignes représentans de l'honorable James McGill. (Applaudissemens.)

Aux élèves que je vois se presser dans cette enceinte, je dirai: "Aujourd'hui commence pour vous une effrayante responsabilité dont le poids ne pourra que s'accroître de jour en jour. Vous ne serez jamais en état de supporter ce fardeau, qu'en autant que vous aurez commencé dès aujourd'hui à acquiescer les forces nécessaires. L'arbre sera jugé par ses fruits; et vous devez être les premiers fruits de celui que nous plantons dans ce moment. Il dépendra de vous de donner un nom et une réputation à cette école. Bien plus, il vous est donné de décider du succès de la grande épreuve que le pays va faire du système des écoles normales. En vérité, vous ne mériteriez ni la position qu'on vous a faite, ni l'intérêt que le gouvernement et le pays vous témoignent si visiblement, s'il en fallait d'avantage pour stimuler votre zèle."

Le concours que nous donnera l'opinion publique pour tout ce qui regarde cette entreprise, nous est clairement présagé par la présence de l'auditoire distingué auquel j'ai l'honneur de m'adresser. Au nom des maîtres et des élèves de cette école et de tout le département de l'instruction publique, je dois féliciter Son Excellence, le Commandant des Forces, et les citoyens de Montréal, sur le zèle qu'ils montrent pour la noble cause de l'éducation.

Aux dames, dont la présence a relevé l'éclat de cette cérémonie, je dirai: "Nulle part ailleurs, certainement pas dans ces assemblées gaies et brillantes, dont vous faites l'ornement, pas même dans les cercles intimes où vous réglez par toutes les fascinations que la nature vous a données et que l'éducation a si bien cultivées, nulle part ailleurs, si ce n'est près du berceau de vos jeunes enfans, ou dans le temple de Dieu, votre présence ne saurait être plus convenable et mieux vue que dans cette réunion. (Applaudissemens.) Il est une grande épreuve, il est une crise déchirante dans la vie de chaque mère de famille; c'est l'instant où un enfant chéri, pour qui des sommes infinies d'amour et de tendresse ont été prodiguées, doit lui être arraché, pour être confié à d'autres mains. Mesdames, ces mains, peut-être, auront été formées et exercées dans cette institution! (Vifs applaudissemens.)

Cette école normale sera comme une source d'eau vive qui se

répandra en d'innombrables ruisseaux où toute la jeunesse, avide de science et de vertu, viendra se désaltérer : nous entendons bien qu'il en soit ainsi ; mais elle peut devenir aussi une fontaine empoisonnée dont les eaux funestes porteront partout le crime et la mort.

Quelle qu'elle soit, vos enfans, ou du moins ceux de bien des femmes, dont le cœur inaternel doit être compris du vôtre, seront forcés de venir s'abreuver à cette source. Je n'ai pas besoin d'ajouter : veillez de près sur tout ce que nous ferons. Alors nous serons en sûreté : qu'il y ait jamais tromper l'œil d'une mère ? (Vifs applaudissemens.)

En terminant, je ne serai que l'interprète des vœux de tout cet auditoire, en invitant le prélat distingué qui se trouve près de moi, à prendre la parole. Je ne puis, Milord, le faire sans me rappeler que, lorsque j'eus, pour la première fois, l'avantage de rencontrer votre Seigneurie, c'était lorsqu'occupant une autre position que celle que je remplis maintenant, j'étais allé à Montréal et à Toronto, m'assurer des moyens les plus propres à doter le Bas-Canada d'écoles normales, et ce n'est point pour moi, une médiocre satisfaction que d'avoir pu, dans une nouvelle position, contribuer à mûrir et à exécuter précisément les mêmes projets que nous avions ébauchés dans cette première entrevue. (Applaudissemens.)

Je ne prolongerai pas l'impatience bien légitime que cette assemblée doit éprouver, désireuse qu'elle est de vous entendre, si ce n'est pour vous dire que personne ne sympathise plus vivement que moi avec les vœux que vous devez former pour que, dans cette nouvelle institution, tout puisse tendre au plus grand bien de la religion et de la morale.

Sa Seigneurie, l'Evêque Fulford, parla comme suit :

J'ai la certitude, monsieur, que votre éloquent discours a été écouté de nous tous avec le plus vif intérêt, et que nous avons entendu de même l'exposé si complet que vous avez fait des progrès de l'éducation en ce pays et de vos démarches pour fonder cette institution ; mais comme ceux qui parleront après moi pourront, mieux que je ne le saurais faire, indiquer la manière dont l'éducation et l'enseignement seront donnés dans cette école, je me bornerai à quelques remarques sur les principes généraux qui doivent lui servir de base.

Je n'essaierai point de prouver qu'il n'est pas de question plus importante ni plus digne de l'attention des hommes d'état et des philanthropes, que celle de l'éducation du peuple ; il n'est pas non plus nécessaire que j'entre dans aucun détail pour convaincre cet auditoire que, nonobstant tout ce qui a été fait, il nous restait encore une tâche importante à mener à fin, et que, sans le concours pressenti et l'influence du gouvernement, nous devions bannir tout espoir de progrès efficace. Un des plus grands besoins à satisfaire était créé par l'absence d'instituteurs compétens et à la hauteur du devoir qui leur est imposé. Dans un pays comme le nôtre où nulle église en particulier ne reçoit l'appui de l'état, ce n'est certainement pas un travail facile que celui qui consiste à mettre en opération un système quelconque qui se recommande de lui-même auprès des diverses sociétés religieuses. Chaque année, le parlement impérial voit se renouveler des tentatives de législation générale sur l'éducation ; et, tandis que ceux qui diffèrent de croyance d'avec l'église établie, empêchent l'adoption d'aucune mesure dont ses principes seraient la base ; de leur côté, non seulement l'église d'Angleterre, mais l'église d'Ecosse surtout et les Wesleyens, repoussent énergiquement tout système qui voudrait faire de l'éducation une chose indépendante de la religion. Ce sentiment est partagé, je le pense, par la majorité des habitans du Bas-Canada. Je suis sûr, monsieur, que vous êtes de ce nombre. Quant à moi, je ne crois pas le moins du monde qu'une instruction purement séculière, que la connaissance approfondie des sciences et des langues, si parfaites qu'elles soient, puissent régénérer la société ou bannir le vice. L'on fera parfois un imposant déploiement de chiffres pour nous montrer le nombre des hommes convaincus de crimes qui ne savent ni lire ni écrire ; mais souvenons-nous qu'outre le défaut d'éducation, la majorité de ces hommes y a été entraînée, selon toute apparence, par les difficultés de leur position sociale, par les souffrances de la pauvreté et par le contact inévitable de mauvais compagnons.

Mais, monsieur, la plus grande dépravation se révèle constamment chez des individus d'une classe bien différente. Ce n'a pas été le défaut d'éducation, comprise dans le sens populaire, qui a été cause des fraudes gigantesques ourdies par les Sadlier, les Redpath ou les Huntingdon, et des assassinats du genre de ceux commis sur les Cook et les Burdell. Le nombre des scélérats, rendus plus habiles par l'éducation, nous le craignons, tend à s'accroître rapidement des deux côtés de l'océan. C'est d'eux, sans doute, que parle David, lorsqu'il dit : " Mon cœur me dévoile la perversité du méchant, qui n'a pas la crainte de Dieu." Quelque merveilleux avantages que l'on nous promette, comme fruits d'une éducation progressive, je me refuse à croire à ses bienfaits, si l'on tente

d'établir son efficacité sans la crainte de Dieu et la connaissance de l'évangile. Il est évident, néanmoins, que dans une institution de ce genre, subventionnée par l'état et accessible à des personnes de croyances religieuses différentes, il doit y avoir déférence et tolérance réciproques. Plusieurs seraient portés, je le sais, à refuser leur coopération, parce qu'ils n'en peuvent avoir l'entière direction, et que tout ne se fera pas selon leur désir ; mais nous ne pouvons demeurer stationnaires : nous devons travailler à l'éducation du peuple et le faire avec dévouement, en utilisant les moyens qui nous sont donnés. Tout en protestant contre l'erreur de ceux qui veulent ignorer que la religion doit être le fondement d'un enseignement solide ; tout en acceptant l'organisation actuelle, non comme la meilleure en elle-même, mais comme la mieux adaptée aux circonstances présentes, (les arrangemens qui ont été faits nous permettant de mettre les élèves en rapport immédiat avec les ministres de leur culte,) nous nous efforçons, en autant qu'il dépendra de nous, de faire jouir le Bas-Canada des avantages de cette école.

Pour nous rendre justice, vous avez, monsieur, de concert avec les personnes qui ont concouru à sa fondation, reconnu le travail d'une nouvelle espèce que nous avons essayé d'accomplir dans nos écoles normale et modèle de la rue Bonaventure, et ce serait manquer de sagesse que de continuer à donner une rivale à une institution mieux organisée. En confiant à notre professeur, M. Hicks, la direction de la nouvelle institution, vous avez prouvé que vous savez apprécier le mérite. Oui, monsieur, nous avons l'espoir de la voir prospérer ; mais cela ne sera que si l'harmonie la plus parfaite règne entre nous. Ceux qui en ont la conduite doivent être doués de beaucoup de prudence et posséder aussi cette belle charité chrétienne, qui ne pense jamais le mal et n'est jamais prête à supposer l'injustice chez les autres. Il importe surtout, puisque nous allons être ainsi unis, qu'aucune tentative de prosélytisme ne soit faite auprès des élèves.

Je profite de cette occasion pour faire connaître ce que je pense des efforts indiscrets que l'on fait constamment pour ébranler la croyance d'autrui. C'est un désir bien louable que celui de convertir à la nôtre les personnes qui nous entourent ; mais il est bien plus facile de saper les doctrines qu'on leur avait inculquées dans leur enfance, de jeter le doute dans leur cœur, que de les convertir réellement à notre propre religion. Un tel labeur requiert, chez celui qui l'entreprend avec espoir de succès, non seulement un grand zèle, mais encore beaucoup d'abnégation, de prudence et d'humilité : car en voulant donner à notre frère une foi pure, nous courons risque de ne lui en laisser aucune.

Je compte sur la franchise mutuelle des hommes attachés à cette institution, et j'espère que l'église d'Angleterre et les diverses sociétés religieuses qui s'intéressent particulièrement à l'école normale McGill, de même que toutes les écoles protestantes, seront toujours traitées avec justice et libéralité.

Nous ne sommes, il est vrai, même en nous associant, qu'une bien faible minorité dans le Bas-Canada ; nous n'en constituons pas moins cependant une partie importante de sa population. Et puis, lorsque l'on résolut de mettre l'éducation de cette partie de la province sous le contrôle d'un Surintendant, nous ne pouvions nous attendre à ce qu'on le choisit dans cette minorité. Sous ce rapport, nous n'avons pas le droit de nous plaindre ; mais, bien qu'il y ait risque et désavantage possibles dans la position que nous nous sommes faite, en nous associant ainsi, les écoles de votre culte, monsieur, sont placées sous le contrôle unique de ses ministres. Bien plus, outre les secours en argent qui lui sont annuellement donnés par la législature, l'église de Rome, en vertu d'un acte du gouvernement, s'est assurée d'importantes dotations, dans le but spécial de les employer à l'éducation du peuple.

Il y a donc lieu d'espérer que, lors de la distribution de la subvention parlementaire annuelle faite par un Surintendant de la religion de la majorité, s'il y a quelque faveur à accorder, la balance devra, comme compensation et pour faire taire tout mécontentement, pencher du côté du petit nombre. Je sais que ce n'est pas une tâche facile à accomplir que celle qui vous est dévolue. Jusqu'à ce jour, si j'en crois ce qu'on m'en dit et mes observations personnelles, vous avez satisfait tous les gens bien pensans. Et, certes, c'est justice à vous rendre, que de reconnaître l'attention, le courage et les talens que vous déployez dans l'accomplissement de l'œuvre à laquelle vous vous dévouez. Maintenant, il faut le dire à la louange de cette partie de la province sur laquelle s'étend votre contrôle, un esprit de concorde règne généralement chez les races diverses qui constituent sa population ; cet état de choses se perpétuera, je l'espère.

Mais, si je laisse aux autres à signaler nos progrès sans nombre en fait de commerce, d'art et d'industrie, je désire pourtant avoir assez longue vie pour être témoin du succès croissant des écoles que nous inaugurons et des heureux résultats de nos efforts pour la cause

de l'éducation ; et, surtout, tandis que ce peuple croît en intelligence et en puissance parmi les nations, voir les bénédictions divines activer cette intelligence. Je fais des vœux pour que les trésors qu'il acquiert sur la terre soient surpassés en valeur par les trésors éternels qui ne s'amassent que dans les cieux et qui n'appartiennent pas aux sages et aux puissans du monde, mais aux disciples de l'humble et doux Jésus.

Ce discours, couvert d'applaudissement, fut suivi de celui de Son Excellence, le général Eyre, qui s'exprima en ces termes :

Appelé pour la seconde fois aujourd'hui à parler sur le même sujet, je ne sais réellement trop comment le faire. J'ai trop tôt embrassé la carrière des armes pour avoir pu m'abreuver des eaux de l'Hippocrène ; mais j'en ai assez goûté pour en apprécier les immenses bienfaits. Je vous félicite des avantages que va vous donner cette école. Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur l'importance de l'instruction ; mais il me semble rationnel qu'avant de la donner aux autres, on doive d'abord l'acquiescer soi-même. Il n'est pas d'occupation plus honorable que celle qui consiste à former le jeune âge ; et il n'est pas plus possible de s'acquiescer de ce devoir à celui qui ne l'a pas appris d'avance, qu'il ne l'est à l'avocat ou au médecin de bien remplir celui que lui impose sa profession, s'il n'a pas fait d'étude préalable.

Cette institution, je l'espère, sera évaluée comme elle le mérite. Voyez les heureux résultats du savoir : vous ne trouvez jamais en défaut celui qui le possède, et son charme se fait sentir jusque dans la veillesse.

Grâces doivent être rendues au gouvernement libéral de cette province, qui sait les besoins du peuple et qui fait des efforts pour le faire croître non seulement en prospérité temporelle, mais encore en prospérité morale et intellectuelle. Je le félicite du résultat qu'il a obtenu, et je n'hésite pas à dire que son action sage et libérale doit lui assurer l'appui de tous. Je vous félicite aussi de l'important changement que l'école normale vient de créer et je fais des vœux pour son plein succès.

M. Dunkin, un des gouverneurs du collège McGill, après quelques remarques sur la fête du jour, fit un bel éloge de feu M. Hew Ramsay dont il rappela avec éloquence le dévouement à l'éducation et le zèle pour la prospérité de cette maison. Il parla longuement et en termes appropriés au sujet de la dignité et de l'honneur attachés à la noble profession de précepteur de la jeunesse, la disant l'égal pour le moins de toutes les autres appelées libérales.

Vint immédiatement après, M. le professeur Robbins. Nous donnons la substance de son discours :

J'aurais préféré, dit-il, me présenter au public de Montréal, dans d'autres circonstances : car la nécessité où je me trouve de parler devant cet auditoire distingué n'est pas une des moindres de celles que j'aie à surmonter. J'espère, néanmoins, que, malgré tout ce que l'on a pu dire d'éloquent en fait d'éducation en général, l'on me pardonnera si j'insiste un peu plus sur l'importance qu'il y a, aujourd'hui, de la donner au peuple.

L'histoire moderne et future se divise en trois périodes de prédominance physique, intellectuelle et morale. Le temps a déjà emporté la première : c'est celle du chevalier bardé de fer ; et, bien qu'il se trouve encore des cœurs courageux pour oser, et des bras forts, pour accomplir ce que le devoir ordonne, les prouesses du guerrier n'ont plus la première place dans l'estime du genre humain. La science a conquis le droit de commander ; la science est le besoin de l'époque. Les peuples réclament, sur un ton que les gouvernements ne sauraient, sans danger, méconnaître, leur part des bienfaits résultant de la culture de l'intelligence.

Ne limitons pas l'éducation, en ne la faisant que séculière et intellectuelle : car, le jour approche où l'intellectualité doit céder le pas à l'excellence morale qui aura pour fondement l'estime de tous ; et puis, pour que l'éducation que nous donnons maintenant soit judicieusement adaptée aux besoins des temps à venir, joignons y l'élément religieux, sans lequel toute grandeur morale est impossible. Un système complet d'enseignement est donc d'une impérieuse nécessité pour ce pays, à raison de la position particulière qu'il occupe.

Notre existence, comme peuple, ne date que d'hier. Nous sommes les fondateurs d'une race qui sera haut placée parmi les autres nations ses devancières. Or, il importe que nous ne transmettions à la postérité que des institutions et des principes admis par un peuple éclairé.

Les agents d'éducation sont nombreux. Le foyer domestique, autour duquel se groupent les tendres sympathies ; la presse, si puissante dans le mal comme dans le bien ; la chaire, qui nous dévoile les réalités d'une plus noble existence, viennent en première ligne ; mais l'école primaire n'occupe pas un rang moins élevé ; car, s'il est important de faire revenir le coupable de ses

égarements, il ne l'est pas moins d'empêcher l'enfant, qui n'a pas encore quitté les sentiers de la vertu, de se souiller au contact des corruptions du siècle.

Il est clair que, pour qu'une école soit bonne, il faut un maître qui soit au fait de sa tâche. Deux orateurs qui m'ont précédé ont fait un beau parallèle entre l'éducation de l'artisan, du médecin et de l'avocat, et l'enseignement spécial donné par l'instituteur. Si nous n'osons confier à un charlatan le soin de notre corps, dont la santé est menacée ; si nous exigeons que le mandataire auquel nous donnons nos libertés en garde, ait consacré de longues années à l'étude, ne devons nous pas nous attendre que celui entre les mains de qui nous remettons non seulement notre bonheur présent, mais, ce qui nous est plus cher que la santé, la liberté et la vie, le sort futur de nos enfants, se soit spécialement préparé à remplir ses importantes fonctions ? Or, c'est dans une école normale que ce travail préalable de la préparation du maître doit avoir lieu.

Le manque d'espace nous empêche de reproduire au long l'excellent discours de M. le professeur Hicks. L'abrégé que nous en donnons en renferme, du reste, les points les plus saillants.

La création d'une école normale en ce pays est chose de nature à réjouir tous ceux qui s'intéressent à son bien-être. La nécessité d'une institution de ce genre est depuis longtemps profondément sentie. C'est une importante et patriotique entreprise que celle qui consiste à satisfaire aux besoins du peuple, au moyen d'une éducation solide donnée par un nombre suffisant d'instituteurs au niveau de leur tâche. Le plus tôt elle sera menée à fin sera le mieux ; et, grâce à Dieu, cette noble entreprise aura plein succès.

Par école normale, j'entends celle où la jeunesse désireuse d'embrasser la carrière de l'enseignement, fait une étude préalable et efficace de cet art. Cette étude préparatoire est indispensable et est un gage de succès.

Durant les vingt dernières années, j'ai été par état mis en rapport avec beaucoup d'instituteurs, et j'ai vu beaucoup d'écoles. J'ai donc pu me convaincre de la supériorité des maîtres qui avaient fait un apprentissage de leur profession ; et je n'hésite pas à affirmer que, dans les détails les plus ordinaires de la direction de l'école, l'œil le moins exercé eût de suite saisi la différence qui existe, sous le rapport de la compétence, entre l'instituteur au fait de son devoir, et celui qui n'a assumé le fardeau du sien que comme un pis-aller. Chez ce dernier, la discipline, la distribution du temps et plusieurs autres points importants restent inaperçus. Le désordre dans l'école est la conséquence de ce manque d'aptitude.

Je ne prétends pas dire que l'école normale fait acquiescer une habileté parfaite à quiconque en a suivi les cours ; mais on en sort beaucoup plus apte au travail et avec des idées d'ordre et de classification et l'entente de certains détails matériels qui, s'ils sont négligés, nuisent infiniment au progrès de l'enseignement.

L'éducation de la jeunesse a été presque entièrement laissée jusqu'à ce jour à des gens malheureux dans leurs affaires, ou à des jeunes gens qui ne s'y livrent que faute de mieux et momentanément. Mettre l'enfance sous les soins de telles personnes, c'est la condamner à l'ignorance, durant ses plus belles années.

L'infériorité de la condition des instituteurs au milieu de la société est, j'en suis convaincu, un des principaux obstacles au progrès de l'enseignement ; faisons-le disparaître, si nous voulons nous assurer les services de maîtres et de maîtresses compétents. Un esprit cultivé a besoin d'être en rapport avec des personnes douées des mêmes qualités mentales que lui, et, si sa position l'en éloigne, nécessairement il en cherchera une moins abjecte.

Quels sont les signes auxquels il est facile de reconnaître le bon instituteur ? Je réponds : l'amour des enfans, d'abord ; l'amour de ces intéressans petits êtres, destinés à nous remplacer dans la vie. Sans cette vertu, pas de résultat possible. Tout précepteur devrait posséder le cœur de l'écrivain français Berquin, qui fit pour eux un livre intitulé : "L'Ami des Enfans." Il s'est dévoué au bonheur de la jeunesse ; il partageait ses plaisirs, écrivait pour elle, et, quand il mourut, des milliers d'enfans assistaient à ses funérailles. Tous les zélés de l'éducation étaient des amis de l'enfance : Pestalozzi, Lancaster, Bell et Oberlin étaient de ce nombre. Notre divin maître lui-même n'a-t-il pas laissé tomber ces paroles de sa bouche : "Laissez venir à moi les petits enfans."

L'appréciation de l'importance de sa mission est un autre signe auquel on reconnaît le véritable instituteur.

J'ai lu avec plaisir, dans la première livraison du *Journal de l'Instruction Publique*, un excellent article sur la crainte et l'amour employés comme moyens de conserver la discipline dans une école. Je conseille aux instituteurs d'en faire la lecture et d'essayer d'en tirer parti. S'il m'en souvient, les paroles de l'élève au maître sont les suivantes : "Aimez-moi et je vous aimerai." Là git tout le succès de la discipline ; elles signifient simplement que l'amour donne

naissance à l'amour, et qu'une fois en possession du cœur de l'enfant, il produit les plus heureux fruits.

L'instituteur, qui a l'avantage de recevoir l'aide libérale de ceux qui sont par la loi chargés de veiller aux intérêts matériels de l'éducation, a encore besoin d'être intimement lié avec les personnes qui suivent la même carrière, afin de profiter de leurs encouragements, de leurs conseils, et de leur amitié. Je l'engage donc à faire partie de quelque association d'instituteurs dont la plupart seront, comme lui, heureux de recevoir des avis et d'en donner à leur tour.

Qu'il me soit maintenant permis de faire allusion à ma position de professeur attaché à cette institution. Je sais qu'elle m'impose une lourde responsabilité, et que, pour m'acquitter de mes devoirs, il me faut compter sur un autre appui que celui qui peut me venir des hommes. La position de l'instituteur a toujours été considérée comme très importante : car il n'existe pas de contrôle comparable à celui du maître sur son élève. L'enfant qui l'aime s'habitue aisément à voir en lui un être supérieur doué de qualités que ne possède pas le reste des hommes. La fascination dont il s'entoure le met à même d'en faire usage pour capter son attention et sa croyance.

Ceci prouve donc à l'évidence que le caractère de l'enfant, soumis à une pareille influence, prend tous les plis que le maître veut lui donner et que l'âme de ce dernier se reflète en quelque sorte dans celle de son élève.

Or, si la carrière ordinaire de l'enseignement est si féconde en bons et en heureux résultats, quelle ne doit pas être l'influence de l'école où se forment les maîtres eux-mêmes ? J'aime à croire que tous les élèves-maîtres qui laisseront cette école normale considéreront leur mission, non pas comme une occasion de déployer un savoir prodigieux, mais comme un moyen de faire de véritables chrétiens des enfants dont on leur confiera le soin.

Quant à moi, tous mes efforts tendront à faire comprendre à ceux qui nous quitteront plus tard l'importance et la grandeur du travail qu'ils se sont imposé, et qu'ils ne doivent s'y livrer qu'avec la ferme détermination de l'accomplir. (Applaudissements prolongés.)

M. le professeur Frontois fut ensuite appelé par le président et s'exprima comme suit en français :

Les avantages qui doivent résulter de l'école normale que nous inaugurons aujourd'hui vous ont été trop bien démontrés, pour qu'il soit nécessaire de rien ajouter à ce que vous venez d'entendre. Cependant, considérant la position que je dois occuper dans cet établissement nouveau-né, vous me permettez quelques réflexions générales sur l'enseignement dont on a bien voulu m'honorer.

La nomination d'un professeur français, à la naissance même de cet établissement, prouve, d'une manière bien évidente, l'importance que l'autorité supérieure attache à l'étude de la langue française. Eh ! comment pourrait-il en être autrement ? Il suffit de jeter les yeux autour de nous, de parcourir les villes et les campagnes, pour s'assurer que la langue française a survécu à toutes les vicissitudes de la conquête ; qu'elle s'est implantée dans le sol et qu'elle est toujours le lien étroit qui unit entr'eux les membres épars d'une grande famille. La langue, c'est le souvenir de la patrie, l'anneau qui nous rattache aux générations passées !

Non, je n'oublierai jamais quelles furent mes impressions, lorsque, transplanté sur cette terre étrangère, j'entendis pour la première fois la langue de mon pays ; il me sembla que la distance qui m'en séparait s'était tout d'un coup rapprochée ; le pays se revêtit, pour ainsi dire, de formes nouvelles ; les différences s'affaiblirent et les doux sons de cette langue, si familière à mon oreille, furent pour moi comme un retour à la patrie, tant il y a de pouvoir dans la langue ! tant son influence magique s'exerce sur l'imagination et sur les cœurs !

C'est donc dans un tel pays, au milieu d'une telle population, que le jeune maître, élevé dans cette école, sera appelé, un jour, à exercer son important ministère. S'il est ce qu'il doit être, moral dans sa conduite, élevé dans ses sentiments et doué d'une instruction solide, son influence se répandra nécessairement au dehors. Avec quel avantage ne se présentera-t-il pas aux familles, s'il peut parler à chacune leur langue ; quel puissant auxiliaire pour se rapprocher, se faire connaître, dissiper les préjugés, fruits amers de l'ignorance, établir, enfin, au milieu de cette grande communauté, cette fraternité chrétienne qui n'exclut personne et se donne à tous : car le maître doit, comme le ministre, appartenir à tout le monde, et son école est une place publique ouverte à tous et où chacun peut venir puiser à son aise à la source féconde de son enseignement. Eh bien ! un maître, dans une telle situation, s'il ne peut parler la langue française, s'isole lui-même et se trouve condamné à cultiver un petit coin de terre, là où il avait un grand champ à labourer.

J'ai eu souvent l'occasion d'aller, dans les campagnes, visiter les Canadiens ; je les ai vus dans leur aimable simplicité ; j'ai parlé avec

eux de la France, qui leur sera toujours chère, parce qu'elle fut le berceau de leurs aïeux ; c'est à peine si, répondant à toutes leurs questions, je pouvais satisfaire leur avide curiosité ; ils ne me demandèrent point qui j'étais, à quelle religion j'appartenais ; parler leur langue fut mon premier titre à leur confiance.

Croyez le bien, messieurs, on n'est jamais étranger dans un pays dont on parle la langue : on trouve bientôt des sympathies qui vous rapprochent et la diversité des caractères s'efface sous la douce influence du langage.

Mais ce n'est pas seulement l'influence morale du maître qui s'accroît avec la langue, la prospérité de son école en dépend en partie. Malheureusement, il n'a pas été possible jusqu'ici de satisfaire à toutes les demandes, dans un pays aussi étendu que le Bas-Canada. Les écoles, quoique plus nombreuses, sont encore à une assez grande distance l'une de l'autre. Je ne doute pas qu'une école anglaise comptera souvent, parmi ses élèves, de jeunes canadiens désireux, à leur tour, d'apprendre la langue anglaise. Si l'instituteur est familier avec les deux langues, sa tâche sera facile et le nombre de ses élèves plus considérable. En présence de pareils avantages, ce sera donc, pour le jeune maître, une obligation de s'adonner entièrement à l'étude de la langue française ; c'est une nécessité qu'il lui faut subir, tant pour son intérêt particulier que pour le succès de l'important ministère dont il sera chargé.

L'étude d'une langue étrangère semble toujours, à celui qui l'entreprend, une tâche longue et laborieuse : car comprendre et traduire ne sont qu'un pas dans le progrès : pour obtenir un résultat certain, il faut la parler. Le son, que nous appellerons l'harmonie de la langue, frappe d'abord l'oreille, l'intelligence en reçoit la pensée, et ces deux éléments combinés donnent, après un certain temps de pratique, non-seulement la connaissance, mais encore la prononciation naturelle de la langue.

Il faut le reconnaître, la méthode d'enseignement, suivie depuis longtemps et que j'appellerai l'ancienne routine, n'a produit des résultats ni prompts ni satisfaisants. Au contraire, les longues années que les élèves passent à étudier la grammaire, à conjuguer les verbes, à traduire des exercices dont on ne voit jamais la fin, lui font croire qu'il y a des difficultés qui, réellement, n'existent pas : le vice est dans l'enseignement. La grammaire et les exercices ne sont indispensables que pendant un certain espace de temps ; il faut y mêler la traduction orale et la conversation, et aider l'intelligence et la prononciation par une succession de phrases traduites de vive voix : c'est aussi le moyen le plus sûr d'apprendre la grammaire et de prouver que la mémoire et l'intelligence sont d'accord.

Ainsi donc, comme les jeunes maîtres qui nous seront confiés, ne devront rester avec nous qu'un temps plus ou moins limité, nous les diviserons en deux classes, celle de première et celle de seconde année.

Pour les élèves de première année, notre but sera de les accoutumer d'abord, par la lecture, à une bonne prononciation, de leur enseigner les règles les plus indispensables de la grammaire, afin d'obtenir une bonne traduction, de raisonner les règles par l'analyse des mots. Nous commencerons, aussitôt que possible, à leur donner une grande variété de phrases qui aideront, non-seulement leur prononciation, mais ajouteront, chaque jour, quelques mots nouveaux au dictionnaire indispensable qu'ils devront se graver dans la mémoire.

Le jeune maître, ainsi préparé pendant la première session, se présentera avec un grand avantage à la seconde. Une grande partie de la grammaire lui sera déjà familière ; il aura vaincu les premières difficultés de la prononciation ; son oreille, accoutumée aux sons de la langue, aidera son intelligence. Alors le travail deviendra plus agréable et plus facile ; au lieu de traduire, il composera ; nous lui donnerons une succession d'histoires choisies qui auront l'avantage et d'intéresser son imagination et d'exercer sa parole. Nos explications seront faites en français, ainsi que les questions et les réponses. Nous l'initierons aux beautés de notre littérature et tâcherons d'exciter son intérêt et de purifier son goût par de fréquentes lectures de morceaux choisis de nos meilleurs auteurs.

Ce fut la méthode que je suivis, pendant les dix années que j'enseignai la langue française en Angleterre, dans un établissement nombreux et de grande importance. Là aussi je trouvai des élèves qui avaient étudié le français depuis trois ou quatre ans, sans pouvoir en parler deux phrases. Je leur donnai une grande quantité de phrases à traduire oralement, je leur racontai des histoires que je leur fit répéter et écrire et, en intéressant leur imagination, je leur donnai le goût et l'harmonie de la langue.

C'est aussi celle que je suis à High School et même au collège. Mes élèves sont toujours contents, quand nous mettons de côté l'invivable grammaire et que nous traduisons oralement des phrases données à chacun tour à tour. C'est le champ de bataille où se décide la victoire et la place que chacun doit occuper jour par jour

dans sa classe. Mais l'intérêt s'augmente, quand je commence une histoire : c'est le moment solennel où la discipline règne en souveraine et celui-là perdrait sa popularité qui oserait troubler l'attention générale. Je vous épargnerai, messieurs, les détails plus ou moins dramatiques qui tiennent en suspens mon jeune auditoire ; je me contenterai de dire que ces histoires, dites en français, sont d'abord traduites oralement en anglais, puis, répétées en français et écrites en cette langue, pour la classe suivante. Par ce moyen, l'élève apprend, en même temps, à comprendre, à parler et à écrire la langue. Ces histoires ont aussi l'avantage de chasser l'ennui et la monotonie qui sont les ennemis du progrès et de réconcilier à la langue les élèves qui ne connaissaient que l'aridité de la grammaire et des exercices.

Nous aurons beau faire, l'étude sérieuse sera toujours, pour l'élève, une coupe amère : sa souriante imagination s'accoutumera difficilement à ce qui exige le travail et l'étude. Si on veut l'instruire, il faut l'intéresser, lui rendre aimable ce qui lui inspirait du dégoût et l'accoutumer peu à peu sa jeune intelligence à la calme réflexion du jugement. Aussi, le maître qui enseigne le mieux est généralement celui qui intéresse davantage.

Si j'osais en appeler à ma propre expérience, je dirais que la langue française n'est pas difficile à apprendre : j'ai eu l'exemple d'un grand nombre d'élèves qui, en moins d'une année, sont parvenus non-seulement à la comprendre, mais encore à la parler presque grammaticalement. Les succès plus ou moins rapides dépendent du temps que l'on y consacre, des occasions que l'on a de l'entendre, des efforts et des dispositions personnelles.

Mais lorsqu'on est parvenu à vaincre les premières difficultés et que l'intelligence peut fouiller dans les riches trésors de notre littérature, on est bien dédommagé alors du travail et des veilles.

La littérature française offre des célébrités dans tous les genres. La philosophie a produit les Descartes et les Pascal, génies sublimes qui forment à eux seuls une école ; Montesquieu qui, le premier, écrivit un code qui servit de modèle aux lois des nations. Le sardonique Montaigne a, par ses essais, élevé la littérature française, dans un siècle voisin de la barbarie. Quel nom, que celui de Corneille, qui introduisit en France la tragédie aussi brillante par la sublimité de ses pensées que par la beauté de son style ! Racine, qui sut être grand après un pareil maître ! Molière, l'inimitable Molière, créateur de la comédie française, qu'aucune langue étrangère n'a pu encore traduire ! Lafontaine, qui surpassa son modèle, en voulant l'imiter !

Que de noms célèbres se succèdent avec rapidité dans ce siècle de Louis XIV, si grand dans les annales de notre littérature ! A quel degré de sublimité, Bossuet n'a-t-il pas élevé l'éloquence de la chaire chrétienne ? La tribune française n'a-t-elle pas été illustrée, dès sa naissance, par la foudroyante éloquence de Mirabeau, météore brillant qui jeta un si vif éclat sur son passage ? Pourrais-je oublier l'auteur du Télémaque, Fénelon, aussi sublime par son génie qu'il fut grand par ses vertus ?

Si nous cherchons dans l'histoire naturelle, nous y trouvons, en première ligne, Buffon, pour qui la nature entière fut comme un livre ouvert et qui égala nos plus grands écrivains par les richesses de son style ; puis, Cuvier, qui continua l'œuvre de son grand maître.

Je n'en finirais pas, si je voulais compter tous les noms immortels dont notre littérature est si fière.

La France n'est jamais veuve de célébrités : elle a toujours des grands hommes qui la consolent de ses pertes. Il lui reste encore, dans la philosophie et dans l'histoire, Cousin et Guizot ; dans la littérature, Villemain ; dans la poésie, Lamartine, Victor Hugo ; Béranger, le poète populaire, qui a su élever la chanson à la sublimité de l'ode. Noms immortels, autour desquels rayonnent d'autres gloires qui toutes versent leur tribut dans les trésors de notre littérature !

Quoique la langue française ait des beautés dans tous les genres, elle se distingue particulièrement dans le style épistolaire et surtout dans la conversation. Aussi, a-t-elle été adoptée presque par toutes les nations de l'Europe, malgré la beauté de leurs langues respectives. Si vous allez en Belgique, vous trouverez que le français y est toujours la langue nationale ; avancez dans les provinces rhénanes, et vous serez surpris de l'entendre parler même dans les rangs inférieurs de la société. Elle est aussi parlée dans les deux tiers de la Suisse. Pour celui qui voyage en Italie, le français lui sert encore de guide ; et je me rappelle que, pendant mon séjour dans cette belle contrée, je fus compris partout avec cette langue.

Si, du midi vous allez au nord, vous trouverez que, dans la capitale de la Russie, le français est en usage dans presque toutes les classes de la société. On dit même qu'il est parlé presque exclusivement à la cour de l'empereur.

Lorsqu'il y a quelques grandes réunions diplomatiques, où chaque nation est représentée par son ambassadeur, c'est le français qui est

adopté ; presque tous les traités qui nous restent furent écrits dans cette langue, témoins les traités de Vienne qui, au commencement de ce siècle, réglèrent l'équilibre européen.

En présence de tels faits, je vous le répéterai de nouveau, jeunes gens, étudiez la langue française autant pour la beauté de sa littérature que pour son utilité pratique. Mettez-vous de niveau avec la société à laquelle vous serez bientôt mêlés. Soyez prêts pour toutes les éventualités : car la mystérieuse Providence dispose de nous à son gré ; le lieu qui doit recevoir nos cendres est peut-être bien loin de celui qui nous a vu naître.

Qui m'eût dit que je serais aujourd'hui dans le Canada, attaché à cette université, et que la langue anglaise serait pour moi une nécessité ?

Les officiers et les soldats anglais mêlés, dernièrement, à une armée française, dans les plaines de la Crimée, avaient-ils prévu que ces deux grandes nations, rivales pendant des siècles, seraient réunies à l'ombre du même drapeau sur un champ de bataille ?

Attaché, autant par sympathie que par position, aux différentes branches de cette université, je ferai tous mes efforts pour rendre la langue française populaire, pour en simplifier l'étude et la mettre à la portée de toutes les intelligences. Pour obtenir ce but, je ne me repose pas sur mes propres forces, mais sur la bonne volonté, le travail et la sympathie des élèves qui me seront confiés.

M. le principal Dawson, appelé à son tour à prendre la parole, le fit dans les termes suivants :

J'avais, à dessin, demandé à être inscrit le dernier sur le programme de cette fête, m'attendant que les orateurs qui m'ont précédé traiteraient amplement le sujet qui nous occupe, et que j'aurais cette excuse du silence que je voulais garder. Je m'aperçois, en effet, qu'il reste bien peu de chose à dire. Qu'il me soit néanmoins permis de vous rappeler que nous inaugurons aujourd'hui une institution qui représente certaines grandes vérités en rapport avec l'éducation du peuple. L'établissement d'une école normale est la preuve que nous reconnaissons l'importance vitale d'une bonne éducation élémentaire, et que nous reconnaissons aussi la science de l'enseignement comme la base essentielle de tout succès en fait d'éducation. Sans cette science, toute loi d'éducation, toute dépense de deniers publics et tout perfectionnement possible dans les choses nécessaires à son fonctionnement, seraient frappés de nullité. Nous inaugurons une institution destinée à assurer à l'instituteur une connaissance suffisante des différentes branches d'instruction élémentaire, et des meilleures méthodes d'enseignement, et, par-dessus tout, à lui donner ce noble enthousiasme pour le travail qui distingue les écoles où les unes sont enseignées et les autres, mises en pratique.

Il y a, dans l'histoire de cette école, certaines particularités dont on a fait peu de cas jusqu'aujourd'hui, mais qui n'ont pas laissé d'attirer mon attention, bien que je puisse me regarder comme à peu près étranger dans ce pays. Quelque temps après mon arrivée en Canada, dans l'automne de 1855, j'eus raison de me réjouir des avantages prochains qu'allait nous offrir la création d'écoles normales. Il existait, depuis quelque temps, une loi qui en autorisait la fondation, et le public intelligent exprimait son mécontentement de voir qu'on ne l'exécutait point. Les statuts de cette université renfermaient une disposition permettant à ses gouverneurs, d'y joindre une école normale. La nécessité d'une institution de ce genre était souvent débattue dans certains cercles et servait de thème aux discussions de la presse. Le bureau des examinateurs protestants s'était emparé de la question et l'agitait. Vous, monsieur, de votre côté, vous étiez à l'œuvre, et, par des preuves convaincantes, vous faisiez sentir au parlement toute l'importance que devait avoir une prompt action de sa part. Le gouvernement et, en particulier, l'hon. M. Cartier, dont nous devons reconnaître et louer l'activité, en cette circonstance, se disposaient à seconder ce mouvement et à prendre l'initiative de mesures propres à en assurer le succès. Son Excellence, le gouverneur général, de son côté, avait signalé comme un vice de notre système d'éducation, le manque d'écoles normales, avait indiqué les difficultés que ce défaut faisait surgir, en même temps que les moyens d'y parer, et manifestait le vouloir de consacrer aux intérêts du peuple cette influence que donne la position de représentant de la royauté en Canada, position qu'il occupe avec tant de dignité et de sagesse. Sous ces circonstances et à l'aide de la forte impulsion qu'elle recevait du département de l'instruction publique, l'œuvre dut bientôt s'accomplir. Maintenant, c'est justice à rendre aux gouverneurs et aux officiers de cette université que de dire le dévouement avec lequel ils y ont travaillé, et j'ai la certitude que, sans les efforts qu'ils ont faits et les sacrifices qu'ils se sont imposés, la réunion actuelle n'aurait pas lieu aujourd'hui.

Il existe encore certaines autres particularités qui appellent l'attention. Nous commençons nos travaux avec un nombre inusité de jeunes personnes parmi nos élèves. Trente-cinq jeunes filles, la plupart desquelles sont devant nous, se sont fait inscrire, et nous n'avons encore que cinq jeunes hommes sur nos listes. Partout, en Amérique, les filles sont en majorité dans les écoles normales. Mais, dans le cas présent, le nombre en est plus grand que d'habitude, et cela est dû, je crois, au trop court intervalle laissé entre la date de l'avis et l'ouverture de l'école, et à la difficulté plus grande encore qu'ont les jeunes gens à se débarrasser de leurs emplois. Je ne regrette pourtant pas de voir cette disproportion : un des principaux objets que l'on se propose d'atteindre, au moyen de l'enseignement normal, c'est de faciliter au beau sexe l'accès d'une profes-

sion où il peut rendre d'honorables services, et où sa douceur envers les enfans et son dévouement au travail lui donnent incontestablement le pas sur l'autre sexe. A raison du petit nombre de carrières où son intelligence peut se déployer, je dois ajouter qu'il profite généralement beaucoup plus de nos leçons que ne le font les hommes.

Quant aux rapports qui doivent exister entre cette institution et l'université, je suis là-dessus de l'opinion de M. Dunkin. Ce n'a pas été en vue des avantages matériels qui en résulteraient, mais dans le but de répandre sa bienfaisante influence par tout le pays, et surtout pour la faire sentir dans les écoles primaires, que ses gouverneurs ont cherché à les établir; ils voulaient aussi, en le faisant, inspirer au peuple le goût de l'éducation universitaire, et leur donner par là les moyens de l'acquiescer.

Comme principal de l'université, je tiens aussi à grand honneur d'être principal de l'école normale; et si, durant les quelques mois qui viennent de s'écouler, j'ai consacré à cet objet un tems et une énergie que j'eusse pu utiliser à l'acquisition de mes autres devoirs, je suis sûr du moins de ne les avoir pas dépensés à perte, en contribuant à l'accomplissement d'une œuvre si belle et si nécessaire. Un caractère spécial distingue l'enseignement de cette école et celui des autres écoles normales du Bas-Canada: on l'y donne dans les deux langues. M. le professeur Fronteau a su habilement appeler notre attention sur ce point. Jusqu'à ce jour, la différence de langage entre les deux races qui se partagent ce sol était regardée comme préjudiciable à leurs intérêts réciproques; mais ce désavantage sera considéré comme un bien, aussitôt que chaque école dans le Bas-Canada aura son instituteur en état d'enseigner la langue anglaise et la langue française. Les élèves de nos écoles primaires auront alors accès aux trésors littéraires de deux grandes nations et apprendront ainsi à connaître les deux langues les plus répandues de la terre; la comparaison qu'ils établiront entre elles et l'habitude de les traduire, leur donneront, en quelque sorte, ce genre d'éducation que l'on acquiert dans des institutions d'un ordre plus élevé par l'étude des langues classiques.

Un des caractères qui distinguent encore cette école, c'est qu'elle est protestante et qu'elle l'est sans distinction de secte. Elle s'est entourée des sympathies, s'est assurée l'appui de toutes les sociétés protestantes, et profitera des efforts qu'elles feront de concert dans la cause de l'éducation. Qu'il me soit ici permis de signaler l'esprit de libéralité qui anime le comité de la société coloniale ecclésiastique des écoles. Cette société, dont les travaux feraient l'orgueil de toute autre, si un pareil orgueil était permis; et qui, la première, en ce pays, a réussi à former des instituteurs, a, j'en suis persuadé, rendu un important service à l'éducation et au protestantisme en affiliant son école à cette institution. Je me réjouis de ce que les orateurs qui m'ont précédé n'ont pas balancé à reconnaître que la religion et l'éducation doivent marcher de pair. Un fâcheux esprit de secte a pu, je le sais, souvent nuire à l'éducation, sans avantage pour la religion; mais nous avons aujourd'hui en mains les moyens d'instruire chrétiennement la jeunesse, sans redouter des difficultés de ce genre. Les professeurs de l'école normale et les instituteurs de l'école modèle, sont des personnes auxquelles le public peut, à cet égard, accorder toute confiance. Ce n'est pas au prosélytisme qu'ils feront servir leur influence; mais ils l'emploieront à fortifier l'idée religieuse et à inculquer aux élèves le respect dû aux préceptes et aux doctrines du Verbe de Dieu.

M. le Surintendant félicita de nouveau l'auditoire et, après quelques remarques, ajouta qu'il n'y avait plus qu'à remercier Dieu de ce qui avait été fait dans cette journée, destinée à prendre place parmi les jours heureux du Canada.

M. Taylor, ministre de l'église presbytérienne d'Ecosse, termina l'assemblée par une prière.

Soirée des Instituteurs et des Institutrices à l'Ecole Normale McGill.

Le soir de l'inauguration, la belle salle des cours publics de l'école normale McGill et toutes celles du rez-de-chaussée, étaient brillamment illuminées, et une foule élégante et joyeuse, composée principalement des instituteurs et des institutrices protestans, se pressait dans tous les appartemens.

La bibliothèque était devenue le salon de réception, et les deux classes de l'école normale étaient occupées par les buffets que M. Compain y avait élevés.

A sept heures et demie, M. le Surintendant ouvrit la séance par un discours en langue anglaise, dans lequel il exprima le vœu que les trois écoles normales Laval, McGill et Jacques-Cartier, quoique divisées par le fait, demeurent unies de cœur et d'intention. Il désirait qu'il en fût ainsi des trois associations d'instituteurs qu'il se proposait de créer autour de chaque école normale et en rapport avec elle. Il donna aussi des explications sur les divers sujets dont M. le professeur Hicks avait parlé dans son discours de l'après-midi, et fit connaître les intentions du département à l'égard des dépôts de livres et des objets nécessaires aux écoles. L'urgence qu'il y a pour chaque instituteur et pour chaque institutrice de se faire inscrire promptement sur les registres de la caisse d'économie, en payant la prime voulue; les avantages qui doivent résulter de cette institution et le bien que devront faire les deux journaux publiés par le département, surtout, au point de vue du perfectionnement des méthodes suivies par les instituteurs, formèrent les autres points de cette allocution. M. le Surintendant s'attacha aussi à développer les excellentes idées exprimées en français, dans la séance d'inauguration, par M. le professeur Fronteau,

et à démontrer l'importance de l'étude de la langue française dans ce pays, ajoutant que cette étude ne devrait pas être faite, comme c'était malheureusement le cas dans beaucoup d'institutions, comme l'on fait celle des langues mortes, mais de la même manière que l'on étudie une langue dont l'on veut faire usage tous les jours, concurremment avec sa langue maternelle. M. Fronteau, du reste, avait parlé des auteurs français, de manière à faire voir qu'il était bien capable de donner le goût de leurs écrits dont il paraissait lui-même avoir si bien profité.

D'autres discours furent ensuite prononcés successivement par M. Frazer, ministre de l'église presbytérienne libre, par M. Arnold, instituteur, par M. Dougall, éditeur du *Montreal Witness*, qui s'exprima dans le sens des discours de M. le professeur Fronteau et de M. le Surintendant, au sujet de l'importance ou plutôt de la nécessité de l'étude de la langue française, ce qu'il faisait, dit-il, principalement parce que son témoignage aurait encore plus de force que ceux des orateurs qui l'avaient précédé, puisque la langue anglaise était sa langue maternelle. Il avait été présent, ajouta-t-il, aux deux cérémonies de la journée et il ne pouvait que conclure de tout ce qu'il avait vu, que ce jour marquerait dans les fastes du pays comme un jour heureux. Faisant allusion aux deux Surintendans de l'éducation dans cette province et aux professeurs des écoles normales, il dit que l'on avait précisément, en fait d'éducation, les hommes qu'il fallait: *the right men in the right place*.

M. Duncan, ancien instituteur, égaya l'auditoire par un discours plein d'humour; M. le principal Dawson et M. Sanderson, ministre de l'église wesleyenne, firent aussi des discours éloquens et vivement applaudis. La séance fut interrompue quelque temps pour le souper qui fut servi dans les classes de l'école normale et dont le menu parut répondre parfaitement à l'attente des invités. Entre chaque discours, un chœur de jeunes filles, accompagné de l'harmonium, fit entendre des chants religieux ou nationaux, et l'assemblée ne se dispersa que vers minuit, chaque invité emportant avec lui la certitude d'avoir contribué par sa présence à augmenter l'élan que vient de prendre notre système d'instruction publique.

Conférence des Instituteurs à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Mercredi, le 3 mars 1857, à 11 heures du matin, environ cinquante professeurs et instituteurs se trouvaient réunis dans la grande salle des cours publics de l'école normale Jacques-Cartier.

M. le Surintendant ouvrit la conférence, en exposant les avantages qui devaient résulter de l'établissement d'une association d'instituteurs en rapport direct avec l'école normale. Il dit aussi que, si l'assemblée voulait se constituer de suite en association, il proposerait comme question à discuter dans cette première conférence: Quelle est la grammaire française que l'on devrait adopter dans nos écoles élémentaires?

Il est de suite, sur la proposition de M. le Surintendant, unanimement résolu de former une association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier en rapport direct avec cette école, laquelle association devra se subdiviser en sections, dans chaque district d'inspection scolaire.

Sur la proposition de M. Narcisse Boulay, secondé par M. Pierre Caisse, M. le professeur Boudrias est nommé président temporaire de l'association. M. le Surintendant céda alors la présidence à M. Boudrias.

Sur proposition de M. F. Labelle, secondé par M. Louis Grondin, M. C. H. Leroux est nommé secrétaire *pro-tempore*.

Sur la proposition de M. E. Simays, secondé par M. P. Jardin, il est résolu que les instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier soient convoqués pour une seconde conférence générale dans laquelle un projet de réglemens devra être soumis et discuté.

Quelque discussion s'éleva ensuite entre MM. Caisse, Jardin, Simays, Doin et Grondin, sur le choix d'un jour convenable pour la prochaine conférence; il est décidé qu'elle aurait lieu lundi, premier jour de juin prochain.

M. le Surintendant soumit ensuite à la conférence la question annoncée.

M. le professeur Toussaint s'exprima en faveur de la grammaire de Chapsal, faisant observer que les trois volumes publiés par cet auteur forment une gradation parfaite, conduisant de la grammaire la plus élémentaire à la plus complète. MM. Caisse, Jardin, Simays et Grondin émettent diverses opinions. M. Doin s'exprima en faveur de la grammaire des Frères des écoles chrétiennes et ajouta que, du reste, il lui paraissait impossible de choisir une seule grammaire comme étant préférable à toutes les autres. La meilleure grammaire, dit-il, c'est le bon instituteur.

M. le principal Verreau s'exprima en faveur de la grammaire de Bonneau et en fit voir les avantages, tandis que M. le professeur Toussaint insista de nouveau sur les avantages de la grammaire de Chapsal.

M. le professeur de Fenouillet parla dans le même sens que M. Doin. Il serait très heureux, pour sa part, de parler le français, d'après la grammaire de Lhomond, d'après celle de Lequin, d'après celle de Chapsal ou enfin, d'après celle de Bonneau. Il ne croit pas que l'on puisse imposer de grammaire. Il y en a déjà plusieurs très répandues dans le pays, et vouloir en prescrire une seule retarderait beaucoup les progrès de l'instruction publique. Il est d'avis que l'on s'exagère l'importance de l'uniformité dans le choix des livres.

M. le professeur Toussaint est d'avis, au contraire, que l'on ne saurait exagérer cette importance. Il cite divers faits parvenus à sa connaissance qui prouvent combien il est difficile de conduire une école avec la grande variété de livres que l'on y admet.

M. Regnaud dit qu'il y a un milieu à prendre entre ces deux opinions

Il doit y avoir au moins uniformité dans une même école et, s'il est impossible d'obtenir l'uniformité dans tout le pays, on devra tendre du moins à s'en rapprocher le plus que l'on pourra. Il serait difficile de proscrire tout à coup des livres très répandus : cela n'a réussi nulle part ; mais il ne faut pas abandonner une réforme, parcequ'elle est difficile et demande du temps et de la réflexion. M. Regnaud, dans une allocution qui fut très bien goûtée de l'auditoire, s'étendit sur les avantages des associations d'instituteurs, surtout, lorsqu'elles sont attachées à une école normale. Les instituteurs doivent se trouver chez eux, à l'école normale, et y venir aussi souvent qu'ils le peuvent. (Vifs applaudissements.)

M. le Surintendant, en résumant les débats, ne peut qu'applaudir à ce qui vient d'être dit par M. Regnaud. Les instituteurs sont en effet chez eux à l'école normale : ils ne doivent pas l'oublier et doivent considérer cette maison comme le chef-lieu de leur profession. Quant à la question qu'il a soumise, il est aisé de voir que l'assemblée est d'avis qu'au lieu de demander : *quelle est la meilleure grammaire à adopter ?* il aurait dû demander : *quelles sont les meilleures grammaires ?* Il résulte, comme on le voit, quelque chose de bon d'une conférence : il lui est facile de voir maintenant que les instituteurs présents sont d'avis qu'il faudra autoriser l'usage de plusieurs grammaires parmi celles qui sont le plus répandues. Si, à cela, on ajoutait la recommandation d'une grammaire en particulier, sans obligation cependant, on aurait bien vite atteint toute l'uniformité désirable. Il y aurait de cette manière trois catégories de livres : les livres prohibés, les livres autorisés, et les livres recommandés. Il ne manquerait point de donner toute son attention à la question ainsi posée, et il félicite l'assemblée sur ce qu'en si peu d'instants une question, qui d'abord paraissait si formidable, s'est ainsi éclaircie et simplifiée.

M. F. X. Héty, secondé par M. Emard, propose ensuite, et il est résolu, que cette assemblée offre ses remerciements à M. le Surintendant pour le zèle qu'il montre en engageant les membres du corps enseignant à s'organiser et à s'entraider dans leur pénible, mais utile carrière.

M. Etienne Arnaud, secondé par M. Moffatt, propose et il est résolu que des remerciements soient votés aux amis de l'éducation qui ont assisté à cette séance et à l'inauguration de l'école normale et qui ont encouragé les instituteurs par leur présence et par leurs éloquentes discours.

M. J. C. Guilbault, secondé par M. Louis Leclerc, propose, et il est résolu, que les félicitations de cette assemblée soient adressées à l'honorable G. E. Cartier pour la sollicitude qu'il a montrée envers les instituteurs et envers la jeunesse canadienne, en obtenant la passation des lois d'éducation de 1856.

Il est proposé par M. Kirouac, secondé par M. Laughlin Smith, et il est résolu que le procès-verbal de cette assemblée soit publié dans le Journal de l'instruction publique et que la presse canadienne soit invitée à le reproduire.

Après les remerciements d'usage au président, l'assemblée s'ajourne.

C. H. LEROUX,

Secrétaire pro-tempore.

Banquet des Instituteurs à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Le mardi, 4 mars, à sept heures du soir, les instituteurs et quelques messieurs et quelques dames, amis de l'éducation, se trouvaient réunis dans les bureaux du département de l'instruction publique. On fit, comme la veille, la visite de tous les appartements de l'école normale, pour se rendre dans la salle de récréation, au troisième étage, où devait avoir lieu le banquet. A l'entrée des convives, le corps de musique militaire de Hardy joua l'air canadien : *Derrière chez mon père*. Le coup d'œil, que présentait la salle, était des plus brillants, grâce aux décorations que M. Coulon avait distribuées avec la plus grande habileté. Des festons de verdure, des drapeaux et des bannières, ornaient tous les murs et le plafond ; la grande bannière de la société St. Jean-Baptiste occupait la place d'honneur.

M. le Surintendant fit placer auprès de lui M. Léon Kirouac, doyen des instituteurs présents, et, après que l'on eût rendu justice au savoir-faire de l'excellent *artiste culinaire*, M. Compain, et écouté plusieurs airs nationaux, le président prit la parole et exposa en peu de mots l'objet de cette réunion.

Ce n'était point, dit-il, non plus que les cérémonies de la veille, une vaine pompe, une fête sans but et sans portée ; mais c'était un hommage rendu à une classe d'hommes qui, par son isolement et sa position pleine d'intérêt, méritait bien certainement cette attention, dans un moment où la société entière allait avoir à s'occuper d'elle. Après avoir parlé aux instituteurs de leurs droits, il ajouta qu'il devait aussi leur parler de leurs devoirs, et, au nombre de ces derniers, se trouvaient au premier rang, la patience et la persévérance. Sans doute que l'instituteur a beaucoup à souffrir, sans doute que la société ne lui a pas encore fait la position qu'il devrait avoir ; mais il n'est pas le seul qui se dévoue au bonheur de ses semblables. (Applaudissements.) Le marin n'est pas sur un lit de roses et, cependant, les mers sont couvertes d'intrépides jeunes gens, que souvent le seul amour des aventures porte à affronter mille périls. Le soldat dont la vie, quelquefois si vite tranchée, est, dans tous les cas, si pénible et si rude, ne regarde pas à donner son sang pour son pays, et, si la gloire lui échappe quelquefois en partage, les dangers qu'il court forment une bien triste contre-partie. Le missionnaire enfin qui attend, pour tous ses sacrifices,

sa récompense d'un autre monde, le missionnaire ne cesse point de s'immoler chaque jour au bien-être de la société. Dans une certaine mesure, quoiqu'à de moindres degrés, chaque homme doit faire sa part dans l'œuvre sociale ; et, certes, pour ce qui est de l'instituteur, même en améliorant sa condition, sa part de sacrifices sera encore assez belle.

Le Surintendant invita ensuite les instituteurs à appeler quelqu'un d'entre eux à prendre la parole. M. de Fenouillet, ayant été appelé, prononça un discours où l'élégance de la diction et la parfaite appréciation des choses, se firent surtout remarquer.

M. le principal Verreau s'adressa, dans une touchante allocution, aux instituteurs présents, et sa parole sympathique parut faire une vive impression. Il parla surtout des rapports qu'il aurait avec tout le corps enseignant, de manière à faire présager que rien ne serait plus agréable et plus avantageux pour les instituteurs que d'échanger avec lui le fruit de leurs observations, et les divers projets qu'ils pourraient former pour le perfectionnement de l'instruction publique. Il ajouta qu'il envoyait à M. Regnaud le mot que celui-ci avait dit dans la séance du matin : qu'à l'école normale, les instituteurs devaient être chez eux ; mais si ce mot ne s'était pas trouvé d'abord sur ses lèvres, il y avait longtemps que le sentiment qu'il exprimait se trouvait dans son cœur.

M. le Dr. Nelson, ancien maire de Montréal, s'exprima ensuite dans une improvisation chaleureuse et énergique, où il fit voir que l'instruction publique l'avait toujours vivement préoccupé. Il donna aussi d'intéressants détails, tirés de son expérience comme inspecteur des pénitenciers, prouvant que le crime avait, le plus souvent, sa source dans l'ignorance. Il ajouta qu'il avait recommandé au gouvernement de faire distribuer, dans les prisons et des pénitenciers, un certain nombre d'exemplaires des journaux d'éducation publiés dans le pays, comme moyen d'instruction et de moralisation.

M. Grondin, instituteur, ayant été appelé à prendre la parole, s'en acquitta avec beaucoup de grâce et d'habileté, et fit un discours spirituel et vraiment national quant au fonds et quant à la forme, discours qui fut couvert d'applaudissements, et provoqua plus d'une fois l'hilarité de l'auditoire.

MM. les professeurs Hicks et Fronteau, de l'école normale McGill, parlèrent ensuite, le premier, en anglais et le second, en français. Leurs discours firent une impression des plus favorables et propre à présager les bons rapports qui existeront entre les deux écoles rivales, mais nous l'espérons, jamais ennemies, qui viennent d'être ouvertes.

M. Lenoir, assistant rédacteur du journal de l'instruction publique, fit quelques observations qui eurent principalement trait aux progrès de l'éducation qu'il démontra par des rapprochements entre l'état actuel des choses et celui qui existait autrefois.

M. Regnaud, que l'on avait déjà entendu le matin et la veille avec tant de plaisir, prononça une charmante allocution dans laquelle, avec une galanterie toute française, il félicita les dames sur leur présence à ce banquet et leur fit voir qu'elles étaient réellement les premiers professeurs de l'école normale.

Enfin, M. Brown, de la Gazette de Montréal, ayant été invité à parler au nom des représentants de la presse, prononça une des plus éloquentes improvisations qu'il nous ait été donné d'entendre ; nous regrettons d'autant plus de n'avoir pu nous en procurer un compte-rendu qu'elle fait également honneur au cœur et à l'esprit de notre confrère et n'aurait aucunement déparé toutes les excellentes choses qui ont été dites dans cette circonstance.

Entre tous ces discours, la troupe de musiciens de Hardy exécuta plusieurs morceaux appropriés à la circonstance ; et ce ne fut que vers onze heures que le Président se leva pour remercier les convives de leur présence. Il dit qu'il ne voulait point laisser finir cette fête sans remercier les orateurs qui avaient parlé, tant dans cette circonstance que dans les autres assemblées de l'inauguration, des choses beaucoup trop flatteuses qu'ils avaient dites à son adresse. Il avait, du reste, moins de mérite qu'on ne lui en attribuait. Pour sa part, il n'oublierait jamais quels secours il avait reçus du gouvernement, de la presse et de ses concitoyens, dans la tâche qu'il avait entreprise. Cette tâche était beaucoup moins difficile qu'elle ne l'avait été pour son habile et zélé prédécesseur, dont il avait vivement regretté l'absence dans ces deux journées. Le sentiment du devoir avait toujours été tellement impérieux pour ce compatriote distingué, qu'il n'était point surpris cependant de le voir rester enchaîné comme d'habitude à son poste, plutôt que de prendre part à des réjouissances auxquelles il avait certainement plus de droits qu'aucun autre. (Applaudissements.) En terminant, il devait dire combien il était heureux de voir que la conférence des instituteurs avait témoigné de sa reconnaissance envers le gouvernement et la législature et, particulièrement, envers l'honorable M. Cartier, au sujet de la législation de la dernière session, en matière d'instruction publique. Personne ne connaissait mieux que lui tout le zèle et toute l'énergie déployés par cet ami de l'éducation, non seulement dans cette circonstance, mais encore, dans une foule d'autres. (Vifs applaudissements.) Avec l'unanimité qui règne aujourd'hui dans la presse et dans le pays sur ce sujet, avec des protecteurs aussi habiles et aussi distingués, l'éducation ne peut que se développer et les réformes ultérieures que l'on désire avec raison ne doivent point tarder à s'accomplir.

Après que la musique eut exécuté le *God save the Queen* et après avoir poussé des hurrahs pour Son Excellence, le Gouverneur Général, l'administration, la législature et l'honorable M. Cartier, la réunion se dispersa, chacun se promettant bien de ne pas manquer une pareille fête, si l'occasion s'en présentait de nouveau.

DECISION JUDICIAIRE.—Dans la cause de Brown contre les commissaires d'écoles de Laprairie, la cour supérieure de Montréal a décidé que la 21e clause du statut, 9 Victoria chapitre 27, ne donne pas aux commissaires d'école le pouvoir arbitraire de destituer les instituteurs et que, nonobstant cette clause, un instituteur injustement destitué a droit à une action en dommages contre les commissaires d'école. Cette décision a été donnée par les honorables juges Day, Smith et Badgley. MM. Loranger et Lanctot occupaient pour les commissaires et M. Abbott, pour l'instituteur.

Les commissaires n'ayant prouvé aucune négligence ou inculpation de sa part, des dommages et les frais furent accordés à M. Brown.

Il est bon de faire observer que, d'après la douzième clause du statut 19 Vict. chapitre 14, les instituteurs destitués sans motif valable peuvent obtenir, par voie de requête adressée au Surintendant, une indemnité sur la part de la subvention, revenant aux commissaires d'école, sans être obligés de recourir à aucun autre tribunal.

TABLEAU DES HEURES D'ETUDES A L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

PREMIERE ANNÉE.							Heures par semaine.		
HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	Classe junior.	Classe senior.	
8 à 9	Français.	Français.	Français.	Calligraphie et dessin jusqu'à 11 h.	Français.	Français.			
9 à 10	Arithmétique	Arithmétique	Arithmétique		Arithmétique	Pédagogie.			
2 à 3	Anglais.	Anglais.	Anglais.		Tenue des livres.	Anglais.			
3 à 4	Histoire.	Géographie.	Religion.		Histoire.	Géographie.	5	3	Français.
SECONDE ANNÉE.							4	3	Anglais.
8 à 9	Algèbre.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin et Calligraphie jusqu'à 10 h.	Géométrie.	Hist. Natur.	4		Arithmétique.
9 à 10	Français.	Français.	Histoire.		Histoire.	Français.	2	2	Histoire.
10 à 11	E. Modèle.	E. Modèle.	E. Modèle.	E. Modèle.	E. Modèle.		2		Géographie.
2 à 3	Physique.	Physique.	Anglais.		Chimie.	Chimie.		2	Algèbre.
3 à 4	Anglais.	Astronomie.	Religion.		Anglais.	Pédagogie.		2	Géométrie.
5 à 6				Philosophie.			1	1	Histoire Naturelle.
LES DEUX CLASSES RÉUNIES.							1	1	Astronomie.
4 à 5	Chant.		Chant.		Chant.		1	1	Tenue des livres.
4 à 4½		Gymnastique.				Gymnastique.	1	1	Calligraphie.
10 à 11		Piano et Harmonium.		Piano.		Piano.	1	1	Dessin.
							1	1	Pédagogie.
							2		Physique.
							2		Chimie.
							1	1	Philosophie, etc.
							1	1	Religion.
							3	3	Chant, musique vocale.
							1	1	Gymnastique.
								5	Ecole Modèle.
							3	3	Piano.

VISITES D'ÉCOLES.—Sa Seigneurie l'Evêque anglican de Montréal et le Surintendant de l'éducation ont visité dernièrement le *Lower Canada College* dont M. Walsh est le principal, rue St. Urbain. On y enseigne le grec, le latin, l'anglais et le français. Les élèves, et surtout ceux de la classe latine élémentaire, ont subi l'examen avec beaucoup d'avantage. Sa Seigneurie et le Surintendant ont adressé la parole aux élèves et ce dernier a distribué des prix, d'après les réglemens contenus dans la circulaire No. 20.

M. le Surintendant a aussi profité d'un voyage qu'il a fait dernièrement à Québec, afin de surveiller les préparatifs de l'ouverture de l'école normale, pour visiter quelques unes des écoles sous le contrôle des commissaires catholiques. Il a ainsi visité, accompagné de M. Horan, principal de l'école normale Laval, de M. Crémazie, secrétaire des commissaires et de M. l'inspecteur Bardy, la grande école des Frères de la Doctrine Chrétienne aux Glacis, celle des Sœurs de la Charité, et celle des Religieuses du Bon Pasteur. Un examen des plus sévères, fait sans avis préalable, lequel a duré, pendant deux jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, a donné pour ces trois écoles les résultats les plus satisfaisants. Les classes supérieures des Frères et des Religieuses ont montré un progrès des plus remarquables, les premières, dans la géométrie, la trigonométrie et la tenue des livres, et les autres, dans la grammaire française, la géographie et l'histoire du Canada. Le nombre total des élèves de ces trois maisons excède 1500. Des prix ont été distribués. Les commissaires de Québec ont encore un grand nom-

bre d'autres écoles qui seront visitées plus tard. Nous publierons aussi prochainement un compte-rendu de toutes les visites d'école faites par le Surintendant depuis sa nomination, avec une liste des élèves qui ont reçu des récompenses.

On s'abonne pour cinq CHELINS par année au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir assistant rédacteur. On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Raddiger assistant rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou à leur choix deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement dans tous les cas est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois. On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec et pour la campagne en adressant au bureau de l'éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.